N° 254 Avril 1938

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXIV

R

PARIS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

2, RUE DE POISSY, PARIS, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

J. Bédier, De l'édition princeps de la *Chanson de Roland* aux éditions les plus récentes ; nouvelles remarques sur l'art d'établir les anciens textes (deuxième article)..... 145

MÉLANGES

S. Duparc-Quioc, La famille de Coucy et la composition de la *Chanson de Jérusalem*..... 245
A. Långfors, Le fabliau découvert à Lyon et le manuscrit 354 de Berne (*Romania*, LXII, 3 et 392)..... 252

COMPTES RENDUS

« Elfersucht » in den romanischen Sprachen von Margot Grzywacz (Leo Spitzer)..... 256
Los Fueros de Aragón, segun el manuscrito 458 de la Biblioteca nacional de Madrid, p. p. Gunnar Tilander (A. Jeanroy)..... 262
Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liége et du comté de Looz après la bataille d'Othée (1408), par Em. Fairon, avec Glossaire philologique par Jean Haust (A. Henry)..... 263
H. Pflaum, Die religiöse Disputation in der europäischen Dichtung des Mittelalters, I (A. Långfors)..... 265

PÉRIODIQUES 267

CHRONIQUE 279

Les prochains numéros contiendront :

† A. T. Baker, La vie anglo-normande de Sainte Foy d'Agen par Simon de Walsingham.
J. Bédier, De l'édition princeps de la *Chanson de Roland* aux éditions les plus récentes ; nouvelles remarques sur l'art d'établir les anciens textes (troisième article).
Suzanne Dobelmann, *Lo Gardacors de Nostra Dona*.
N. Dupire, Sur le vocabulaire de Molinet.
M. Esposito. Sur la *Navigatio sancti Brendani* et ses versions italiennes.
E. Faral, Pour l'établissement du texte de Villehardouin.
L.-F. Flutre, Notes sur le vocabulaire des *Faits des Romains*.
Ch. J. Liebman jr, Un sermon de Philippe de Villette, abbé de Saint-Denis, pour la levée de l'oriflamme (1414).
F. Lot, Quels sont les dialectes romans que pouvaient connaître les Carolingiens ? — Le dialecte roman des *Serments de Strasbourg*.
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
J. Morawski, Mélanges de littérature pieuse, I : Les Miracles de Notre-Dame en vers français (*suite*).
G. Tilander, L'évolution sémantique de *mot*.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

DE L'ÉDITION PRINCEPS DE LA *CHANSON DE ROLAND* AUX ÉDITIONS LES PLUS RÉCENTES

NOUVELLES REMARQUES SUR L'ART D'ÉTABLIR LES ANCIENS TEXTES

DEUXIÈME ARTICLE

Ce n'est pas au seul Francisque Michel que cette étude voudrait rendre hommage. Pour en préciser et pour en faire peut-être agréer l'idée, le moyen court me paraît être d'énumérer d'abord les éditions de la « vieille rhapsodie » : car les deux cents exemplaires de l'édition princeps ont proliféré. Simple liste de titres, qu'accompagneront de rares remarques. Elles seront très sommaires ; mais les lecteurs de la *Romania* sont les mieux renseignés déjà des lecteurs.

1°) *La Chanson de Roland, poème de Théroulde, texte critique accompagné d'une traduction, d'une introduction et de notes, par* F. Génin. Paris, 1850. In-8 de CLXXV-560 pages.

Francis Génin, second éditeur du poème d'Oxford, fut violemment attaqué, dès l'apparition de son livre, pour des raisons philologiques, mais politiques aussi bien. Il sut riposter d'ailleurs et la polémique s'envenima, se prolongea. Il n'est pas sans exemple qu'une querelle héroï-comique ait empli de son bruit le temple serein de l'érudition [1].

2°) *La Chanson de Roland, berichtigt und mit einem Glossar versehen, nebst Beiträgen zur Geschichte der französischen Sprache, von* Theodor Müller. Göttingen, 1851. In-8 de 228 pages.

1. Francisque Michel, qui était alors à Bordeaux, ne fut point de ceux qui y prirent part. On lit avec amusement les lettres où son ami Mérimée le renseigne et lui conseille de rester sous sa tente (Prosper Mérimée, *Lettres à Francisque Michel*, publiées par Pierre Trahard, Paris, 1930).

Ce livre dut être tiré à très petit nombre : ni Génin ni aucun de ses adversaires n'en ont fait mention, bien qu'il ait paru au plus fort de la querelle ; ni la Bibliothèque nationale ne le possède, ni aucune des autres bibliothèques parisiennes où je l'ai cherché ; pas une revue d'érudition n'en a parlé, en France, ni même, je crois, en Allemagne. Ce ne fut d'ailleurs que l'ébauche d'un livre que l'émule de Francisque Michel et de Génin fit paraître, mais seulement douze ans plus tard, celui-ci.

3°) *La Chanson de Roland, nach der Oxforder Handschrift von neuem herausgegeben, erläutert und mit einem Glossar versehen von* Th. Müller. Erste Hälfte, Göttingen, 1863. In-8 de 276 pages.

Cette « erste Hälfte » appelait un second volume au moins, auquel Theodor Müller réservait le Glossaire annoncé par le titre et sans doute aussi ces « Contributions à l'histoire de la langue française » qu'il avait promises dès 1851. En fait, le volume publié en 1863 resta unique : il contient seulement le vieux texte, que ne précède aucun avant-propos, que ne suit aucun appendice ; mais un appareil critique disposé au bas des pages l'accompagne continûment, très attentif et très sagace. Theodor Müller y invoque en toute occasion, lui le premier, et y interprète le témoignage des rédactions du poème autres que celle d'Oxford, de tous ces textes que Francisque Michel et Génin avaient connus et parfois consultés, mais très négligemment.

4°) C'est dans le même esprit, pour contrôler le texte d'Oxford et l'amender au besoin à l'aide des autres rédactions, et c'est dans le même temps que se mit au travail le bon éditeur d'*Ami et Amile*, Konrad Hofmann. Il prépara une édition où se lirait, au haut des pages, la *Chanson de Roland* d'après le manuscrit de la Bodléienne, au bas des pages la *Chanson de Roland* d'après l'un des manuscrits de Venise, celui qu'on appelle V^4. En 1866, il annonça à l'Académie royale des sciences de Bavière, qui patronnait son entreprise, que l'ouvrage était sur le point de paraître. En effet, l'impression en était alors presque achevée. Une préface de sept pages, le texte d'Oxford réimprimé jusqu'au vers 3889 : treize feuilles avaient été tirées déjà d'un in-octavo qui n'en devait compter que quatorze. Pourtant K. Hofmann différa de jour en jour, puis d'année en année, de corriger les derniers placards. Finalement,

pour des raisons restées mystérieuses, il frappa d'interdit le livre si longtemps attendu, qui ne fut jamais livré au public [1].

Pourquoi donc en faire ici mention ? C'est que K. Hofmann ne laissa pas d'en communiquer libéralement les bonnes feuilles, et cela durant bien des années : à Th. Müller, par exemple, à Léon Gautier, à G. Paris [2]. Tout se passe (on se l'expliquera mieux dans un instant) comme si l'édition prétendûment mise sous le boisseau avait paru en librairie.

5°) *La Chanson de Roland et le Roman de Roncevaux, des XII^e^ et XIII^e^ siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque bodléienne à Oxford et de la Bibliothèque impériale, par* FRANCISQUE-MICHEL. Paris, 1869. In-12 de XXX-364 pages.

Ce titre est embrouillé. Il signifie que le volume renferme d'abord la *Chanson de Roland, du XII^e^ siècle*, publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque bodléienne, puis, sous la dénomination (qu'il conviendrait de remettre en vogue) de *Roman de Roncevaux, du XIII^e^ siècle*, l'une des versions rimées, celle du manuscrit de Paris (*P*), jadis analysée par Henri Monin. En procurant, lui le premier, une édition complète de ce poème, Fr. Michel rendait à la critique un grand service [3]. Pour ce qui est, au contraire, de son édition nouvelle de la *Chanson de Roland*, elle déçoit ; à quelques retouches près, très insuffisantes, ce n'est qu'une réimpression pure et simple de l'édition de 1837. On voit trop que Fr. Michel s'est désintéressé de Turold depuis trente ans et plus, et l'on s'étonne un peu qu'il ait écrit ceci : « Nous regrettons d'avoir connu trop tard l'édition allemande de la *Chanson de Roland* pour pouvoir faire usage des heureuses corrections proposées par l'habile éditeur, M. Müller, dont le travail, annoncé depuis dix-huit ans, est resté inachevé. » Cette phrase reléguée à la dernière page du livre,

1. Voir Wilhelm Hertz, *Gedächtnissrede auf Konrad Hofmann, gehalten in der öffentlichen Sitzung der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München am 28. März 1892*, Munich, 1892. Il est dit, dans cette biographie posthume, que Konrad Hofmann renonça de même à achever et à livrer au public plusieurs autres de ses livres : « Wohl waren in einzelnen Fällen äussere Hindernisse im Wege ; meist aber lagen die Gründe in Hofmann selbst. »

2. Voir la *Romania*, t. II (1872), p. 98.

3. L'édition paléographique que Foerster en a donné depuis est de lecture si peu agréable !

à la fin de l'*Erratum*, est la seule mention qu'il ait daigné faire de son successeur.

6°) *Rencesval, édition critique du texte d'Oxford de la Chanson de Roland, par* ÉDOUARD BŒHMER. Halle, 1872. In-8 de 109 pages.

C'est la première édition où l'on ait récrit de bout en bout ce texte anglo-normand du XII^e^ siècle en le transposant en un français qui est censé être le français officiel, académique, du XI^e^ siècle. Mais Bœhmer n'a pas consacré une seule des 109 pages de son livre à expliquer comment il s'y était pris pour retrouver les lois de cette grammaire idéale. Au tome II (1873) de la *Romania*, G. Paris le lui a vivement reproché ; au tome I (1875) des *Romanische Studien*, Bœhmer a répliqué, non moins vivement.

7°) *La Chanson de Roland, texte critique accompagné d'une traduction nouvelle et précédé d'une introduction historique, par* LÉON GAUTIER. Tours, 1872. Grand in-8 de CCI-326 pages. — *La Chanson de Roland, par* LÉON GAUTIER, *seconde partie contenant les notes et variantes, le glossaire et la table.* Tours, 1872. Grand in-8 de VII-511 pages.

Quel lettré n'a pratiqué ce livre célèbre ? Léon Gautier (*Bibliographie des chansons de geste*, 1897, p. 172) en résume ainsi l'histoire : « Vingt-cinq éditions de 1872 à 1895. Deux de ces éditions (la 2^e^ en 1872 et la 3^e^ la même année) ne renferment que le texte sans la traduction. En revanche la 10^e^ édition (1881), la 14^e^ (1884) et la 25^e^ (1895) ne renferment que la traduction sans le texte. La première édition *classique* est la 4^e^, laquelle a paru en 1874. » Dans ses *Épopées françaises* (t. III, p. 511), il qualifie à juste titre d' « entièrement refondue » la 7^e^ édition *classique* (1880, XLVIII-652 pages in-18) : « elle a été remaniée, écrit-il, vers pour vers et mot pour mot ». Le texte par lui proposé n'a plus varié dans les éditions, très nombreuses, qui ont suivi celle-là.

8°) *La Chanson de Roland, nach der Oxforder Handschrift herausgegeben, erläutert und mit einem Glossar versehen von* TH. MÜLLER. Erster Theil. Zweite völlig umgearbeitete Auflage, Göttingen, 1878. In-8 de IX-454 pages.

Non moins zélé que Léon Gautier, Theodor Müller s'était donc remis à la tâche : l'avait-il jamais délaissée ? « Seconde

édition », dit le titre ; « troisième », en réalité, mais l'auteur désavoue par là, comme une ébauche périmée, sa publication de 1851. Comme il avait fait en 1851, puis en 1863, il annonce dans le titre (et cette fois, par surcroît, dans une préface) qu'il publiera incessamment un glossaire et une étude sur les diverses rédactions du poème : une singulière force d'inhibition l'empêcha de tenir cette promesse. Mais c'est à aussi bon droit que Léon Gautier qu'il qualifie d' « entièrement refondue » l'édition de 1878. Elle est en effet munie d'un appareil critique plus riche que la précédente, plus précis, plus nuancé. D'autre part, Th. Müller s'est appliqué à recueillir, pour les noter au bas des pages, vers par vers, toutes les modifications qui ont été imposées au texte d'Oxford par Michel, par Génin, par lui-même en 1851 et en 1863, par Bœhmer, par Gautier, et tous les repentirs de Gautier et de Michel d'une édition à la suivante, et ses propres repentirs. Et, comme on trouve aussi dans cette parfaite *editio variorum* un relevé des mille et une émendations dues à Konrad Hofmann, c'en est assez pour expliquer notre dire de tout à l'heure : par une décision étrange, Konrad Hofmann a empêché que son livre parût en librairie ; nous le connaissons pourtant fort bien, puisque lui-même a permis à Th. Müller d'en communiquer l'essentiel à tout venant.

9°) *La Chanson de Roland, traduction nouvelle, rhythmée et assonancée, par* L. Petit de Julleville. Paris, 1878. In-8 de 467 pages.

En regard de cette « traduction rhythmée et assonancée », aux pages paires du livre, Petit de Julleville a imprimé le texte ancien, à peu près tel que l'avait établi Th. Müller en 1863. « Seulement, dit-il dans sa préface, je crois devoir apporter à l'édition de Th. Müller quelques changements... J'ai partout rétabli la pureté des assonances et la mesure des vers, à l'aide des corrections que m'ont suggérées les travaux de MM. Müller, Gautier, Ed. Bœhmer et G. Paris, plus rarement à l'aide de nos propres conjectures. » Ces conjectures sont rares, en effet, et la contribution de L. Petit de Julleville à la critique du texte se réduit à si peu de chose que son édition pourrait être omise dans un recensement aussi rapide que celui-ci. Nous tenons pourtant à ce qu'elle y figure, pour qu'elle y représente, de façon en quelque sorte symbolique, l'amas sans cesse croissant

des travaux de tout ordre, dus à tant de traducteurs, d'historiens, de critiques littéraires, d'archéologues, de grammairiens, etc., sans l'apport desquels pas une des éditions de la *Chanson de Roland* ne serait tout ce qu'elle est.

10°) *La Chanson de Roland, nouvelle édition classique, précédée d'une introduction et suivie d'un glossaire, par* L. CLÉDAT. Paris, 1886. In-12 de XXXI-221 pages. — Il en existe des tirages nombreux. Un exemplaire, que j'ai sous les yeux, porte sur la feuille de titre : *La Chanson de Roland, texte du XI^e siècle, precédé d'une introduction et suivi d'un glossaire*, 6^e édition corrigée, Paris, *s. d.*, XXXV-221 pages.

Due à un très bon grammairien, ce n'est ni la première en date, ni la dernière, mais c'est le type même des éditions où l'on s'est appliqué à « réformer le manuscrit d'Oxford », à le « franciser », à « rétablir, en sa physionomie générale, la langue du XI^e siècle, d'où dérive le français actuel » [1].

11°) *Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de saint Louis par Jean de Joinville, publiés avec introduction, notes et glossaires complets, par* GASTON PARIS. Paris, 1887. In-16 de 262 pages. — Seconde édition, 1889. — En 1891, paraît une « troisième édition, revue et corrigée » sous ce titre (il n'est plus question de la *Vie de saint Louis*) : *Extraits de la Chanson de Roland, publiés avec une introduction littéraire, des observations grammaticales, des notes et un glossaire complet, par* GASTON PARIS, In-16 de XXXIV-160 pages. Septième édition, 1904.

On sait que de nombreux érudits, en France et en maints autres pays, ont publié des Chrestomathies, où l'on trouve des extraits de la *Chanson de Roland*. Nous ne mentionnons, dans notre dénombrement que nous voulons sommaire, aucune de ces éditions partielles. Mais comment n'aurions-nous pas fait exception pour celle-ci ? L'action sur les esprits de ce petit livre de G. Paris fut et reste aussi puissante que l'action de son *Saint Alexis*.

12°) *Das altfranzösische Rolandslied, kritische Ausgabe besorgt von* E. STENGEL. *Band I. Text, Variantenapparat und vollständiges Namenverzeichnis*. Leipzig, 1900. In-8 de IX-404 pages.

---

1. Comme il est dit à la page 1, à la page XII et *passim*.

Le volume de complément annoncé par le titre n'a malheureusement jamais vu le jour.

13°) *La Chanson de Roland d'après le manuscrit d'Oxford*, Strasbourg (*Bibliotheca romanica*, nos 53 et 54). In-16 de 174 pages. Ce livre a paru sans indication de date et sans nom d'auteur. Mais la préface est signée : « *G. G.* », et l'on sait que ces initiales désignent le fondateur de la *Bibliotheca romanica*, Gustav Gröber ; quant à la date, ce doit être 1906 ou 1907.

On lit dans la préface : « Faire connaître le texte du manuscrit d'Oxford dans sa lettre, si défectueuse qu'elle puisse être, tel est le but de la présente édition ». En effet, elle ne se distingue guère d'une édition diplomatique. Malgré ce parti pris d'extrême réserve, elle révèle très souvent l'avis de Gröber, qu'il est précieux de recueillir. Gröber indique par sa façon de ponctuer comment il comprend, et, s'il n'introduit presque jamais de corrections (il s'en tient à ajouter parfois entre crochets des lettres qu'il juge omises par accident dans certains mots), du moins il désigne par des points d'exclamation et par d'autres signes convenus les lieux où, selon lui, il faudrait corriger [1].

14°) *Das Rolandslied, Abdruck der Oxforder Handschrift in lesbarer Gestalt, nebst den wichtigsten Besserungsvorschlägen der bisherigen Herausgeber, von* Eugen Lerch. Munich, 1923. In-16 de 173 pages.

C'est une édition « abstentionniste », comme celle de Gröber, qu'elle rappelle à d'autres égards encore. Elle en diffère surtout parce qu'Eugen Lerch y donne en note, comme le titre l'annonce, « les plus importantes des corrections proposées par les divers éditeurs » : c'est donc un complément utile au relevé établi en 1878 par Th. Müller.

15°) *La Chanson de Roland, publiée d'après le manuscrit d'Oxford et traduite par* Joseph Bédier. Paris, 1922. In-8 de xv-320 pages. — *La Chanson de Roland, commentée par* Joseph Bédier. Paris, 1927. In-8 de iv-527 pages.

16°) *La Chanson de Roland, Oxford Version. Edition, Notes and Glossary, by* T. Atkinson Jenkins. Boston, New York, Chicago, London, 1923. In-8 de cl-378 pages.

1. Notamment des indications telles que (— 1), (— 2), (— 3), (+ 1), (+ 2), sont mises au bout des vers jugés « trop courts » ou « trop longs ».

Il a paru de ce livre, avec la même pagination, une « revised edition ». Une note, ajoutée au bas de la page VI, en donne la date : « September, 1929 ».

17°) *Das altfranzösische Rolandslied, nach der Oxforder Handschrift herausgegeben von* ALFONS HILKA (*Sammlung romanischer Uebungstexte, III-IV. Band, Rolandsmaterialien*, I). Halle, 1926. In-12 de X-135 pages.

18°) GIULIO BERTONI, *La Chanson de Roland, introduzione, testo, versione, glossario*. Florence, 1935. In-8 de 503 pages. — GIULIO BERTONI, *La Chanson de Roland, introduzione, testo, versione, glossario. Editio maior*. Florence, 1936. Grand in-8 de 603 pages.

A peu près contemporaine de l'édition de mon ami Jenkins, celle qui est signée de mon nom est donc vieille de quinze ans déjà. Pour mieux dire, elle date de plus d'un quart de siècle, en ce sens que je me suis proposé d'y travailler et que j'ai commencé effectivement à y travailler dès 1906, au début d'une période de sept ans — *set anz tuz pleins* — que j'ai consacrés à l'étude des chansons de geste. D'autre part, il m'a fallu par quatre fois, en 1924, en 1927, en 1928 et en 1931, la réimprimer, et chaque fois je l'ai revisée. C'est dire qu'ayant connu, étudié, exploité de mon mieux de très anciens travaux, j'ai dû à quatre reprises me saisir de travaux nouvellement parus, les étudier, les exploiter à leur tour de mon mieux. Or je viens d'en préparer un tirage de plus, le sixième, qui paraîtra au début de 1938. Il se trouve donc que durant quelques semaines au moins, durant quelques mois peut-être, je serai le plus récent des éditeurs de la *Chanson de Roland*.

C'est de cette dignité éphémère que je me prévaux pour soumettre au lecteur des réflexions qui m'ont hanté tout au long de l'été dernier, celles que m'a suggérées l'examen de tant de travaux de dates si distantes.

Il est entendu qu'il en va de la *Chanson de Roland* comme des *Pythiques* de Pindare ou de la *Poétique* d'Aristote : quand la 1001e édition en aura paru, elle en appellera d'elle-même une 1002e, à laquelle quelques bons esprits préféreront peut-être la 999e, si ce n'est la première. Certaines éditions d'un ouvrage illustre s'opposent en effet à certaines autres comme le noir au

blanc, et cela parce qu'elles représentent chacune, outre le tempérament individuel de celui qui la procure, un ensemble de principes plus ou moins accrédités de son temps, parfois des *idola tribus*, des modes, que les uns ont suivies, tandis que d'autres réagissaient contre elles. Il est entendu que ce perpétuel renouvellement des points de vue de la critique est chose bonne et salutaire.

Néanmoins je me suis dit qu'après tout, pour si dissemblables que soient les éditions déjà parues de la *Chanson de Roland*, leurs dissemblances ne répondent, pour ce qui est de l'ensemble, qu'à l'opposition de quatre ou cinq grands partis pris, et que, pour ce qui est du détail, les difficultés offertes par un poème de 4.000 vers ne sont pas toutes irréductibles au même degré. Voilà si longtemps qu'elles exercent la sagacité des médiévistes ! Francisque Michel en avait déjà décelé un grand nombre ; Th. Müller, et, à son exemple, de Léon Gautier à Hilka et à Bertoni, tant d'excellents critiques se sont appliqués à les cerner, à les dissiper !

Je me suis dit qu'il y aurait intérêt peut-être à voir où nous en sommes présentement. La tâche serait d'établir un inventaire, que je sais provisoire, des questions qu'on s'accorde généralement aujourd'hui à réputer résolues, de celles qui restent en suspens, et de celles aussi dont on peut présumer avec plus ou moins de vraisemblance que personne ne pourra jamais les résoudre.

Poussant plus loin, on peut se demander s'il n'y aurait pas certaines méthodes en matière de critique textuelle, certains procédés techniques dont on use aujourd'hui avec moins de confiance que naguère. Pour s'en rendre compte, il faudra produire plusieurs centaines de discussions menues, minuscules, d'ordre grammatical pour la plupart ; presque indifférentes en soi, si on les prend chacune séparément, elles conspirent, par leur ensemble et par leur masse, à mieux définir un problème, unique, celui-ci. Au bout d'un siècle de travaux menés en France, en Allemagne, en Amérique, en Italie, avec tant d'ardeur, qu'en est-il de l'espoir de restituer en son intégrité première l'archétype de la *Chanson de Roland*, un texte que le poète avouerait comme sien, s'il revenait parmi les vivants ? Jusqu'où va notre pouvoir de réparer, de restaurer un ouvrage que les injures du temps ou des hommes ont délabré ?

Ce n'est pas la seule *Chanson de Roland* qui est en cause : c'est pourquoi, soucieux de mettre à l'épreuve des faits, de nuancer, de refaçonner des pensées que j'ai exposées ici même, j'ai donné à ce mémoire un sous-titre : « Nouvelles réflexions sur l'art d'établir les textes anciens. »

L'ÉTUDE PALÉOGRAPHIQUE DU MANUSCRIT : ÉLIMINATION DES FAUTES DE COPIE LES PLUS GROSSIÈRES.

Francisque Michel avait travaillé un peu vite : Francis Génin a pu relever en plus de cent lieux de l'édition princeps des lectures erronées [1]. Le troisième éditeur, Theodor Müller, en a relevé d'autres encore : il disposait d'une copie neuve, sans doute prise à Oxford de sa propre main, en tout cas excellente. Ses successeurs immédiats, Bœhmer, Hofmann, Léon Gautier, Petit de Julleville, se sont-ils donné la peine de visiter à leur tour la Bodléienne ? Tout se passe comme s'ils avaient réputé certaines et irréprochables toutes les lectures de Theodor Müller. Elles l'étaient en effet presque toutes ; mais on sait qu'en présence d'un passage difficile, plus on l'étudie de près, plus on se sent saisi de doutes : est-on sûr que les éditeurs aient bien lu et bien transcrit ? C'est pour dissiper de telles inquiétudes et pour rassurer les scrupuleux qu'en 1878 Edmund Stengel publia du manuscrit Digby 23 un fac-similé photographique, qu'accompagnait une transcription paléographique du texte, singulièrement minutieuse et habile. Que de services ce fac-similé et cette transcription n'ont-ils pas rendus pendant soixante années ! Or voici que, pour en renouveler et en accroître le bienfait, la collection de la Société des Anciens textes français s'est enrichie récemment du beau volume qui porte sur sa feuille de titre : *La Chanson de Roland, reproduction phototypique du manuscrit Digby 23 de la Bodleian Library d'Oxford, éditée avec un avant-propos par le comte* ALEXANDRE DE LABORDE. *Étude historique et paléographique de M.* CH. SAMARAN, Paris, 1933 [2]. On ne saurait trop

1. Francis Génin n'a jamais vu de ses yeux le manuscrit ; mais deux siens acolytes l'avaient collationné à son intention avec l'édition Michel.

2. Il existe de cet ouvrage une édition plus luxueuse, « tirée par la maison Lahure sur papier japon, à cent exemplaires, pour les membres du Roxburghe Club de Londres ». Elle a paru en 1932.

louer, pour sa précision et pour sa finesse, cette « étude paléographique ». S'aidant à l'occasion de la lampe merveilleuse, celle qui dispense la lumière ultra-violette, Ch. Samaran a réussi a décrire et à interpréter toutes les particularités de la copie d'Oxford, jusqu'en ses accidents les plus infimes.

On sait — Francisque Michel l'avait dit dès le premier jour — qu'elle a été exécutée par un scribe anglo-normand. Mais c'est principalement à Stengel qu'on doit d'avoir repéré les lieux où un reviseur est intervenu. Ch. Samaran a achevé de discerner, en ces soixante-cinq ou soixante-dix passages retouchés, ce qui est de la première main et ce qui est de la seconde, et il a mis hors de doute que ledit reviseur, assez malavisé pour l'ordinaire, et qui était, lui aussi, un Anglo-Normand, dut opérer quelques décades seulement après le scribe.

Quant aux dates, l'accord entre paléographes n'est point parfait. « Le manuscrit est du *commencement* du XII^e^ siècle » : ainsi s'exprima Fr. Michel en 1835, quand il le lut pour la première fois [1]. « L'écriture m'en paraît être de *la fin* du XII^e^ siècle : » ainsi s'exprima-t-il dix-huit mois plus tard, quand il le publia [2]. Léon Gautier en place l'exécution tantôt vers les années 1150-1160 [3], tantôt entre 1133 et 1166 [4], tantôt entre 1150 et 1200 [5]. Stengel se prononce pour « la fin du XII^e^ siècle » [6] et William D. Macray, à qui l'on doit un catalogue des manuscrits du fonds Digby, exprime le même avis : même il descendrait volontiers jusqu'au XIII^e^ siècle [7]. Au contraire, les éditeurs de la *New Palaeographical Society* préfèrent remonter le cours des temps : c'est « dans le second quart du XII^e^ siècle », disent-ils, que le manuscrit a été composé [8]. Samaran les en

1. Dans sa lettre du 14 juillet 1835 à Monmerqué (*Romania*, 1937, p. 464).

2. Préface de son édition, p. LXIX.

3. Préface de l'édition de 1872, t. I, p. XLIII.

4. « Dans le second tiers du XII^e^ siècle, » lit-on dans *Les Épopées françaises*, t. I (1878), p. 242.

5. *Les Épopées françaises*, t. III (1880), p. 494.

6. *Das altfranzösische Rolandslied, Genauer Abdruck der Oxforder Handschrift Digby 23*, Heilbronn, 1878, p. VI.

7. *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae pars nona, codices a v. c. Kenelm Digby anno 1634 donatos complectens*, Oxford, 1883, p. 19.

8. Samaran, *ouvr. cit.*, p. 30.

approuve, et Bertoni déclare [1] qu'« après avoir fait les vérifications requises, il a reconnu la justesse des raisons produites par Samaran ».

Ces raisons, ces impressions plutôt, tirées d'expertises d'écritures, n'interdisent pas d'hésiter. De l'an 1125, point de départ de Samaran, à l'an 1210, point d'arrivée de Macray, s'écoulent plus de quatre-vingts ans. Pour trouver vraiment des raisons, si l'on doit jamais en trouver, de choisir entre Samaran et Macray, ce ne sont pas d'autres paléographes qu'il faudra consulter, mais de préférence des grammairiens, bons connaisseurs de l'anglo-normand : en considérant les particularités linguistiques et orthographiques de la copie d'Oxford, — par exemple l'emploi de la forme *saver* pour *saveir* (v. 426) [2], la notation trois fois employée et deux fois regrattée *ou* pour *o* (*o ardeir ou ocire*, v. 3670 ; cf. v. 3004 et v. 3025) [3], la notation d'un *e* atone encore dépourvu de valeur syllabique en des mots tels que *avera*, *averill* (écrits *au'ra*, *au'rill*) [4], le degré de délabrement de la déclinaison à deux cas, etc., — peut-être sauront-ils reconnaître si elles indiquent plutôt le second quart du XII^e^ siècle ou plutôt le troisième ou plutôt le quatrième.

*
* *

Quoi qu'il en soit de la date du manuscrit, peut-on dire qu'il subsiste encore çà et là des doutes sur la teneur même de son texte ? Voici ce qu'il m'en semble.

En 1931, grâce à l'étude de Samaran, qu'il avait bien voulu me communiquer avant qu'elle ne fût publiée, j'ai pu rectifier en quatorze lieux des leçons presque toutes admises par mes devanciers et par moi-même et qui résultaient de fausses interprétations des comportements du scribe ou du reviseur. Il fallait lire, en effet, au v. 326, *ci* et non *en* ; — au v. 527, *cun-*

1. P. 12 de son édition.

2. Voir F. J. Tanquerey, *L'Évolution du verbe en anglo-français*, 1915, p. 190 et suivantes.

3. Voir H. Suchier, *Les Voyelles toniques de l'ancien français*, 1906, p. 27. Cf. mes *Commentaires*, p. 232, et Samaran, *ouvr. cité*, p. 49.

4. Voir mon édition, p. 338, et Samaran, *ouvr. cité*. p. 14.

duit et non *conduiz* ; — au v. 593, *estuertrat* et non *estoerdrat*, et ainsi de suite (voir ce relevé à la page 337 de mon édition). Aujourd'hui, après nouvel examen, je constate qu'on doit allonger encore la liste de ces rectifications, ainsi qu'il suit.

Au v. 722, je crois qu'il faut lire *trussee* avec le copiste, et non [*es*]*trussee* avec le reviseur.

— Au v. 993, le manuscrit porte *sapide* ; mais les trois premières lettres du mot sont de la main du copiste, les trois autres ont été écrites par le reviseur ; il est donc probable (il s'agit d'assoner avec *meinent*, *hasteient*, etc.) que le mot indûment retouché était *sapeie*.

— Aux v. 2989-90, où on lit : *Joiuse, Ki pur soleill sa clartet nen muet*, le cas est assez curieux pour qu'on ait plaisir à l'analyser. Le copiste a écrit *muet* sur la ligne, aux lieu et place d'un autre mot qu'il avait cru devoir détruire par grattage. Konrad Hofmann s'était avisé, lui le premier, qu'il convenait de remplacer *muet* par *escunset*. L'idée de cette émendation, qui donne un décasyllabe régulier et une assonance régulière, lui avait été suggérée par le manuscrit V^4, où on lit (v. 3174-5), dans la langue plus italienne que française du remanieur : *Çuiose, Chi per solei soa clarita no asconde*. Ce n'était qu'une conjecture, mais si plausible qu'il y avait presque de l'aveuglement (ce fut mon cas) à maintenir *muet*. Elle se trouve aujourd'hui matériellement confirmée, car, sous la lumière ultra-violette, Samaran a vu reparaître les premières lettres du mot condamné : *est...*, dit-il. Une fois averti, on distingue, en effet, même à la lumière du jour, les lettres *es...*, et ce qui suit sur la ligne peut être un vestige d'un *c* aussi bien que d'un *t* : *esc*[*unset*] [1].

— Au v. 3306, il faut lire *gemmees*.

— Au v. 3595, il faut lire *semblet* et non *sembl* (c'est le couteau du relieur qui a mutilé le mot).

Ces rectifications une fois admises, ce n'est plus que très rarement qu'il y aura lieu d'hésiter sur la teneur du manuscrit. Ce qui m'en persuade, c'est l'examen de l'édition Bertoni. Nous sommes les seuls éditeurs, Bertoni et moi, qui ayons pu

1. Bertoni insiste, à bon droit, sur l'importance du service rendu ici par V^4. Il le signale à la page 23 ; il y revient aux pages 26 et 27 ; il y revient encore à la page 401.

profiter du travail de Samaran. Or, Bertoni lit partout comme j'ai fait, excepté en quelques lieux, dont voici le relevé.

Au v. 126, Bertoni invoque à tort l'autorité de Samaran pour imprimer *la lei de salvetez*. C'est *salvetet* que le scribe avait écrit, et Samaran (p. 20) range à bon droit *salvetez* dans la liste des retouches qu'il impute au reviseur.

— Au v. 509, le scribe a écrit *ad deiz* ; Bertoni imprime *as deiz* ; il aurait dû dire en note que *as deiz* est une correction.

— Aux vers 802, 803 et 2829, il fallait imprimer *pernez*, *purpernez* et non *prenez*, *purprenez* [1].

— Au v. 2398, il y avait lieu, puisque la lampe aux rayons ultra-violets fait reparaître la lettre finale presque effacée, d'imprimer *Rencesvals*, comme a fait le scribe par quinze autres fois, et non *Rencesval*, comme il n'a fait qu'une fois (au v. 2716).

— Au v. 2710, où Bertoni met dans son texte *Par bele amur*, il fallait noter que le manuscrit porte *Par bel amur*.

A ces quelques différences près, qui ne représentent pas de vrais dissentiments, les lectures de Bertoni et les miennes concordent partout et en tout : d'où l'on peut induire que la tâche de bien interpréter les données du manuscrit est enfin achevée. Aux autres lieux où les éditions Hilka, Bertoni et la mienne présentent différemment ces données, on a affaire à de simples fautes d'impression [2].

* * *

1. On lit, en effet, dans le manuscrit *pnez*, *purpuez*, comme on y lit *pil*, *prun*, *pdre*, etc., tandis qu'on y lit *pndre*, *aps*, etc. Je ne sais pourquoi Stengel imprime, aux v. 802 et 803, *prenez* et *purprenez*, en indiquant scrupuleusement en note que ce sont de sa part des retouches, tandis que, dans l'autre passage, au v. 2829, il accepte la métathèse : *pernez m'as braz*. Jenkins et Hilka ont fait comme lui : ils impriment *prenez*, *purprenez* aux v. 802 et 803, mais, au v. 2829, *pernez m'as braz*.

2. Des fautes d'impression ont déparé chacun des tirages de mon édition. J'espérais mieux du plus récent, annoncé ci-dessus et qui vient de sortir des presses (l'Achevé d'imprimer est du 15 décembre 1937). Mais voici que j'y relève les fautes que voici : au v. 221, lire *Ne mei ne altre* et non pas *Ne mei en altre* ; au v. 1369, lire *E il li a* et non *E li il a* ; au v. 3275 et au v. 3356, lire *Fanceis* et non pas *Franceis* (l'*r* a été inséré dans le mot

Dans un mémoire de M. Ernest Hœpffner intitulé *La Chanson de Roland, travaux récents* [1], on lit :

« Le copiste du manuscrit d'Oxford n'est pas parfait... Une partie de ses fautes et de ses négligences sautent aux yeux ;

à la dernière minute, par un prote très zélé et trop intelligent) ; au v. 3988, lire *justise* et non *justice*.

Voici, à toutes fins utiles, une liste des fautes de cet ordre que j'ai remarquées :

a. Dans l'édition Hilka. V. 726 Qu'il est, *lire* Qu'il ert ; — 1491 Piez ad coplez, *l.* copiez (*ou dire en note que le manuscrit donne* copiez) ; — 1753 su buche, *l.* sa ; — 1813 curusus, *l.* curucus (*comme au v.* 2164) ; — 2080 naffret, *l.* nasfret (*comme au v.* 2078) ; — 2302 feint, *l.* freint ; — 3267 l'estendart, *l.* l'estandart.

b. Dans l'édition Bertoni. V. 69 De plus feluns, *lire* Des ; — 86 par fei, *l.* par feid ; — 229 (*en note*) Laisũ, *l.* Laissũ ; — 245 Marsillium, *l.* Marsiliun ; — 276 Marsilium, *l.* Marsiliun ; — 325 [(*en note*) co, *l.* ço *manque* ; — 455 (*en note*) Vos les doussez, *l.* Vos le d. ; — 457 pour, *l.* por ; — 796 (*en note*) fieus, *l.* fiers ; — 851 jurs, *l.* jurz ; — 865 camp, *l.* champ ; — 877 barunz, *l.* baruns ; — 907 Espeigne, *l.* Espaigne ; — 976 le tere, *l.* la tere ; — 991 mille, *l.* milie ; — 997 l'acer vïanneis, *l.* vianeis ; — 1257 (*en note*) Nuveles nos di, *l.* vos di ; — 1271 Sur bon espiet, *l.* Sun bon e. ; — 1301 sur, *l.* sun ; — 1347 Et, *l.* E ; — 1378 De tutez parz, *l.* tutes ; — 1406 (*en note*) serwis, *l.* seruis ; — 1467 da sa gent, *l.* de sa gent ; — 1604 Barun, tant mare fust, *lire* fus, *ce qui est la leçon du manuscrit et supprimer la note ; ou, si* fust *est une correction, dire quel sens on attribue à la phrase, ainsi retouchée* ; — 1699 feitement, *l.* faitement ; — 1772 *Supprimer la note de* l'editio maior, *puisqu'elle n'avait de sens que dans* l'editio minor ; — 1847 as Sarrazin, *l.* as Sarrazins ; — 1873 voillet, *l.* voeillet ; — 1884 Franc, *l.* Francs ; — 1966 er *l.* ert ; — 2076 colp, *l.* colps ; — 2096-7 Li ber Gilie... E fist la chartre, *l.* Liber Gilie... En fist (*ou supprimer la note*) ; — 2135 (*en note*) e malvais hume, *l.* ne m. ; — 2168 Voeillet, *l.* Voellet ; — 2246 Desur sur piz, *l.* sun piz ; — 2514 Olivier, *l.* Oliver ; — 2523 veolt, *l.* voelt ; — 2653 olifant, *l.* olifan ; — 2913 dirai, *l.* dirrai (*ou indiquer en note qu'ici, comme au v. 2919, le copiste a écrit* dirrai) ; — 2933 ta vide, *l.* ta vie ; — 2939 maistrez, *l.* maistres ; — 2965 e paile, *l.* en p. ; — 3016 Seiez es liu, *l.* es lius ; — 3211 terre, *l.* tere ; — 3243 la seste, *l.* la siste ; — 3286 Ocian, *l.* Ociant ; — 3298 Paient, *l.* Paien ; — 3302 E l'olifant, *l.* E l'olifan ; — 3310 De l'olifant, *l.* De l'olifan ; — 3343 sucurrat, *l.* succurrat ; — 3631 Cascun, *l.* Cascuns ; — 3642 gentils, *l.* gentilz ; — 3703 de plus saives, *l.* des plus s. ; — 3856 Danemarche, *l.* Denemarche. (*Ces remarques concernent* l'editio maior, *qui est plus correcte que* l'editio minor).

1. *Studi medievali*, 1937.

d'autres sont moins visibles, mais non moins certaines... Les fautes, l'éditeur a non seulement le droit, mais le devoir de les éliminer, de même qu'il corrigerait aujourd'hui les fautes d'impression *évidentes* ou des fautes de copie dans les textes écrits à la machine... Il faut évidemment changer le moins possible et ne corriger que ce qu'il est indispensable de modifier. Mais d'autre part il y aura toujours des corrections qui s'imposent et qu'il ne faut pas hésiter à exécuter. C'est l'attitude qu'ont prise les deux derniers éditeurs de la *Chanson de Roland*, Alfons Hilka et Giulio Bertoni : tout en restant fidèles au manuscrit d'Oxford dans la mesure du possible, ils n'hésitent pas à corriger au besoin ce qu'ils considèrent comme des fautes *évidentes* de leur manuscrit-base... »

C'est parler d'or, et il est bien vrai que ni Hilka ni Bertoni n'ont jamais hésité à se rendre à l'évidence. Par malheur, si l'évidence est « le critérium de la certitude », on n'a pas encore découvert le critérium de l'évidence. Ce qui est évident pour Pierre ne l'est pas toujours pour Paul, et c'est même pourquoi l'édition Hilka diffère de l'édition Bertoni en plusieurs centaines de lieux. Du moins, puisqu'il est aussi un grand nombre de lieux où, de très bonne heure, une même évidence s'est imposée à tous les observateurs, il est bon de les considérer d'abord.

Aux pages 196 et 197 de mes *Commentaires*, j'en ai produit un inventaire assez sûr et à peu près complet [1].

Cet inventaire mentionne d'une part dix accidents graves, soit que le reviseur ait mutilé des vers dont il ne subsiste plus que quelques mots [2], soit que le scribe nous donne à lire un

1. Une fois qu'on y a introduit les quatre rectifications que voici. Supprimer le cas du v. 719 (le manuscrit porte *Pris an* ou *Pris au Valterne*, mais, comme on l'a remarqué depuis peu, le dernier jambage de l'*n* ou de l'*u* est exponctué, en sorte qu'on doit lire *Pris ai Valterne*, ce qui est la leçon correcte). — Supprimer aussi le cas du v. 1750, *Enfuerrunt en aitres de musters*, puisque divers éditeurs contestent que la phrase soit incorrecte. — Supprimer aussi la mention, qui ne répond à rien, du v. 3374. — Inversement, ajouter le cas du v. 1306, *Sun fort escut par mi le cors li mist* : « il est évident qu'il faut lire *Sun fort* espiet » (Fr. Michel, édition de 1837, p. 160) ; et ajouter le cas du v. 3593.

2. Il ne subsiste plus, du v. 738, que les mots *Par mi cel host...* ; — du v. 2815, que les mots *De tutes mes oz...* ; — du v. 2832, que les mots *Teres tutes ici...* ; — du v. 3786, que les mots *Ço li dist Guenes en vos... ami...*

vers où reparaît, contre tout bon sens, un hémistiche du vers précédent [1], soit qu'il ait passé des mots [2], des hémistiches [3] ou dès vers entiers [4], soit enfin qu'il ait écrit (cas unique) un hémistiche qui nous reste inintelligible [5].

En ces dix cas, le dégât est tel qu'on peut douter s'il est réparable ; ce dont personne n'a jamais douté ni ne saurait douter, c'est que le propre de ces dix fautes est de « sauter aux yeux », au risque de les crever.

D'autre part, l'inventaire mentionne 142 autres accidents plus menus, mais non moins visibles, des *lapsus calami* qui portent sur un seul mot, omis ou estropié ou transposé ; *les-palles* pour *les espalles* (v. 1344), *frerere* pour *frere* (v. 3806), *Cruisiedes ad ses blanches les beles* pour *Cruisiedes ad ses blanches mains, les beles* (v. 2250), etc. Ce sont autant de « fautes serviles », si brutales qu'elles ont été bien vite éliminées par les plus anciens éditeurs.

Francisque Michel a dû les remarquer presque toutes ; mais, par excès de prudence, il n'en a écarté que 73 [6]. Francis Génin en a écarté 51 autres [7], Theodor Müller 14 autres [8], et cela dès sa première édition, celle de 1851. A cette date, il n'en

---

1. C'est le cas du v. 3920.
2. *Burdeles, la citet de...* (v. 3684).
3. *E sun cors metre...* (v. 3831).
4. V. 1389 et v. 3146.
5. V. 3593. « Deven mes hom, en fedeltet voeill rendre. »
6. Ce sont les *lapsus* qui se rencontrent aux vers 16, 19, 214, 283, 290, 300, 325, 367, 378, 415, 526, 726, 827, 836, 844, 1136, 1221, 1243, 1306, 1344, 1429, 1433, 1484, 1653, 1655, 1679, 1737, 1837, 1850, 1926, 1971, 1993, 2058, 2060, 2120, 2130, 2147, 2183, 2194, 2246, 2250, 2319, 2400, 2430, 2466, 2549, 2607, 2653, 2768, 2864, 2894, 2927, 2943, 2983, 3029, 3069, 3098, 3109, 3136, 3153, 3302, 3303, 3331, 3342, 3395, 3430, 3497, 3564, 3791, 3796, 3806, 3848, 3943.
7. Les retouches de Génin portent sur les vers 42, 124, 197, 261, 325, 647, 817, 820, 990, 1120, 1244, 1279, 1343, 1352, 1372, 1452, 1612, 1731, 1782, 1811, 1823, 2159, 2218, 2265 (*Notes*, p. 413), 2267, 2268, 2427, 2432, 2539, 2563, 2585, 2592, 2641, 2667, 2809, 2859, 3001, 3010, 3014, 3126, 3158, 3503, 3659, 3670, 3679, 3790, 3804, 3818, 3956, 3982, 3986.
8. Müller a corrigé aux vers 202, 203, 1441, 2322, 2512, 2516, 2679, 2795, 2865, 3109, 3246, 3253, 3482, 3821.

subsistait donc plus que quatre. Les éditeurs devaient persister longtemps encore à respecter l'étrange leçon donnée par le manuscrit au v. 1428, *seint Michel de Paris*, et il est amusant de remarquer que c'est Francisque Michel qui, le premier, dans sa tardive édition de 1869, a réparé le tort fait à son patron céleste, *seint Michel del Peril*. L'élimination des trois fautes restantes est due à Léon Gautier [1].

Ces lapsus, si facilement réparables, il est évident que le copiste ne les avait pas hérités d'une longue tradition. Les 142 fois, si quelqu'un, un enfant, lisant par-dessus son épaule tandis qu'il écrivait, lui avait dit « Attention ! », il se serait sur l'instant corrigé ; et, pour ce faire, il n'aurait même pas eu besoin de se reporter à son modèle [2].

Voilà donc plus de soixante ans que ces faciles opérations d'échenillage sont achevées. Les éditeurs de l'avenir se croiront-ils toujours tenus de reproduire l'analyse de tant d'accidents matériels (ici un trou dans le parchemin, là une tache, etc.), de répéter qu'il est arrivé au scribe d'écrire *la labaille* (v. 1653) au lieu de *la bataille*, *cestuncel* (v. 2679) au lieu de *cest bastuncel*, *blanc ad la barbe* (v. 3503) au lieu de *blanche ad la barbe*, etc., de ressasser que le reviseur s'est permis de remplacer, au v. 2454, *falt* par *faudrad*, au v. 2430, *cunsentez* par *cunselez*, etc. ? Ces coquilles et ces sottises méritent-elles vraiment de participer à l'immortalité de la *Chanson de Roland* ? Je rêve d'un Colloque de Poissy où des philologues renommés établiraient, pour la publier solennellement, la liste officielle et complète des bévues du copiste et des péchés de son reviseur. A l'avenir, tout éditeur se contenterait de déclarer dans sa préface qu'il a pris connaissance de cette liste, et qu'il en a vérifié l'exactitude, soit sur tous les points, soit sous réserve de telles et telles observations, qu'il spécifierait. Allégé par là d'une vingtaine de pages, l'appareil critique des éditions

1. Elles portent sur les vers 719 (*Sizer* remplacé par *Sizre*), 1276 (*a flurs e ad or* remplacé par *ad or e a flurs*), et 2872 (*vermeilz* remplacé par *vermeilles*).

2. Quatre ou cinq cas peuvent faire exception. Il est possible, par exemple, que saint Michel ait été qualifié *de Paris* par des scribes antérieurs au scribe d'Oxford.

n'attirerait plus l'attention du lecteur que sur ce qui mérite encore de la retenir, c'est-à-dire sur ce que Hoepffner appelait tout à l'heure « des fautes moins visibles, mais non moins certaines ».

Les « fautes serviles » une fois éliminées, sous quelles conditions et en quelle mesure le texte du manuscrit d'Oxford peut-il être amendé ? Divisions de notre enquête.

On élève contre le scribe d'Oxford, ou (ce qui, pour l'instant, revient au même) contre la lignée de reviseurs et de scribes dont il relève, des griefs qui, fondés ou non, et pour si nombreux qu'ils soient, se distribuent sous trois chefs d'accusation.

Tantôt on lui reproche de nous donner à lire des vers qui offensent la raison, ou la grammaire, ou les convenances poétiques, ou qui altèrent certains noms propres. — Tantôt on lui reproche d'avoir transposé le poème d'un dialecte dans un autre. — Ou encore et enfin, on lui reproche de l'avoir souvent abîmé par méconnaissance des règles de versification qu'avait observées le poète.

Or, si l'on veut reprendre ou poursuivre l'instruction de ces procès, il faut tenir compte du fait que cinq ou six cents vers du texte d'Oxford n'ont rien qui leur corresponde dans les autres versions du poème, tandis que ces autres versions peuvent servir à la critique des quelque 3.400 vers restants.

De là les divisions de notre enquête. Il y sera question :

D'abord, sous A, du discernement des leçons apocryphes aux lieux où on ne dispose que d'un texte unique, la copie d'Oxford ;

puis, sous B, du discernement des leçons apocryphes, aux lieux où on peut recourir au témoignage d'autres recensions, françaises ou étrangères, du poème ;

puis, sous C, du traitement du texte, pour ce qui est des formes du langage, traits de phonétique ou de morphologie ;

et enfin, sous D, du traitement du texte en ce qui concerne la versification (assonances et mesure des vers).

A. Du discernement des leçons apocryphes aux lieux où on ne dispose que d'un texte unique, la copie d'Oxford.

En ces parties du texte qui, mises bout à bout, ne compteraient au total que cinq ou six cents vers, les leçons jugées apocryphes par tels et tels observateurs foisonnaient il y a quelque vingt ans. J'ai estimé, à tort ou à raison, que bien souvent on avait condamné trop vite et corrigé témérairement. J'ai donc maintenu un grand nombre de ces leçons dans mon édition, mais silencieusement, sans dire mes raisons de les revendiquer. Entre tant de conjectures, j'ai laissé pour compte à leurs auteurs celles qui, proposées dans quelque livre ou quelque article de revue, n'avaient pas réussi à trouver accès dans une édition du poème, et j'ai négligé aussi celles qui, introduites par tel éditeur, n'avaient pas été retenues par les éditeurs subséquents. Mais, dans mes *Commentaires*, sous le titre *Les leçons les plus controversées* (p. 197-238), je me suis appliqué à défendre environ quarante leçons du manuscrit, choisies entre celles que plusieurs éditeurs, deux au moins, avaient cru nécessaire de retoucher.

Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de constater que les deux éditeurs les plus récents se sont maintes fois rangés dans le même camp que moi : Hilka (qui a connu mon édition, mais non mes *Commentaires*) en une vingtaine de cas ; Bertoni, en vingt-sept cas, dont voici le relevé. Il rétablit, comme j'ai fait, la leçon du manuscrit :

aux vers 240-2 (*Pecchet fereit ki dunc li fesist plus. U par ostage vos en voelt faire soürs, Ceste grant guerre ne deit munter a plus*) : contre l'avis de Müller, de Hofmann, de Gautier, de Stengel et de Jenkins ;

— aux v. 275-6 (*Car m'eslisez un barun de ma marche Qu'a Marsiliun me portast mun message*) : contre l'avis de Gautier et de Stengel ;

— au v. 368 (*Mais Blancandrins, ki envers lu s'atarget*) : contre l'avis de Génin, de Müller, de Hofmann, de Bœhmer, de Gautier, de Clédat, de Stengel et de Jenkins ;

— au v. 456 (*Mei l'avent a suffrir*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat, de Stengel ;

— au v. 519 (*Deus, se lui plaist, a bien le vos mercie*) : contre l'avis de Müller, de Hofmann, de G. Paris, de Jenkins;

— au v. 591 (*Nel di por ço, des voz iert la martirie*) : contre l'avis de Müller, de Bœhmer, de Gautier, de Clédat;

— au v. 757 (*Ne mul ne mule que deiet chevalcher*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat, de Stengel;

— au v. 838 (*Chi ad juget...*) : contre l'avis de G. Paris, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 1075 (*Ne pur paien...*) : contre l'avis de Müller, de Bœhmer, de Gautier, de Clédat, de G. Paris, de Stengel;

— au v. 1155 (*Mais sun espiet vait li bers palmeiant*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat, de G. Paris, de Stengel;

— au v. 1249 (*Empeint le ben, que mort le fait brandir*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat, de Stengel;

— aux v. 1410-1 (*Ses parenz... Ki de murir nen ourent esperance*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 1719 (*Dist Oliver...*) : contre l'avis de Müller, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 1848 (*Si est blecet...*) : contre l'avis de Gautier, de Clédat, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 1946 (*Le blanc osberc li ad descust el cors*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 2126 (*Ne lur lerat...*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat;

— au v. 2190 (*Par uns e uns...*) : contre l'avis de Müller, et de tous les éditeurs subséquents;

— au v. 2242 (*Turpin, le guerreier Charlun*) : contre l'avis de Gautier, de G. Paris, de Clédat, de Stengel;

— au v. 2327 (*Jo l'en conquis Baiver*) : contre l'avis de Müller et de tous les éditeurs subséquents;

— au v. 2355 (*La mort le tresprent*) : contre l'avis de Gautier, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 2445 (*De cels d'Espaigne unt lur les dos turnez*) : contre l'avis de Müller, de Hofmann, de Gautier, de Bœhmer, de Clédat, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 2454 (*Car tei ne falt clartet*) : contre l'avis de Gautier, de Stengel, de Jenkins;

— au v. 2710 (*Malvais saluz li firent*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat, de Jenkins;

— au v. 2878 (*aled i est pleins curs*) : contre l'avis de Gautier, de Clédat, de G. Paris, de Jenkins ;

— au v. 3055 (*Peintes lur hanstes*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat, de Stengel ;

— au v. 3445 (*E li paiens de ferir mult le hastet*) : contre l'avis de Bœhmer, de Müller, de Stengel ;

— au v. 3759 (*Pur que jo quis sa mort*) : contre l'avis de Müller, de Gautier, de Clédat.

Mon accord avec Bertoni en ces vingt-sept rencontres ne signifie pas nécessairement, il va sans dire, que nous ayons vingt-sept fois raison. J'y vois pourtant un encouragement à pousser plus à fond la discussion des cas analogues.

*
* *

Comment se comporter à l'égard des cinq mots surprenants que voici ? Il est vraisemblable que le scribe a estropié, au v. 444, le mot *furrel* (il a écrit *furrer*) et, au v. 2949, le mot *carner* (il a écrit *carnel*) : ce sont des formes, non attestées ailleurs, de mots très usuels. Mais je crois prudent de maintenir, quand il s'agit de mots plus rares, des formes insolites : au v. 1398, *artimal* (que les éditeurs remplacent d'ordinaire par *artimalie*) ; au v. 2958, *timonie* (que Stengel a remplacé par *amome*, Jenkins par *timome*, Hilka par *cinnome*) : les écrits du haut XII^e^ siècle venus jusqu'à nous sont trop rares pour qu'on soit en droit d'en écarter tous les ἅπαξ. Il convient, je crois, de les maintenir pour cette raison, tout en les marquant de l'obèle. J'en dirai volontiers autant du substantif *emplein* (v. 3129), dont on n'a pas d'autre exemple, mais qui paraît d'assez bon aloi.

*
* *

Reste un lot d'une trentaine de passages que certains éditeurs ont cru devoir amender, restaurer. Il en est dont le texte est certainement abîmé, mais de telle sorte qu'on ne saurait guère espérer de retrouver la leçon de l'original. Quant aux autres (un astérisque les désignera ci-après), ils n'appelaient, je crois, aucune retouche.

V. 144-8. Charlemagne dit au Sarrazin qui vient de lui transmettre les offres de paix du roi Marsile :

> « Li reis Marsilies est mult mis enemis :
> De cez paroles que vos avez ci dit,
> En quel mesure en purrai estre fiz ?
> — Voe... par hostages », ço dist li Sarrazins,
> « Dunt vos avrez u dis, u quinze, u vint. »

Dans le manuscrit, au v. 147, ce qui suivait *Voe...* a été gratté et le reviseur a écrit un *t* sur l'espace gratté. Toutes les conjectures proposées (*Ço'st par hostages*, *Par bons h.*, *Vos par h.*) sont incertaines. Gautier, dans ses premières éditions, et Boehmer ont imprimé *Voelt*, mais G. Paris les en a repris : « Je ne sais quel sens ces deux éditeurs donnent à ce mot » (*Romania*, t. II, p. 98). C'est pourtant ce mot qu'adopte Bertoni, qui s'en explique ainsi : « Qu'on se rappelle *volt ostages* (v. 40) et *voelt ostages* (v. 87) : cette fois le sujet sous-entendu est Marsile; on n'a pas besoin de chercher une autre correction. »

Cette assertion me paraît contestable : dans les deux passages allégués (*S'en volt ostages, e vos l'en enveiez* et *S'il voelt ostages, il en avrat par veir*, on dit très naturellement : « Si Charlemagne veut des otages, il en aura ». Dans la phrase construite par Gautier, Boehmer et Bertoni, on dirait : « Marsile veut par des otages » pour signifier qu' « il veut [que ses paroles soient garanties] par des otages », et l'ellipse est par trop forte. Bertoni a traduit de la façon la plus normale : « Per mezzo di ostaggi, responde il Sarraceno » ; aurait-il pu traduire : « Vuole per mezzo di ostaggi ? »

***V. 214-6.** Li emperere en tint sun chef enbrunc, ...
Ne ben ne mal ne respunt sun nevuld.

Ce texte a été respecté par tous les éditeurs, excepté par Jenkins et par Hilka, qui impriment : *Ne ben ne mal sun nevuld ne respunt*. Pourtant, ni la syntaxe ni la prosodie n'exigent cette retouche.

***V. 232-4.** E dist al rei : « Ben l'avez entendud ;
Guenes li quens ço vus ad respondud ;
Saveir i ad, mais qu'il seit entendud. »

Jenkins, reprenant une antique conjecture de Hofmann, a corrigé : « *Ben l'avez entendud, Guenes li quens* com *vus ad respondud.* » Conjecture très séduisante, ai-je dit dans mes *Commentaires* (p. 199), mais sans l'adopter. Hilka l'a adoptée, et Bertoni aussi, mais celui-ci écrit en note : « Però, data la grafia del ms., si può leggere *ço*, lezione accettabilissima (ben l'avete inteso ciò che il conte Gano vi ha risposto). »

Une leçon que l'on déclare acceptable ne devrait-elle pas être acceptée ?

***V. 326.** « Desfi les ci, sire, vostre veiant. »

Cette leçon du manuscrit a été respectée par tous les éditeurs, excepté Hilka, qui imprime [*en*] *vostre veiant.* Mais on lit déjà dans l'antique poème de la *Passion : E lor vedent monta en cel* (v. 469). *Lor vedent* se rencontre pareillement au v. 545 (éd. Hoepffner) de la *Chanson de sainte Foy.* Comparer aussi des expressions telles que : *Il la beisa maugré suen* (*Li contes du roi Flore, Nouvelles françaises du XIII^e siècle*, p. 104), *meon vol* (Serments de Strasbourg), *soe merci*, *mien escient*, etc. [1].

***V. 353-6.** Quand Ganelon monte à cheval, prêt à partir pour l'ambassade périlleuse, ses chevaliers attroupés autour de lui se lamentent et s'irritent contre Roland :

> « Ki ço jugat que doüsez aler
> Par Charlemagne n'ert guariz ne tensez.
> Li quens Rollant nel se doüst penser,
> Que estrait estes de mult grant parented. »

Bertoni commente ainsi le passage : « Bédier traduit : *Vous êtes issu d'un trop grand lignage.* Jenkins doit avoir compris le vers de la même façon, car il imprime *estraiz* (nominatif singulier). Mais il s'agit d'un pluriel, qui se rapporte à la fois à Ganelon et à Roland. Déjà G. Paris avait donné l'interprétation exacte : le vers signifie que Ganelon et Roland sont très proches parents. »

---

1. Voir B.H.J. Weerenbeck, *Participe présent et gérondif* (Thèse d'Amsterdam, 1927, p. 160-1, p. 316), et Lucien Foulet, *Petite syntaxe*, § 234.

Mais, si c'était vrai, ce serait l'idée de « même parenté » que le vers exprimerait, non pas l'idée de « haute parenté ». D'autre part, rien ne marque dans le reste du poème, où les parents de Ganelon sont longuement mis en scène, qu'ils soient aussi des parents de Roland, que le fillâtre et le parâtre remontent à un auteur commun. Bertoni a hésité d'ailleurs entre les deux interprétations, car on lit dans sa traduction : « Il conte Orlando non l'avrebbe dovuto pensare, chè voi siete uscito da famiglia di gran parentado. » *Uscito* et non *usciti*.

V. 397-401. Voici un passage suspect sous le rapport de la versification (on y trouve deux alexandrins) ; mais il l'est aussi à cause de son obscurité. On peut donc l'examiner dès maintenant, dans cette série de remarques consacrée aux leçons « douteuses au jugement ».

Sur la route de Saragosse, Ganelon explique au messager sarrazin comment et pourquoi l'insatiable Roland a réussi à se faire aimer de tous les Français et à les dominer :

« Il l'aiment tant ne li faldrunt nient ;
Or e argent lur met tant en present,
Muls e destrers e palies e guarnemenz ;
L'emperere meïsmes ad tut a sun talent ;
Cunquerrat li les teres d'ici qu'en Orient. »

Hofmann laisse intacts les deux alexandrins, mais les enferme dans une parenthèse, en signe qu'il les croit apocryphes. Müller, Clédat, Jenkins impriment : *Li emperere ad tut a sun talent*, pour la régularité du mètre. Bertoni fait comme eux et expose dans une note la difficulté qui subsiste : « Quel sens nous attribuons à ce vers, c'est ce que l'on voit à lire notre traduction : [*Grazie a lui*], *il re ha tutto ciò che vuole* (*a suo talento*). G. Paris proposait : *Le rei medisme a* ; Stengel imprime *L'empereor ad*, signifiant par là que le sujet serait Roland, lequel aurait eu Charles tout à sa disposition. Mais, sans compter que le manuscrit a *L'emperere*, cela me paraît *un po' troppo*. »

Bertoni a raison. Mais le manuscrit n'a pas seulement *L'emperere*, il a *L'emperere meïsmes*, et le mot semble utile pour marquer le passage, la gradation, des Français à Charles : « Roland comble les Français et *il n'est pas jusqu'à* l'empereur qui,

grâce à lui, n'ait tout ce qu'il veut, puisque Roland va conquérir pour lui l'univers entier. » Le mouvement de l'idée est bien celui-là [1], à telles enseignes que Léon Gautier biffe *meïsmes*, mais introduit *lui-méme* dans sa traduction : « A l'empereur *lui-même* il en donne autant que Charles en désire. »

Hilka, mécontent (à bon droit peut-être) du copiste, mais mécontent aussi des critiques qui l'ont corrigé, donne un texte bien différent, *Charles meïsmes fait tut a sun talent*, où six syllabes seulement subsistent du vers de douze syllabes du manuscrit. Il a emprunté *fait* à une autre rédaction du poème, celle du manuscrit de Châteauroux, qui donne : *Li enperere fait tut a son comant :* à ce compte, n'aurait-il pas pu lui emprunter le vers entier ?

Je crains fort que ce ne soit là un *locus desperatus* : car que peut-on espérer de l'avenir ? Que pourra faire l'éditeur futur, sinon signaler, lui aussi, ces difficultés, dont tant d'érudits ont déjà fait le tour, et répéter mot pour mot ce que Bertoni vient d'en écrire ?

***V. 458-61.** J'incline toujours à croire (voir *Comm.*, p. 202) que la répétition de *li mandet* ne compromet pas la beauté de cette phrase si belle.

***V. 645.** VII. C. cameilz d'or e argent cargiez.

Plusieurs éditeurs, dont Hilka, corrigent *d'or e argent*. Plusieurs autres, dont Bertoni, conservent la leçon du manuscrit : je me range à leur avis.

***V. 990.** A icez moz li .xii. per s'alient.

C'est-à-dire (pour assoner avec *meinent*, etc.) *s'aleient*, *s'aleier* étant un doublet de *s'aliïer*. Mais Stengel corrige *s'areient* (?) et Hilka propose en note de corriger *s'aveient*. L'idée que les douze pairs païens s'assemblent me semble aussi bien en situation que celles qu'on voudrait y substituer.

---

1. En ce sentiment, Génin traduit, non sans bonheur : « Les Français ont par lui tant d'or et tant d'argent... Tous, jusqu'à l'empereur, marchent à son caprice... »

***V. 1066.** Ma bone espee que ai ceint al costé.

Nous n'avons aucune garantie que le scribe ni l'auteur aient toujours appliqué la règle d'accord du participe et qu'en conséquence on doive imprimer *ceint' al costé* (Hilka) ou *ceinte al costé* (Bertoni). On trouve tant d'exemples du contraire pendant tout le moyen âge ! En voici deux entre mille : *Il avoit avec lui une trop belle femme a amie, que il avoit amenet d'Engleterre.* » (Froissart, éd. S. Luce et G. Raynaud, IV, 98, 21.) — « *Et cuidoit que li François euissent oubliiet la courtoisie qu'il leur avoit fait, mais non avoient.* » Froissart, *ibid.*, 24.

V. 1221. Un païen s'élance au combat *e sesescriet l'enseigne paienor.*

Tous les éditeurs ont considéré à bon droit la leçon *seses-çriet* comme produite par un *lapsus calami*. Fr. Michel (que les vers de neuf syllabes ne choquaient pas) a corrigé *E s'escriet* ; les autres ont corrigé *E si escriet*. Mais on lit dans l'édition Jenkins *E sis escriet*, dans l'édition Hilka *E si s'escriet*. Cette correction me semble difficile à justifier, soit qu'elle se fonde sur un emploi pronominal d'*escrier*, soit qu'elle suppose un pronom régime pluriel.

***V. 1789.** « Baron i fait la peine ».

La lecture *peinte* (pour *peine*) proposée par Jenkins et adoptée par Bertoni, me semble mal assurée, ainsi que le sens que ces critiques attribuent au vers.

V. 1861-2. « Tere de France, mult estes dulz païs,
Oi desertet a tant rubostl exill. »

Léon Gautier a corrigé d'abord (en 1875, comme avait déjà fait Müller) *Oi desertet a tant rubeste exill* ; puis, il a imprimé *Oi desertet e mis en grant exill* ; finalement (à partir de 1880), il a imprimé *Hoi es deserte de tanz baruns de pris*. Dans l'édition Stengel, on lit : *Hoi deserte estes de tanz vassals gentils*. Les autres éditeurs se sont contentés de retoucher l'épithète incompréhensible *rubostl*. *Rubeste* (Müller, Clédat et Jenkins) a le mérite d'être un mot très usuel, qui signifie « rude, funeste ». On ne peut pas en dire autant de *rubost* (Génin), de *rubostre* (Hofmann), de *rubuste* (Bœhmer), de *ruboste* (Hilka et Ber-

toni) : jamais aucun lexicographe n'a enregistré aucun de ces mots.

*V.1959. Un païen transperce Olivier d'un coup de la lance et lui dit : « Si Charles nous a fait du mal, il n'a pas sujet de s'en louer, car, rien que sur vous j'ai bien vengé les nôtres. » Olivier qui se sent frappé à mort, riposte, tue l'adversaire,

E dist après : « Paien, mal aies tu !
1959 *Içe ne di que Karles n'i ait perdut.*
Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd
N'en vanteras el regne dunt tu fus
Vaillant a un dener que m'i aies tolut
Ne fait damage ne de mei ne d'altrui. »

Francisque Michel (si circonspect pourtant à l'ordinaire) a cru devoir corriger, dans son édition de 1869 : *que Karles m'ait perdut*. « *M'ait perdut*, a écrit G. Paris (*Romania*, 1873, p. 101), est une leçon excellente, et qui concorde seule avec le sens général. » « Elle me paraît, à moi aussi, s'imposer », dit Bertoni. Il l'adopte donc et, faisant de *di* un impératif, il traduit : « Pagano, che tu abbia malanno ! Non dire che Carlo mi abbia perduto. »

Ce que Michel, Paris et Bertoni reprochent à la lecon *O*, (*n'i ait*), chacun le sent. Quand on la conserve, on est obligé de traduire, comme a fait Th. Müller : « Ich sage nicht, dass Karl da keinen Verlust erlitten habe ; *aber* du wirst nicht Dich rühmen..., » ou, comme a fait Gautier : « Je ne dis pas que Charles n'y ait rien perdu ; *mais* certes tu n'iras pas te vanter..., » ou, comme j'ai fait : « *Du moins* tu n'iras pas te vanter... » Et cet *aber*, ce *mais*, ce *du moins* témoignent qu'il faut, en bonne logique, que l'opposition soit marquée entre ce qu'Olivier concède à son adversaire et ce qu'il ne lui concède pas.

Mais plusieurs des renouveleurs de la *Chanson de Roland* interviennent ici. Au passage correspondant, on lit dans le manuscrit *P* :

« Outre ! » dist il, « maleois soies tu !
Je ne di pas Karles *n'i ait perdu*

De ceuls de France, de ses meillors escus.
Ne diras pas, el regne dont tu fus... »

On lit, dans le manuscrit V^7 :

« Ultre, » dist il, « paiens, mal aie tu !
Je ne di mie Karle *n'i ait perdu !*
N'en vanteras rien i aies tolu
A ces paiens, que ci ai tant veu.

On lit dans le manuscrit *C* :

Après li dist : « Paiens, mal aiez tu !
Je ne di mie K. *n'i ait perduz*,
Mais tu nel nonceras el reigné on tu fuz... »

On voit pourquoi nous avons, par exception, rangé l'examen de ce passage dans la présente série de remarques, réservée aux cas où *O* est seul : c'est que les critiques n'appellent guère à témoin les renouveleurs que lorsque leurs dires semblent propres à infirmer la leçon d'Oxford. Ici, les renouveleurs nous enseignent deux choses : 1°) Pour eux comme pour le scribe d'Oxford, *di* était bien un indicatif : d'une leçon *m'ait perdut*, nulles nouvelles. 2°) Seul le texte de *C* marque par le mot *mais* l'opposition entre les deux phrases. Les deux autres textes, *P* et V^7, se passent, comme *O*, du *Mais* qui nous semble si nécessaire.

L'explication est que les chansons de geste étaient destinées, non à être lues, comme les traductions que nous en faisons, mais à être déclamées : une simple inflexion de la voix, abaissée d'un ton, devait suffire, jadis comme aujourd'hui, à marquer le passage d'une proposition à la proposition opposée [1].

Ce qui le prouve, c'est que le poète emploie ailleurs la locution similaire *nel di por ço*. Dans la scène où Ganelon engage

1. C'est bien d'ailleurs ce qui se produit en *O*, quelques vers plus haut. L'adversaire d'Olivier a dit (v. 1950), parlant de Charles : *Tort nos ad fait : nen est dreiz qu'il s'en lot.* Léon Gautier a traduit : « L'empereur nous fit tort, *mais* n'aura guère lieu de s'en louer », et j'ai traduit : « *S'il* nous a fait du mal, il n'a pas sujet de s'en louer ». Mais le poète a écrit deux propositions coordonnées et s'est dispensé du *Mais* : il s'en est remis au récitant de changer l'intonation.

les Sarrasins à attaquer les Français, il leur dit, selon la traduction de Léon Gautier : « Je ne dis pas que les vôtres ne soient mis en pièces ; *mais* livrez leur un second combat ; » il leur dit pareillement, selon la traduction de Bertoni : « Non ho bisogno di dirlo, dei vostri vi sarà là una carneficina : *ma* date loro ugualmente un'altra battaglia... » Pourtant, ni le *mais* de Léon Gautier, di le *ma* de Bertoni ne répondent à un *mais* du vieux texte, qui est ainsi conçu :

591 « Nel di por ço, des voz iert la martirie.
Altre bataille lur livrez de meïsme... »

V. 2425 et suiv. Naimes dit à l'empereur Charles :

« Veez avant de dous liwes de nus,
Vedeir puez les granz chemins puldrus,
Qu'asez i ad de la gent paienur.
Car chevalchez ! Vengez ceste dulor !
— E ! Deus ! » dist Carles, « ja sunt il ja si luinz !
Cunsentez mei e dreiture e honur... »

Stengel, pour écarter le pléonasme, a corrigé : « *Ja me sont il trop loinz !* » Müller, Gautier, Clédat, Bertoni ont mis : « *Ja sunt il la, si luinz !* » *La* (= là-bas) choque, s'il veut désigner un nuage de poussière qui va s'éloignant et qui, dans un instant, aura disparu. Fr. Michel, Génin, Jenkins et Hilka ont respecté la leçon du manuscrit. J'ai fait de même, tout en marquant (*Glossaire*, au mot JA) que la répétition est insolite. Je lis pourtant dans le *Perceval* de Gerbert de Montreuil (éd. M. Williams, t. II, v. 13754-7) :

A poi Gavains de doel ne font,
Quant il vit de son sanc la trache.
Urpins li dist : « *Ja* vostre estrache
Ne vous venra (*corr.* verra ?) *ja* mais en vie. »

***V. 2594.** Plusurs culurs i ad peinz e escrites.
L'irrégularité est forte, mais non sans exemple (*Commentaires*, p. 227).

V. 2925. Charlemagne prévoit les malheurs qu'entraînera la mort de Roland : « Contre moi, dit-il, se révolteront les

Saxons, les Hongrois,... et tant de peuples maudits; *Puis entrerunt mes peines e mes suffraites.* »

Michel et, à son exemple, Génin, Müller, Gautier, ont corrigé *encrerrunt* ; G. Paris et Clédat, *encreistront* ; Stengel, *en trerunt* ; Hilka (d'après V^4) *en trairai*. Bertoni propose dans ses notes *en creirunt* (« i rebelli crederanno, si convinceranno delle mie pene ») ; « mais, ajoute-t-il, il n'est pas besoin de toucher ici à la leçon du manuscrit. »

J'incline à lui donner raison. On peut, à la rigueur, entendre *entrerunt* au sens de « commenceront » (cf. des expressions telles que « entrer en colère » et mes *Commentaires*, p. 229) ; à la rigueur aussi, on peut admettre en outre que les *peines* et les *suffraites* dont parle Charlemagne ne concernent que ses futurs soucis de chef d'armée : ils ne « commenceront » en effet à le tourmenter que lorsqu'il lui faudra réprimer des révoltes.

***V. 3669-70.** On mène jusqu'au baptistère les païens de Saragosse.

S'or i ad cel qui Carle cuntredie,
Il le fait prendre o ardeir ou ocire.

J'ai dit dans mes *Commentaires* (p. 238) que la correction traditionnelle, introduite d'abord par Génin, *pendre* pour *prendre*, me semblait « presque nécessaire » et je l'ai introduite dans le plus récent tirage de mon édition. Je regrette aujourd'hui d'avoir abandonné le scribe. Il est concevable en effet que Charles, qui fait périr certains païens, se contente de se saisir de certains autres. Cf. le v. 1816 : *Li reis fait prendre le cunte Guenelun*. Un chevalier reconnaît le roi Richard revenant d'Outremer, qui passe par l'Autriche et le fait arrêter (Philippe Mousket, cité par La Curne) : « *Prouvost, dit il, je l'ai veü, Le roi vés le ci ou il siet. Or le prendrés, car il me siet.* »

V. 3684. L'empereur *vint a Burdeles, la citet de...* De quel éloge le poète avait-il honoré la cité de Bordeaux ? Le scribe n'a pas achevé le vers. Mais Francisque Michel l'a achevé : *la citet de valur*, et tour à tour Génin, Müller, Hofmann, Böhmer, Gautier, Clédat ont imprimé la *citet de valur*. Stengel est

venu, qui a imaginé autre chose : *la citet de renum*, et tour à tour Jenkins, Hilka, Bertoni ont imprimé *la citet de renum*.

*V. 3709-10. Ço dist al rei : « O est Rollant le catanie,
Ki me jurat cume sa per a prendre ? »

Jenkins et Hilka corrigent : *Ki jurat mei...* « C'est, écrit Jenkins, la construction primitive ; le copiste a modernisé. » Mais qu'est-ce qui nous prouve que la construction *ki me jurat* n'est pas aussi ancienne que l'autre ?

*V. 3780-1. Quant Guenes veit que ses granz plaiz cumencet,
De ses parenz ensemble od li out trente.

Les mots *od l*[*i*] ont été grattés, mais redeviennent lisibles, au témoignage de Ch. Samaran, sous les rayons ultra-violets. Le vers est irréprochable ; cf. les v. 1411-2 : *De ses parenz ensembl' od li tels trente Ki de murir nen ourent esperance.* Il n'y a donc pas lieu de corriger *asemblet i out* trente, comme ont fait Jenkins et Bertoni.

V. 3786. Ço li dist Guenes : « En vos....ami....
Getez mei hoi de mort e de calunje. »

Ce qui suivait *vos* dans le manuscrit a été gratté et le reviseur a écrit *ami* sur l'espace gratté (voir Samaran, *ouvr. cité*, p. 22).

« Une retouche est nécessaire, écrit Bertoni. Entre les diverses conjectures : *Ço li dist Guenes : en vos ai ma fiance* (Bœhmer, Jenkins), *en vos ai jo fiance* (Müller, etc.), et *En vos me fi, amis, ço li dist Guenes*, je me décide en faveur de cette dernière, qui est due à Stengel. »

Pourquoi cette préférence ? et ne pourrait-on pas aussi bien se décider en faveur de celle-ci, qui est due à Hilka : « *Ço li dist Guenes : En vos met m'escience* ? Et combien d'autres, non moins séduisantes peut-être, ne pourrait-on pas former ?

V. 3812. Ja por murir n'en ert veüd gerun.

Locus desperatus, comme le prouverait, s'il en était besoin, la seule énumération des conjectures proposées.

V. 3831-3. Ici s'est produit un accident que j'ai décrit comme

voici dans mes *Commentaires* (p. 197) : « Thierry, accusant Ganelon, dit :

Pur ço le juz a pendre e a murir
E sun cors metre si cum fel ki felonie fist,

et l'on voit aussitôt que le scribe a omis par distraction un hémistiche après *metre*[1]. Mais que faire ? S'efforcera-t-on de retrouver cet hémistiche ?... » Et je me permettais de recommander aux critiques de s'en abstenir, par respect pour l'auteur de la *Chanson de Roland* : les éditeurs de l'*Énéide* ne s'abstiennent-ils pas, par respect pour Virgile, de compléter les vers qu'il a laissés inachevés ?

Avais-je tort ? Voici quel « jugement », au plaid d'Aix-la-Chapelle, Thierry a prononcé, selon Génin :

« Pur ço le juz a pendre e a murir
E sun cors metre en un feu e bruir ; »

selon Müller, Gautier et Clédat :

« Pur ço le juz a pendre e a murir
E sun cors metre el champ pur les mastins ; »

selon Müller (édition de 1878, en note) :

« Pur ço le juz a pendre e a murir
E sun cors metre as luz e as mastins ; »

selon Fr. Michel (édition de 1869) :

« Pur ço le juz a pendre e a murir
E sun cors metre el champ par (*sic*) les mastins ;

selon Stengel, Jenkins et Hilka :

« Pur ço le juz a pendre e a murir
E sun cors metre en peine e en eissil ; »

selon Bertoni (*edition minor*) :

« Pur ço le juz a pendre e a murir
O sun cors metre en grant turment tut vif ; »

1. Bertoni a écrit, à ma surprise (p. 409) : « Bédier (p. 197) pense que c'est l'auteur lui-même qui a laissé le vers inachevé. » Mais, comme on voit, c'est le scribe, non pas l'auteur, que j'ai mis en cause.

selon Bertoni (*editio maior*) :

« Pur ço le juz a pendre e a murir
O sun cors metre a grant turment tut vif. »

J'ai cherché à mon tour dans le Jardin des Supplices, et j'y ai cueilli ces quelques hémistiches :

E sun cors metre en la boue a gesir,
E sun cors metre en croiz sor le chemin
E sun cors metre en l'estree a podrir,
E sun cors metre en past a cez corbins.

De ces onze versions, laquelle est la plus authentique ? laquelle, la plus apocryphe ?

*V. 3850-2. Quant veit Tierri qu'or en ert la bataille,
Sun destre guant en ad presentet Carle.
Li emperere li recreit par hostage.

Le même terme de la langue juridique, *recreire*, qui concerne ici Thierry, concernait, cinq vers plus haut, son adversaire, Pinabel. Ces passages sont obscurs. Il est constant tout au moins que Charlemagne, qui est tenu de traiter pareillement le champion de l'accusé et l'accusateur, accomplit par deux fois un même rite, applique à l'un comme à l'autre la procédure de l'admission à « recreance ». On n'est donc pas autorisé à remplacer *recreit* par *receit*, comme ont fait Fr. Michel (édition de 1869) et Bertoni[1].

V. 3981-3. Charlemagne annonce à ses évêques que la reine sarrasine demande à se faire chrétienne :

« Baptisez la, pur quei Deus en ait l'anme. »
Cil li respundent : « Or seit fait par marrenes,
Asez cruiz e linees dames. »

1. On lit dans le *Ruolandes liet* (éd. Bartsch, 1874, v. 8869), qui est la seule version qu'on puisse ici comparer à la version du manuscrit d'Oxford :

Er nam vone Thirrîke
Thrîzeh gîsele theme rîke
In thême selven gethinge.

Le renouveleur allemand a donc compris, comme le scribe d'Oxford, que Charlemagne exige de Thierry aussi bien que de Pinabel que trente otages lui soient livrés.

La correction traditionnelle est : *Assez creües e alignees dames. Aligné* au sens de « qui est de bon lignage », est bien attesté; *creü*, « digne de confiance », est plus difficile à accepter.

V. 3984. As bains ad Ais mult sunt granz les c...
La baptisent la reïne d'Espaigne.

(On ne lit rien après le *c*... qu'un jambage, vestige d'on ne sait quelle lettre.)

Pour compléter le vers, certains éditeurs écrivent *campaignes*, les autres *cumpaignes*. Mais qu'importe l'étendue plus ou moins grande des campagnes qui entourent la cuve baptismale? Et quant à *cumpaignes* au sens de « rendez-vous de noble compagnie », ceux qui introduisent ce mot sauraient-ils en produire des exemples anciens?

*
* *

Nous venons de considérer environ soixante leçons controversées. Presque toujours, nous avons rejeté comme inutiles ou comme arbitraires les retouches proposées. Je sais pourtant jusqu'à deux passages où l'effort de la critique conjecturale n'a pas été stérile. En effet, aux vers 2600-1, *Li nostre deu i unt fait felonie, Ki en bataille oi matin le* (= le roi) *faillirent*, je crois nécessaire, ayant aujourd'hui perdu tout espoir de trouver un second exemple de cette construction, de corriger, comme ont fait presque tous les éditeurs, *li faillirent*. De même, aux vers 3130-2, je crois aujourd'hui nécessaire (le cas du v. 368 est différent) de remplacer *Uns Sulians ki ad dit*... par *Uns Sulians li ad dit*...

Ce sont (avec la substitution de *furrel* à *furrer* et de *carner* à *carnel*) les seules corrections qui s'imposent. Partout ailleurs, en ces cinq ou six cents vers, il faut se garder de rien changer au texte du manuscrit, soit que le copiste ait été incriminé à tort, soit qu'à « corriger », on ne fasse que remplacer de l'incertain par de l'incertain.

B. Du discernement des leçons apocryphes aux lieux où l'on peut recourir aux remaniements, français ou étrangers, du poème.

Il est temps d'en venir à ces remaniements de la *Chanson*

de Roland qui, pour nous aider à en contrôler et, au besoin, à en rectifier le texte, nous offrent, nombreux, leur témoignage.

« L'édition de M. Müller est la seule qui soit véritablement critique. C'est lui qui le premier a su utiliser le manuscrit de Venise et tous nos Remaniements, le *Ruolandes Liet* et le *Karl* de Stricker. Il a vu, d'un œil net, toutes les lacunes de la version d'Oxford ; il les a comblées par autant d'extraits empruntés aux textes de Venise, de Paris et de Versailles. Il a corrigé mille fautes évidentes du scribe si médiocre et si distrait qui a écrit le texte de la Bodléienne. Il a remis cinq cents vers sur leurs pieds. Il a replacé dans leur ordre logique des strophes qui avaient été bouleversées. Depuis sept ans, depuis dix ans peut-être, il prépare avec une patience héroïque et nous promet une Introduction où il doit éclaircir les dernières ténèbres qui enveloppent encore notre Épopée nationale. Cependant, mécontent de lui, il va nous offrir une nouvelle édition de son texte, plus parfaite, plus critique encore... »

On l'a reconnu à la chaleur du style : c'est Léon Gautier, qui, dans l'introduction de sa propre édition, datée de 1872 [1], célèbre ainsi les mérites de l'édition de Müller, datée de 1863. Müller avait, en effet, systématiquement consulté et systématiquement exploité tous les textes, mais sans munir ses éditions du moindre Avant-propos : en sorte qu'il faut en venir, chose curieuse ! à la tardive édition de Léon Gautier pour trouver quelgues pages, les plus anciennes que je connaisse, où un critique ait dénombré ces textes en disant de quoi ils peuvent servir, quels espoirs on peut fonder sur eux. C'est donc l'exposé de Léon Gautier que nous transcrirons.

« Quelle que soit, écrit-il [2], la valeur du célèbre manuscrit d'Oxford [*O*], il n'est pas tel encore que nous le voudrions. Mais nous avons par bonheur quelque moyen d'en combler les lacunes et d'en corriger les erreurs.

« Une rédaction antique de la *Chanson de Roland* nous est offerte par un très précieux manuscrit de Venise [V^4]. C'est bien là la version primitive de notre poème : nous la reconnaissons à sa brièveté magnifique, à sa simplicité, mais surtout à sa versification et à son style. Les variantes [par rapport à *O*] sont nombreuses, mais peu considérables... Bref, le manuscrit de Venise serait parfait, s'il n'avait pas deux graves défauts. Tout d'abord il est écrit par un copiste très ignorant, en un français redoutablement italianisé :

1. P. CXLXXVIII.
2. P. XLIII et suivantes.

« Li cont Rollant se mis per la gran presie,
Mais del ferir no fina e no cesse.
Tint Durindarda sa bona spee traite,
Oberg che rompe e descassa qui elme,
Trencha qui cors e qui punge le teste,
Tel cent paien ceta morti ver tere,
Noi e quel vasal no se cuit esere...

« Et, en second lieu, il ne nous offre la version primitive que jusqu'au vers 3682 de notre texte d'Oxford... Toujours est-il que nous possédons en double la version primitive d'environ 3.500 vers de notre poème... »

Léon Gautier énumère ensuite les cinq manuscrits divisés en deux groupes, — *CV*[7] (Châteauroux et un autre manuscrit de Venise d'une part), *PLT* (Paris, Lyon et Cambridge d'autre part), — où la rime a remplacé l'assonance. Il les apprécie en ces termes[1] .

« Autant ces remaniements sont méprisables aux yeux de l'artiste et du poète, autant ils ont de l'intérêt aux yeux de l'érudit. On ne les a pas suffisamment tenus en estime ; on n'en a pas fait assez usage. C'est qu'en effet quelques-uns d'entre eux renferment un certain nombre de vers et de couplets antiques, qui nous sont ou seront très précieux pour l'établissement du texte primitif... Notre texte d'Oxford est médiocre. On y surprend à tout instant le scribe en flagrant délit de négligence et d'oubli. Il a omis des vers et même des couplets entiers. Comment retrouver ces vers et ces laisses oubliées ? Comment combler ces lacunes ?

« C'est ici que les rajeunisseurs se présentent à nous, leurs manuscrits à la main, en nous disant : *Tolle, lege.* Les lacunes, toutes les lacunes du texte d'Oxford, sont comblées par nos *refacimenti*, et il est possible de reconstruire avec eux le texte primitif dans toute son intégrité. Sans doute il y faudra des soins délicats ; sans doute il sera nécessaire de ramener ces textes au dialecte original. Mais enfin la chose est possible et nous l'avons entreprise...

« Nous avons tenté cette restitution [2] pour plus de deux cents vers que nous avons ajoutés au texte de la Bodléienne. Mais nous n'avons pas osé faire ces additions dans le corps même de notre texte, nous les avons reléguées dans nos notes. C'est encore la première fois que cette tâche sera entreprise d'après cette méthode... Les rédactions du *Roland* qui se rencontrent dans les littératures étrangères ont été également mises à profit...

---

1. P. CVII et suivantes.
2. P. CXCVI.

Le jour viendra peut-être où, encouragé par la critique, nous oserons faire entrer dans le corps même de notre texte les additions par nous proposées.»

Ce jour très désiré ne tarda pas à se lever. De 1877 à 1880 parurent, sur le classement des diverses recensions, c'est-à-dire sur leurs rapports mutuels et sur le rapport de chacune à l'archétype, des études nombreuses, dues à Stengel, à Wendelin Foerster, et à leurs élèves, les Adolf Rambeau, les Hugo Ottmann, les Hermann Perschmann, les Franz Scholle, qui conspiraient toutes à établir une même thèse.

D'après ces critiques, les rédactions en strophes assonancées, *O* et *V*⁴, offrent en commun des leçons apocryphes, tandis que dans les autres recensions (la version rimée *CV*⁷, *PLT* et les versions étrangères, *n*, *K*, etc.), on ne rencontre jamais un trait qui soit commun à deux ou à plusieurs d'entre elles et que l'on doive considérer comme apocryphe. D'où il suit, entre autres conséquences, que toute leçon *O* doit être rejetée, qui est contredite par *V*⁴ d'accord avec l'une quelconque des autres recensions. Inversement, toute leçon étrangère à *OV*⁴, mais fournie par deux autres versions au moins, doit être réputée authentique et introduite dans le texte. La figure que voici représente ce classement.

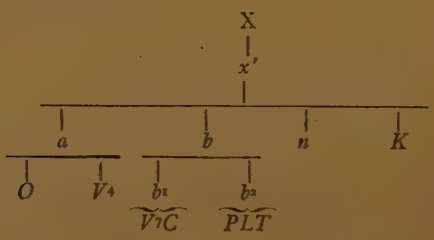

Ce système séduisit des générations d'érudits. Rigoureux, il plaisait par cette rigueur même. Grâce à lui, « le texte primitif (L. Gautier le prédisait) serait reconstruit en toute son intégrité, avec une sûreté mathématique ». Il osa enfin introduire dans le corps du texte les deux cents vers addition-

1. Dans cette figure *n* et *K* représentent les deux principales versions étrangères, *n* la *Karlamagnussaga*, *K* le poème du Prêtre Konrad.

nels jusqu'alors relégués aux Notes, et c'est alors, en 1879, qu'il écrivit : « Nous avons résolument adopté la méthode critique, laquelle consiste, dès que nous possédons *trois* familles de manuscrits, à faire entrer dans notre texte la leçon qui est fournie par deux d'entre elles contre la troisième. »

Theodor Müller n'avait-il donc établi son texte, comme Foerster et Stengel le lui reprochaient, qu'au gré de sa fantaisie et de son dilettantisme ?

Il n'en était rien. Lui aussi, il avait établi un classement généalogique des versions, fondé sur des observations nombreuses. Lui aussi, il avait élaboré une thèse d'ensemble, et son seul tort était d'avoir trop longtemps tardé à l'exposer. Il s'y décida enfin : son édition de 1878 est munie d'une préface explicative et il développa longuement ses idées dans un article de la *Zeitschrift der romanischen Philologie*, qui parut l'année suivante (t. III, p. 443).

Il y soutint — et c'est le nœud vital du système — qu'en certains des passages où deux leçons s'opposent, l'une donnée par *O* seul, l'autre par tous les autres textes, la leçon *O* est irréprochable, tandis que la leçon rivale n'en est qu'un fâcheux remaniement. La leçon rivale est fautive, et de telle sorte qu'on est tenu de l'attribuer à un seul auteur responsable, à un unique reviseur, α. D'où il suit que le texte d'Oxford a autant d'autorité à lui seul que tous les autres réunis.

Mais il ne parvint pas à persuader ses adversaires. Le classement Foerster-Stengel, selon lequel *O* n'est rien qu'un membre d'une famille représentée aussi par V^4, prévalut : il porta tous ses fruits dans l'édition que Stengel avait annoncée depuis des années et qui parut enfin en 1900.

Le poème compte, dans le manuscrit, 3.998 vers. Par application des règles qu'impose ledit classement, il en compte, dans l'édition Stengel, 4.635, soit 637 vers nouveaux, façonnés d'après des patrons fournis par les autres rédactions. De plus, Stengel a retouché près d'un millier des vers du manuscrit d'Oxford.

Fallait-il se féliciter de tant de retouches et de si riches accroissements ? Il se trouva que la thèse de Theodor Müller, tombée depuis tant d'années dans le décri, ou plutôt dans un oubli plus injurieux encore que le décri, en fut retirée en 1909 par

un érudit américain, Frederick Bliss Luquiens ; en 1912, je l'ai revendiquée à mon tour [1].

Nous en avons été blâmés, lui par Stengel, moi par Foerster, assez sévèrement pour que je me sente en droit de rappeler que nous avons ajouté aux arguments de Müller quelques arguments propres à renforcer son système.

Pour en établir le bien-fondé, il fallait et il suffisait que l'on sût produire un passage, un seul passage, où, *O* disant une certaine chose, tous les autres textes s'accordant à dire une certaine autre chose, il apparût que la leçon originale est en *O* et que la leçon opposée n'en est que l'altération.

Une seule preuve aurait suffi : j'en ai produit (*Commentaires*, p. 93-125) jusqu'à quatorze. On a pu en contester une ou deux : tant qu'on en laissera subsister une seule, la thèse subsistera tout entière.

Où en est-on aujourd'hui ? Hilka, dans sa préface, reprend à son propre compte, comme j'avais fait, l'antique maxime de Müller, qu' « on n'est tenu d'abandonner une leçon offerte par *O* que lorsqu'elle semble insoutenable *aus inneren Gründen*, pour des raisons internes, tirées de l'examen du passage considéré », et il me fait l'honneur de reproduire en l'approuvant l'opinion que j'avais exprimée en ces termes : « Le classement de Theodor Müller est le bon. On doit traiter la *Chanson de Roland*, pour ce qui est de la constitution de son texte, comme si elle ne nous était connue que par deux manuscrits, fautifs l'un et l'autre, *O* d'une part, α d'autre part. »

Quant à Bertoni, il écrit (p. 19) :

« L'éminente dignité du manuscrit d'Oxford s'est manifestée de façon toujours plus éclatante, à mesure que progressaient et que s'approfondissaient les recherches, tandis que se révélaient inutiles et vaines les tentatives de certains érudits (la très laborieuse édition de Stengel parue en 1900 particulièrement) pour revendiquer, en face de *O*, la valeur des autres manuscrits et pour les placer sur le même plan que le manuscrit d'Oxford. La thèse récemment développée par Bédier a donc trouvé le terrain préparé, la thèse que la prééminence d'*O* est de telle nature que son témoignage a autant de poids à lui seul que celui de tous les autres manuscrits de la *Chan-*

1. Dans un article paru au t. XLI (p. 331) de la *Romania*, *De l'autorité du manuscrit d'Oxford pour l'établissement du texte de la* Chanson de Roland, article recueilli au t. III (1913) de mes *Légendes épiques*.

son. Nous ne nous arrêterons pas à répéter les arguments, anciens ou nouveaux, apportés par Bédier ; nous en dirons seulement que dans leur ensemble ils sont valables... : la prééminence d'*O* n'a aujourd'hui plus besoin d'être démontrée. »

Pour représenter graphiquement cette vue des choses, Bertoni dessine (p. 21) un *stemma codicum* :

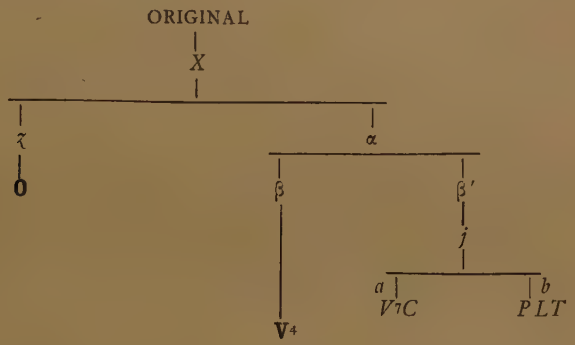

Et cette figure est identique [1] à celle que j'ai dessinée à la p. 85 de mes *Commentaires*, pour représenter le classement de Theodor Müller.

*
* *

Mon édition, l'édition Hilka et l'édition Bertoni sont donc fondées sur un même principe : toutes trois, rejetant la thèse de Stengel et de Förster, se réclament de la thèse de Müller.

On conçoit que j'aie plaisir à consigner dans le relevé qui suit les effets de cet accord.

1° Bertoni s'abstient, comme j'ai fait, d'emprunter aux *rifacimenti* les vers complémentaires qui se lisent dans l'édition de Stengel (et déjà pour la plupart dans les éditions de Léon Gautier), savoir ceux que Stengel appelle 3 a, 5 a, 12 a, 24 a, 30 a, 46 a, 93 a, 105 abc, 123 abc, 126 a, 128 a, 136 abcdef, 168 a, 169 a, 180 a, 183 a, 190 ab, 200 a, 230 a, 240 ab, 243 a, 247 a, 257 a, 258 a, 264 a, 270 a, 276 a, 277 a, 282 a, 286 ab,

1. A quelques détails près (ils portent sur certaines lettres minuscules ; de plus, Bertoni n'a pas fait entrer dans son schéma les versions étrangères).

289 a, 293 ab, et ainsi de suite : en tout 290 vers postiches, qui ne reparaîtront plus, j'espère, dans les éditions futures de la *Chanson de Roland*[1].

2° A la différence de Gautier et de Stengel, Bertoni s'abstient, comme j'ai fait, d'ajouter au texte d'Oxford :

après le v. 330, une strophe (discours de Charlemagne);

— après le v. 791, une strophe (présentation de Durendal et de Veillantif);

— après le v. 813, une strophe (résumé des événements);

— après le v. 1081, une strophe, celle-ci propre à l'édition Stengel (Olivier exhorte pour la quatrième fois Roland à sonner son cor);

— après le v. 1437, trois strophes (dont l'une est un doublet de la strophe des Présages et dont les autres insistent sur l'horreur des combats);

— après le v. 1448, trois strophes (complément de l'épisode de Margariz, et sermon de Turpin);

— après le v. 1482, trois strophes (complément de l'épisode de Grandonie et nouveau sermon de Turpin);

— après le v. 1626, une strophe (description de la déroute des païens);

— après le v. 1679, quatre strophes (incidents de bataille);

— après le v. 1752, une strophe (Roland se décidera-t-il à sonner du cor? Le doute se prolonge);

— après le v. 1850, une strophe (histoire des meurtriers de César, ancêtres de Ganelon);

— après le v. 1868, une strophe (lamentations de Roland);

— après le v. 1911, une strophe (récit peut-être authentique, mais dont on peut se passer, de la fuite de Marsile);

— après le v. 2055, une strophe (complément, nécessaire quant à l'idée, mais peu autorisé en sa forme, de l'épisode de Gautier del Hum);

---

1. Hilka les a, lui aussi, rejetés presque tous. Il n'a accepté que ceux-ci :
46 a : Dïent païen : « Bien fait a otreier. »
240 a : « De voz baruns or li trametez un. »
309 a : « Certes, dist Charles, trop avez maltalent. »
829 a : Plore des oilz, tire sa barbe blanche.
2299 a : Tient Durendal s'espee, tote nue.

— après le v. 2163, une strophe (réflexions des païens, qui se sentent perdus) ;

— après le v. 2245, une strophe (monologue de Roland).

Soit vingt-cinq strophes, formant ensemble quelque 350 vers, lesquels ne pouvaient que compromettre la gloire du poète.

3° Bertoni s'abstient, comme j'ai fait, de modifier l'ordre des strophes proposé par *O* :

— dans la scène du Défi (v. 274-336) ;

— dans la scène du Départ de Ganelon (v. 342-365) ;

— dans la scène ou intervient Abisme (v. 1467 et suivants).

4° Bertoni s'abstient, comme j'ai fait, de retoucher, dans le texte d'Oxford :

le v. 77, Dient païen : « De ço avum nus asez» ;
le v. 314, Ço est Baldewin, ço dit, ki ert prozdoem [1] ;
le v. 485, Marsilies fut esculurez de l'ire [2] ;
le v. 526, Tanz colps ad pris sur sun escut bucler ;
le v. 528, Quant ert il mais recreanz d'osteier ?
le v. 796, Vint i Astors... ;
le v. 1257, Nuveles vos di... ;
le v. 1619, L'escut vermeill li freint, de col li portet [3].
le v. 2025, Gesir adenz, a la tere sun vis [4] ;
le v. 2213, E pur glutun veintre e esmaier ;
le v. 2214, En nule tere n'ad meillor chevaler ;
le v. 2242, ...Turpins, le guerreier Charlun ;
le v. 2297, Ço sent Rollant la veüe ad perdue [5] ;
le v. 2475, ...« Mare fustes, Rollant ! » ;
le v. 2710, Par bel'amur malvais saluz li firent [6] ;
le v. 3525, Par tut le camp ses cumpaignes ralient [7].

---

1. Hilka propose ici une conjecture : « *ço di qu'il ert prozdoem !* »

2. Hilka admet la correction introduite par plusieurs de ses devanciers : *Li reis Marsilies fut escolez de lire.*

3. Hilka : de [l] col.

4. Hilka adopte la correction traditionnelle (*V*⁴, *CV*⁷, *PLT*) : *contre Orient sun vis.*

5. Hilka adopte la correction suggérée par les rédactions du groupe α : *que la mort fort l'argue.*

6. Hilka : *si firent.*

7. Hilka (d'après *V*⁴) : *raliet.* C'est le cas où je suis le plus tenté de me ranger à son avis.

*
* *

Sous le couvert d'une même thèse fondamentale, — la thèse de Theodor Müller, que Hilka et Bertoni acceptent, comme moi, sans réserve, — des conflits s'élèvent pourtant, fréquents entre Hilka et Bertoni, plus fréquents entre eux et moi. Dans sa brève et forte préface, Hilka veut bien me traiter avec une sorte de partialité bienveillante à quoi je suis sensible ; il ne laisse pas néanmoins d'y faire toutes réserves (p. VIII) sur la méthode que je préconise en matière de critique des textes, méthode qu'il juge timorée. Dès les premières lignes de sa préface, Bertoni s'en prend aussi à moi dans le même esprit :

« Le manuscrit d'Oxford, écrit-il, est celui qui représente le mieux l'original. On comprend donc que, dans sa récente édition, Joseph Bédier l'ait préféré aux autres ; seulement, il l'a reproduit avec une rigueur que l'on ne peut pas ne pas juger excessive. Il sera démontré, je crois, dans les pages qui suivent, que de nombreuses altérations de ce manuscrit insigne peuvent être réparées à l'aide du texte franco-italien de la Bibliothèque Saint-Marc de Venise. Je dirai même que (sans compter quelques conjectures et quelques interprétations qui me sont propres), cet usage discret, mais opportun, du manuscrit de la Marciana, doit être considéré comme une nouveauté de mon édition. Les autres manuscrits (ceux du *Roman de Roncevaux*) ont aussi été utilisés quand il l'a fallu... »

Il y reviendra à maintes reprises. Le respect que chacun porte au manuscrit d'Oxford ne doit pas dégénérer en obséquiosité ; il s'en tiendra, lui du moins (p. 28), à un *obsequium rationabile.*

Peut-être est-il possible (j'essaierai du moins) de dresser un bilan. Je reprendrai l'examen de tous les cas où deux éditeurs au moins se sont rencontrés pour substituer à une leçon *O* une leçon rivale, empruntée à V^4 ou aux acolytes de V^4.

Il faut d'abord former un lot à part des lieux où tous les critiques rejettent à bon droit la leçon *O*, mais où la correction est due soit à une remarque de simple bon sens, soit à une autre leçon *O*, et non pas à l'une quelconque des « versions latérales ».

Quand, par exemple, revenant du camp de Charlemagne, le messager païen, Blancandrin, se présente devant le roi Marsile,

O dit absurdement (v. 414) : *Blancandrins vint devant l'empereür*. Tous corrigent, comme il convient, *devant Marsiliun*, et il est bien vrai que les versions CV^7 et *n* portent *Marsiliun* ; mais ce ne sont pas elles qui ont suggéré et fourni la correction, c'est le bon sens.

Quand on lit, en *O*, que l'émir Baligant avait trouvé un beau nom pour son épée, et qu'on bute aussitôt après (v. 3145) sur une phrase, *Par la Carlun dunt il oït parler...*, qui commence et qui ne s'achève pas, on n'a besoin d'aucune aide extérieure pour s'apercevoir qu'elle ne s'achève pas ; quant à deviner ce qu'elle avait signifié avant que d'être mutilée, on y parvient aussi sans aucune aide extérieure : on peut se passer des versions latérales, puisque le v. 3564 du manuscrit *O*, *Li amiralz « Preciuse ! » ad criee*, révèle que, pour avoir ouï parler de l'épée de Charles, Joyeuse, l'émir appelait la sienne Précieuse.

Il en va de même de plusieurs autres corrections nécessaires, ou presque nécessaires, *tant* au lieu de *tuit* (v. 451), *Guenelun prist* au lieu de *E Guenes l'ad pris* (v. 509), *Gerins* au lieu de *Engelers* (v. 1261), *Otes* au lieu de *Gualter* (v. 1297), *sun helme* au lieu de *s'espee* (v. 1531), *entrez* au lieu de *venuz* (v. 2855), *Tierri* au lieu de *Henri* (v. 2883), *En blanc sarcou sunt enz mis*, au lieu de *Un blanc sarcou* (v. 2966), *Loranz* au lieu de *Guinemans* (v. 3022), *desclot* au lieu de *dèl dos* (v. 3922).

Il en va de même encore des cas où l'on remarque en *O* des lacunes, notamment après le v. 629, aux environs du v. 1438 (épisode tronqué de Margariz) ou après le v. 2055 (épisode tronqué de Gautier del Hum) : c'est le seul bon sens qui constate ces lacunes, et les remanieurs s'offrent à les combler, mais jamais n'y réussissent.

Il n'est pas un de ces passages dont un lecteur un peu attentif du manuscrit *O* n'eût remarqué l'altération, quand bien même toutes les versions du groupe α eussent péri. Dans un recensement des services qu'elles ont vraiment rendus, on ne saurait donc compter aucun de ces cas à leur actif.

*
* *

Les cas qu'il convient de retenir, je les distribue en trois séries, selon qu'à la question : « A-t-on bien fait d'amender *O*

par recours à des leçons du groupe α ? », je crois légitime de répondre « Oui » ou bien « Peut-être » ou bien « Non ».

Liste des « Oui » : lieux où une correction fournie par quelque version du groupe α semble vraiment devoir s'imposer.

V. 1377. S'adressant à Olivier, qui vient de tirer Hauteclaire du fourreau et d'occire un païen,

Ço dist Rollant : « Vos rec... frere ;
Por itels colps nos eimet li emperere. »

On voit en *O*, sur la ligne, *Ço dist Roll. vos rec*, puis un espace gratté, puis *io frere* ; et, dans l'interligne, au-dessus de l'*e* de *rec*, on lit *eif*.

De là le texte de l'édition Francisque Michel : « *Vos receif jo frere !* » et le texte de toutes les éditions subséquentes, adopté aussi par Jenkins : « *Or vus receif io frere !* »

Le premier, je crois, j'ai contesté (*Comm.*, p. 212) que le poète ait entendu prêter à Roland un tel propos : j'ai contesté qu'un pacte de fraternité, plus intime et plus fort que le pacte de compagnonnage, se soit formé à cet instant entre les deux héros, et j'ai dit que la pensée du poète devait avoir été plutôt celle que V^4, en son patois, exprime ainsi (v. 1294) : « *Dist Rollant : Mo cognos eo, frea !* » [1]. Or, cette interprétation de l'épisode était juste, car les rayons ultra-violets ont par la suite montré à Ch. Samaran que le scribe avait d'abord écrit : « *Vos reconois jo, frere !* » [2]. C'est donc ce texte, suggéré d'abord par V^4, qui se lit dans les éditions de Hilka et de Bertoni comme dans la mienne, et qu'accueilleront sans doute toutes les éditions de l'avenir. .

V. 2973. « En .III. carettes les guiez... »

La fin du vers a été grattée dans le manuscrit. Après *guiez*, on lit les mots *tres ben*, qui sont de la main du reviseur, et qui ne signifient rien.

---

1. Se référant, lui aussi, à V^4 (et à *u*), Stengel a imprimé « *Or te cognois mon frere !* » Mais c'est rester fidèle à l'interprétation admise par ses devanciers.

2. Ou plutôt : *Vos recois io frere* : il a omis un signe d'abrévation, comme au vers 1993, où on lit *recoistre* au lieu de *reconoistre*.

Comme il s'agit d'assoner en *-i*, il est probable, sinon tout à fait certain, qu'il faut regarder comme authentique la leçon V^4 (v. 3156), *les guié al çamin*[1].

V. 3012. Il est bien difficile de défendre, comme je m'y suis évertué (*Comm.*, p. 232), la leçon *O* : « *La mort Rollant lur quid chierement rendre.* » V^4, *P* et *T* recommandent *vendre*.

V. 3340. Baligant, exhortant ses troupes, dit, selon *O* : *Ki errer voelt a mei venir s'en alt !* » Tous les éditeurs avaient respecté cette leçon, pourtant inexplicable. Sous l'influence de CV^7 (p. 268), qui porte : « *Qi or n'i vient de desor moi s'en alt,* » j'ai le premier imprimé : *Ki or ne voelt...*, et je vois avec satisfaction que c'est aussi le texte de l'édition Hilka et de l'édition Bertoni.

V. 3556. Li emperere recleimet ses parenz :
« Dites, baron, por Deu, si m'aidereiz. »
Parenz s'emploie d'ordinaire en un sens moins large[2] et il faut assoner en *-ei*. La correction *recleimet ses Franceis*, introduite des 1851 par Müller d'après V^4 (*Li emperer reclama soi Franci*, v. 3719), ne saurait guère prêter à contestation.

« En deux de ces cas sur les cinq (au v. 1377 et au v. 3340), c'est donc moi qui me serai avisé le premier d'emprunter à V^4. Du moins, je le crois, et si, le disant, je fais tort à quelque devancier, on voudra bien me pardonner mon erreur. De toute façon ces deux corrections attestent qu'il est exagéré de dire que j'ai fait « abstraction totale » de l'autorité de V^4 et des autres manuscrits[3]. »

La liste des « Peut-être » sera plus copieuse. Dans les discussions qui suivent, le « peut-être » se rapproche plus ou moins, à mon estime, tantôt du oui, tantôt du non. C'est au

---

1. Encore les éditeurs impriment-ils les uns *al chemin*, les autres *el chemin*.
2. Cf. pourtant le v. 2905.
3. « Non è possibile prescindere del tutto, come ha fatto il Bédier, dall'autorità di V^4 (e degli altri manoscritti, che pur qua e là giovano alla migliore ricostruzione del testo » (Bertoni, p. 24).

sentiment de chaque lecteur qu'il appartient, dans chaque cas, d'apprécier à quel degré de probabilité on atteint.

Liste des « Peut-être » : lieux où, en regard de la leçon O, plus ou moins suspecte, les autres recensions offrent une leçon plus ou moins spécieuse.

Nous passons ici en revue les leçons « les plus controversées ». Comme j'en ai déjà beaucoup écrit, je m'en tiendrai le plus souvent à indiquer qu'on pourra trouver à telle page de mes *Commentaires* une analyse des données du problème considéré et un relevé des solutions proposées. Le lecteur voudra bien admettre que, si je me permets de telles références, c'est seulement pour faire court. Parfois aussi, quand je me cite moi-même, c'est pour me corriger.

V. 804-5. « Pernez mil Francs de France, nostre tere,
Si purpernez les deserz e les tertres.

Par référence à *O* (v. 809) et à V^4 (v. 745), on remplace d'ordinaire *deserz* par *destreiz*. Jenkins et Hilka ont maintenu *deserz*, qui peut se défendre. Cf. *Comm.*, p. 153.

V. 952. « Tere Majur vos metrum en present.
Venez i, reis, sil verrez veirement :
L'empereor vos metrum en present. »

Bertoni introduit la correction traditionnelle, empruntée à CV^7 : *L'empereor vos rendrum recreant*. Hilka, au contraire, estimant que la répétition est légitime, conserve la leçon *O*. Cf. *Comm.*, p. 155.

V. 1017. Oliver est desur un pui.....
Guardet su destre par mi un val herbus.

La fin du vers a été grattée : le reviseur a écrit, après *pui*, les mots *haut muntez*, qui ne conviennent pas.

On imprime d'ordinaire : *Oliver monte* (Bertoni : *est*) *desur un pui halçur*, par recours à V^4 (*Olivier monta desor o pei altor*, v. 952), à V^7 (*Olivier monte en son un pui alçor*) et à *C* (*Oliviers est montez sor un pui alcior*, p. 71).

Ces restaurations sont assez bien autorisées, comme on voit. Pourtant il y a doute s'il faut préférer *est* (cf. *O*, v. 1028) ou *monte* ou *monta* ou *est montez*, et l'on pourrait aussi bien écrire

desur un pui en sum (cf. V^7) ou *desur un pui amunt* (cf. *O*, v. 1103 et *passim*) ou proposer je ne sais combien d'autres conjectures.

V. 1158. *O*, parlant du gonfanon fixé à la lance de Roland, dit que *les renges li batent josqu'as mains* : on voudrait bien corriger, depuis que Foerster a remarqué que *renges* désigne toujours et exclusivement « les attaches de l'épée ». Cf. *Comm.*, p. 211. Mais doit-on, comme fait Bertoni, emprunter *lengues* à CV^7 (p. 102) et à *PL* (p. 21 et 22)? Pourquoi a-t-il, par exception, méconnu l'autorité de V^4, qui lui offrait *bandes* (v. 1147)? Et pourquoi Jenkins et Hilka ont-ils préféré à *lengues* et à *bandes* un troisième vocable, *frenges*, qui a le sens requis, mais qui ne se rencontre dans aucune des versions de la *Chanson de Roland*?

V. 1388-9. En ce passage où *O* porte : *Espue's icil fut filz... Burdel E l'arcevesque lor ocist Siglorel*, les autres textes nous renseignent en gros (cf. *Comm.*, p. 161-2). Ils s'accordent, en effet, pour raconter qu'Engelier a tué un païen dont le nom commençait par *Esp...* (*Esprevaris* d'après *P*, *Esprevariins* d'après *T*, *Espereçiaris* d'après V^4) et qui était fils d'un nommé *Borès* ou *Borrel*. Mais on ne peut reconstruire que par à peu près le texte original. Appellera-t-on l'adversaire d'Engelier *Esprevarins* (Hilka) ou *Esprïeres* (Bertoni) ? Imprimera-t-on, comme a fait Müller, *Esperveris i fut, li filz Borel, Icel ocist Engeliers de Bordel?* ou, comme a fait Bertoni : *Esprïeres i fut, le filz Burel ; Celui ocist Engelier de Burdel ?* ou bien, comme ont fait Jenkins et Hilka, *Esperveris, icil fut filz Borel, Celui ocist Engeliers de Bordel?*

V. 1441-2. Dist l'arcevesques : « Nostre hume sunt mult [proz ;
Suz ciel n'ad home plus en ait de meillors. »

S'il était vrai qu'une négligence de style fût, chez un bon écrivain, chose inconcevable, on devrait accepter la correction traditionnelle, *Suz ciel n'ad rei...*, suggérée par V^4 [1].

V. 1609. « Tel ad ocis dunt al coer me regrette. »

1. V^4, v. 1379 : « Sot el cel no e rois che tant n'abia de mior. »

Si l'on admet que Turpin a pu prononcer cette phrase en aparté, on n'a qu'à la conserver sans changement, bien que les versions latérales recommandent la retouche : « *Tel as ocis...* »

V. 2204-5. Roland a recherché sur le champ de bataille les corps des pairs ; il en a retrouvé dix, qu'il a rapportés dans ses bras et déposés devant Turpin. Turpin lève la main et « *fait sa beneïçun* » (v. 2194). A la strophe suivante, Roland repart, retrouve le corps du onzième pair, Olivier, et le rapporte aussi (v. 2204-5) :

Sur un escut l'ad as altres culchet,
E l'arcevesque les ad asols e seignet.

Les éditeurs, unanimes, écrivent *l'ad asols*, en se réclamant de *PTL* et de *CV*[7], qui ne parlent, en effet, dans cette strophe, que du seul Olivier : *Li arceveeques le commence a seigner* (*P*, p. 123). Dans mes *Commentaires* (p. 223), j'ai admis que le singulier *le* était nécessaire, en alléguant que « les autres pairs ont déjà reçu les soins pieux qui convenaient »[1]. Mais était-ce dire vrai ? La « bénédiction » qu'ils ont reçue dispense-t-elle Turpin de leur donner aussi l'« absoute » ? C'est à un liturgiste qu'il appartiendrait de répondre.

V. 2402 ss. Carles escriet : « U estes vos, bels niés ?...
U est Gerard de Russillun li veilz ?
Li .XII. per que jo aveie laiset ? »

V[4] (v. 2570) dit : *Li doç piers que je aveit çi laser*. Se référant à ce texte, Müller, Clédat et Bertoni ont imprimé : « *qu'aveie ci laiset.* » *Ci* est logiquement utile ; est-il nécessaire ? Les autres éditeurs, de Michel à Hilka, ont estimé que non.

V. 2849. Li reis descent, si ad rendut ses armes.

Comme le roi, qui s'est endormi dans un pré, à même le sol, ne descend, à son réveil, de nulle part, « la correction traditionnelle, reçue de *V*[4] (v. 3032), *Li reis se drece*, est encore, dit Bertoni, ce que nous avons de mieux. » La correction *Li*

1. On peut aussi alléguer que le singulier raccourcit utilement le vers de onze syllabes donné par le manuscrit. Mais nous montrerons plus loin que les arguments tirés de la prosodie ne doivent pas entrer en ligne de compte.

reis se lieve, offerte par *T* et par *P*, ne serait pas moins recommandable. Je renonce, en tout cas, à une autre explication du passage (*Comm.*, p. 228), qui aurait permis de conserver le texte de *O*, mais dont je conviens aujourd'hui qu'elle doit être fausse. — On pourrait peut-être songer à lire : *Li reis destent*, « lève le camp ». *Destendre* peut s'employer absolument ; mais peut-il se dire d'une troupe qui n'a fait que bivouaquer ?

V. 2877-78. Nen est merveille se Karles ad irur.
Descent a pied, aled i est pleins curs,
Entre ses mains ansdous...

Après *ansdous* se lisent, écrits sur grattage de la main du reviseur, les mots inintelligibles *le priest suus*.

S'emparant du seul texte comparable, le vers 3063 de V^4, *Si prende li cont entro ses braçe ambedo*, Müller, dès 1851, a imprimé : *Si prent le cunte entre ses mains ansdous*, et c'est ce qu'on lit depuis dans toutes les éditions. J'ai reconnu dans mes *Commentaires* (p. 192) que cette restauration est « vraisemblable ». A la réflexion, il en est d'autres qui me semblent non moins vraisemblables. Il se peut, en effet, que le scribe ait transcrit fidèlement, tel qu'il se présentait dans son modèle, un vers sensé, authentique, et qui commençait par *Entre ses mains ansdous* : si les six premières syllabes sont devenues les six dernières, ce peut être par suite d'une erreur ou d'un caprice de V^4. Il est permis de supposer que le vers écrit par le poète était *Entre ses mains ansdous prist sun nevuld* ou *prist le barun*, et de telles conjectures (on en pourrait imaginer plusieurs autres) ne le cèdent pas en vraisemblance à celle qui se réclame de V^4.

V. 3278. « Ceste bataille seit... en sun num ! »

Le manuscrit porte, après *seit*, quelque chose comme *uucget ;* mais le mot, retouché, est, à vrai dire, illisible.

Leçons des autres textes : *Questa bataia, trop ben la vinciron* (V^4, v. 3448) ; — *Ceste bataille fut voee en son non* (CV^7, p. 264) ; — *est nommee en son non* (*P*, p. 181).

Restaurations : *Ceste bataille seit* (ou *est*) *jugiee en sun nun* (Müller, Gautier, Clédat), *seit vencue* (Stengel), *seit nonciee* (Jenkins, Bertoni), *seit vuee* (Hilka).

On pourrait aussi bien restaurer le vers par recours à d'autres

passages du seul manuscrit *O*, en y introduisant : *emprise*, ou *livree*, ou *donnee*, ou *rendue*, ou *justee*.

V. 3367. « Carles ad dreit vers la gent iesnie. »
A la place de l'inexplicable *iesnie*, V^4 offre *paganie* ; CV^7 et *P* offrent *paienie*. De là, chez les éditeurs, la correction *paienie*, ou (chez Jenkins) *paienisme*, ou (chez Hilka) *paienime*. On en pourrait imaginer beaucoup d'autres, *la gent sarrazine*, *la gent maleïe*, *cele gent haïe*, etc., non moins recevables. Car enfin une leçon α, même séduisante (comme *paienie*), peut toujours n'être qu'une leçon refaite.

V. 3372. L'un mort sur l'altre suvent vait trescevant.
Tous les éditeurs ont admis la correction, introduite par Müller d'après V^4 et CV^7 : *vait trestuz nant*. Mais c'est peut-être à bon droit que Hilka a conservé *trescevant*.

V. 3393-5. La bataille est mult dure e afichee ;
Unc einz ne puis ne fut si fort ajustee ;
Josqu'a la... n'en ert fins otriee.
Une déchirure du parchemin a détruit après *la* un mot d'une syllabe. Ce serait *mort*, selon V^4 ; *nuit*, selon *P* et *T*. Michel, Génin, Gautier, Clédat, Jenkins, Bertoni ont suppléé *mort* ; Stengel, Bédier, Hilka ont suppléé *nuit* (cf. le v. 3478 : *Entresqu'al vespre est mult fort la bataille*) [1]. Ce cas est vraiment typique. Il faut nécessairement que le poète ait écrit *mort* ou *nuit*, et nul ne saura jamais s'il a écrit ceci ou cela.

V. 3493. « Tutes tes ymagenes ferai d'or fin. »
Il semble bien qu'après ce vers il y avait dans l'original un ou plusieurs vers que *O* a passés. Mais les autres textes (V^4 et CV^7, cf. *Comm.*, p. 176), ne nous offrent, pour les retrouver, qu'un secours illusoire.

V. 3510. « Vostre cunseill aj o... tuz tens. »
On peut lire la première lettre du mot qui a été gratté, et

1. Une remarque ingénieuse de Miss Pope (*Medium Aevum*, 1936, p. 8) invite à préférer *mort*, mais ne semble pas décisive.

c'est un *o*. Suit une lettre qui est peut-être un *t*, peut-être un *c*. Au-dessus de la ligne, on lit, d'une autre main, *euud*.

D'après V^4, v. 3675 (*Vostre consei otrie tute tamp*), et d'après *P*, p. 203 (*Vostre conseil ai otroié lonc tans*), la plupart des éditeurs ont suppléé *otreié*. Jenkins a préféré écrire : *ai jo creüt*, et Bertoni a fait de même. *T* (p. 203) porte : *Vostre consail ai creü mon vivant* ; mais le gribouillage qui a remplacé en *O* le mot effacé n'autorise pas à croire qu'il faille en effet lire *creüd*.

V. 3555. Paien d'Arabe s'en turnent plus .c.
Comm., p. 194.

V. 3648. Paien sunt morz, alquant...
Après *alquant*, le reviseur a écrit absurdement *cunfundue*.
On lit dans V^4 (v. 3811) : *Pain son morti, alquant torni en fuge*, vers dont le décalque donne : *alquant turnet en fuie* (Müller, Hilka, Bertoni).
On lit dans *P* : *Mors est li rois, paien tornent en fue* ; d'où le vers de l'édition Michel (1869) et de l'édition Stengel : *Paien sunt mort, alquant tornent en fuie*.

Liste des « Non » : lieux où le recours à V^4, à V^7, etc., déçoit tout à fait.

V. 57-8. Blancandrin conseille aux Sarrasins de livrer des otages à Charlemagne, celui-ci dût-il les faire périr :

« De noz ostages ferat trecher les testes.
Asez est mielz qu'il i perdent les testes
Que nus perduns clere Espaigne, la bele... »

La répétition de *les testes* à l'assonance peut se justifier fort bien, je crois (*Comm.*, p. 140), et c'est aussi le sentiment de Fr. Michel (éd. de 1869) et de Hilka, qui ont maintenu la leçon du manuscrit. Mais tous les autres éditeurs, à partir de Müller, l'ont rejetée, sous l'influence de V^4 (v. 60), qui porte : « *Assa e meio che i la via perde.* » Ils ont écrit, soit *qu'il i la vie perdent* (Stengel, qui fait de l'adverbe *i* un emploi des plus choquants), soit *que la vie il i perdent* (Müller, Clédat, ce qui a l'avantage d'être correct), soit *que les chiefs il i perdent* (Gautier), soit *que il les testes perdent* (Jenkins et Bertoni) : ces deux dernières com-

binaisons sont obtenues, comme on voit, par mélange de la leçon *O* et de la leçon V^4.

V. 601-2. Quan l'ot Marsilie, si l'ad baiset el col,
Puis si cumencet a venir ses tresors.

Il est bien difficile de maintenir une telle leçon. Les textes analogues que j'ai produits (*Comm.*, p. 147) pour la défendre sont peu efficaces, je le reconnais. Mais il est non moins difficile d'accepter la leçon de V^4 et de CV^7, *Puis si cumandet a ovrir sun tresor*. A cet instant de la scène du verger, l'ordre est prématuré.

V. 603-6. Ço dist Marsilies : « Qu'en parlereient...
Cunseill n'est proz dunt hume...
La traïsun me jurrez de Rollant. »
Ço respunt Guenes : « Issi seit cum vos plaist ! »

De ces vers, les deux premiers ont été mutilés par le reviseur, qui a écrit sur grattage, après *parlereient*, les mots *il plus*, après *hume* les mots inintelligibles *nest seuu.s*. Quant aux autres vers, le reviseur n'en a pas modifié le texte ; mais *Rollant* n'assone pas avec *plaist*.

Pour l'intelligence du passage, on ne peut consulter que deux autres textes, ceux-ci :

V^4 (v. 516). Ço dis Marsilio : « Gayno, or me parler !
Nostro consei ben avemo afiner.
Bel sire Gaino, dites cõqui farer.
La mort de Rollant çuro inuite mer
In la reeguarda cum se pora trover
E ve plovisco k'a lu auro jostrer... »
Gayno respont : « Cum ve plase, messer ! »

V^7 (p. 44), cf. *C* (ibid.). Ce dist Marsille : « De cest or me tairai...
Ne pris conseil, se je a chief n'en trai.
Biau sire Guene, dites qe je ferai.
La mort Rollant me jugerez entresai
En reregarde qe je lo troverai. »
Et respont Guene : « Tot ice vos otrai ! »

J'ai dit dans mes *Commentaires* (p. 206), mais sans y insis-

ter, que « toute tentative de restitution de ces vers était condamnée d'avance à l'à peu près ». Aujourd'hui que la liste de ces tentatives s'est allongée, j'y insisterai.

Les conjectures introduites dans le texte sont :

Pour le premier vers : *Qu'en parlereient mais ?* (Müller, éd. de 1851), — *Qu'en direient il mais ?* (Gautier $^{2-4}$), — *Qu'en parlerat il el ?* (Hofmann), — *Qu'en parleroient el ?* (Bœhmer), — *Qu'en parlerai jo mais ?* (Müller^{3}, Gautier, Clédat), — *Qu'en parlerium mais ?* (Stengel, Jenkins, Bertoni), — *Qu'en parlereiens mais ?* (Hilka) ;

Pour le second vers : *dunt hume n'est certains* (Müller, éd. de 1851), — *dunt hom seürs nen est* (Hofmann, Clédat), — *dunt hum ja soürs n'est* (Gautier$^{3-4}$), *dunt hum ne remaint certs* (Bœhmer), — *dunt hum fiance n'ait* (Müller, Hilka), — *dunt hum soürtet n'ait* (Gautier), — *qui a chief bien n'est traiz* (Stengel), — *dunt hum a seür n'est* (Jenkins), — *dunt hume soürs n'est* (Bertoni) ;

Pour le troisième vers : *La traïsun de Rollant me jurreiz* (Müller, éd. de 1851), — *La mort R. me jurez, s'il i est* (Gautier$^{1-4}$), — *La traïsun me jurrez, s'il i est* (Bœhmer, Clédat), — *La traïsun me jurrez entresait Qu'en rereguarde R. jo truverai* (Müller), — *La mort R. me jurez entresait En rereguarde que jo le truverai* (Gautier), — *La traisun me jurrez entresait Qu'en riereguarde R. ja troverai* (Stengel), — *La traïsun me jurrez entresait* (Jenkins, Hilka, Bertoni).

V. 617-8. Atant i vint uns paiens, Valdabruns :
Icil en vait al rei Marsiliun.

Icil en vait ne peut pas être maintenu, puisque (Bertoni y insiste justement) *en vait* fait double emploi avec *i vint*. Stengel corrige : *Cil adoba le roi Marsiliun*, d'après *CV*^{7} (*Cil adoba lo rei Marsilion, Si li caucha son premier esperon*). En *O* (v. 1563), il est dit du même Valdabrun : *Celoi levat le rei Marsiliun* ; Hilka et Bertoni, à l'exemple de plusieurs de leurs devanciers, ont préféré *Icil levat* à *Cil adoba*. Il se peut, en effet, que, dans les deux passages, le poète ait voulu dire que Marsile devait à Valdabrun son élévation au trône. Quand on fait roi Baudoin dans le *Jeu de Robin et Marion*, Robin s'écrie (v. 514) : « *Levons le !* » Dans le *Roman de Thèbes* (v. 5063-5 ; cf. v. 5133), les Grecs décident d'élire un évêque, et l'un d'eux dit : « *Et quant li*

vesques iert levez, Li maiesteres achevez, Il auge avant... » Godefroy cite ces vers de Philippe Mousket : *A signour l'ont pris et levé, Et si l'ont tout asseüré...* »

V. 710-3. Paien chevalchent par cez greignurs valees,
Halbercs vestuz e trés bien...
Healmes lacez e ceintes lur espees,
Escuz as cols e lances adubees.

Le scribe a écrit *tres bien* ; puis, distrait de sa tâche par on ne sait quel incident ou arrêté peut-être par quelque difficulté de lecture, il a laissé la fin du vers en blanc : il n'y a pas trace de grattage à cette place. Une seconde main, qui est celle de ce reviseur dont on connaît par ailleurs la maladresse, a écrit après *tres bien* un mot dont on ne sait que faire : *fermeez*.

Deux autres recensions seulement offrent ici leur témoignage :

*V*⁴ (v. 640). Paiens civalcent les pois et la valee,
Aubergi vestuz e lur bruines duplee ;
Escuz ont fort gent o targes diuisee,
Espleuz ont fort et lances enduplee.

*V*⁷ (p. 52). Paien chevaucent tuit coi entrecelee,
Elmes laciez, auquant broine endossee [1].

Voici comment le vers se présente, restauré, dans les diverses éditions.

Halbercs vestuz, enseignes bien fermees (Génin, Hofmann : mais ces *enseignes bien fermees* font double emploi avec les *lances adubees* mentionnées un peu plus loin).

Halbercs vestuz e lur brunies dublees (Müller, Gautier, Petit de Julleville, Clédat. Cette restauration est séduisante : elle a le double mérite d'être simplement un emprunt à *V*⁴ et de rappeler le v. 3088 de *O : Osbercs vestuz e lur brunies dubleines*).

Halbercs vestuz, alquanz brunies dublees (Hilka : c'est, comme on voit, un amalgame des leçons de *V*⁴ et de *V*⁷).

Halbercs vestuz e broines endossees (Stengel, qui estime, en

1. Le manuscrit *C* (*ibid.*) porte : *De Sarrazins issent a recelee, Eumes lacent a or et broines endosee.*

vertu de son classement généalogique des versions, que des emprunts à V^7C sont aussi légitimes que des emprunts à V^4).

Halbercs vestuz, venteles bien fermees (Jenkins : d'après *O*, v. 1293 et v. 3449; mais ni *C*, ni V^7, ni V^4 ne parlent ici de *venteles* ni de *ventailles*).

Halbercs vestuz e brunies bien fermees (Bertoni. C'est offrir un texte par trop composite : *brunies* est pris à V^4 et à V^7C, *bien* au scribe d'Oxford, *fermees* à son fantasque reviseur).

V. 725-36. Charlemagne a dans le poème quatre songes prophétiques (I, v. 717-24, II, v. 725-36, III, v. 2525-2554, IV, v. 2555-69), dont trois sont des plus faciles à interpréter, mais non pas celui-ci :

Après iceste altre avisiun sunjat :
Qu'il ert en France, a sa capele, ad Ais.
El destre braz li morst uns uers si mals.
Devers Ardene vit venir uns leuparz,
Sun cors demenie mult fierement asalt.
D'enz de sale uns veltres avalat,
Que vint a Carles lé galops e les salz.
La destre oreille al premer uer trenchat,
Ireement se cumbat al lepart.
Dient Franceis que grant bataille i ad :
Il ne sevent liquels d'els la veintrat.
Carles se dort, mie ne s'esveillat.

Qu'est-ce qu'un *uers* ? Que ce soit un ours (comme dans les autres rédactions) ou un sanglier (lat. *verres*) ou toute autre bête, un *premer uer* en appelle un second, que l'on cherche en vain. Puisque le dormeur n'est attaqué que par le *uer* unique du vers 727, bizarrement qualifié un peu plus loin de *premer uer*, et par un léopard, il faut supposer soit que *uers* ou *uer*, au sens général d'« animal dangereux », peut désigner les deux adversaires de Charlemagne, soit plutôt que le texte est altéré.

Mais en quoi consisterait l'altération ? J'ai consulté tous les commentateurs [1] et je viens de relire aussi tous les textes du groupe α. Cf. *Comm.*, p. 149. On n'en peut rien tirer.

1. Voir notamment Fr. Génin, *ouvr. cité*, p. 373 ; Pio Rajna, *Le origini dell' epopea francese*, 1884, p. 449 et suiv. ; Richard Mentz, *Die Träume in*

Une question subsidiaire est de savoir si l'on est tenu de compléter, par recours à V^4 et à V^7C, la phrase comme voici : *El destre braz li morst uns vers si mals Que jusqu'a l'os li despeçat la charn*. Les plus récents éditeurs, Jenkins, Hilka, Bertoni, se sont passés de ce vers de complément et ont respecté de tout point le texte d'Oxford[1]. On doit les en approuver, je crois.

V. 737-41. Tresvait la noit e apert la clere albe.
Par mi cel host.....
Li empereres mult fierement chevalchet.
« Seignurs barons », dist li emperere Carles,
« Veez les porz... »

Le reviseur a gratté ce que le copiste avait écrit après *host* et il a mis à la place les mots *suvent e menu reguarded*, qu'il faut évidemment lui laisser pour compte.

Les autres recensions s'accordent à parler ici de sonneries de *graisles* qui réveillent les troupes :

*V*⁴ (v. 670). Paseit la noit, si apar la cler albe.
Resvilez est li emperer Çarle,
Sonent ses grailes e belement alte.
So francischi baron oit apellé Çarle :
« Veez, segnur... »

*CV*⁷ (p. 54). Va s'en la nuiz, li jor est aparanz.
Les oseus levent, si commencent lor canz.
Monte li rois et ses bernages granz ;
Mil grailes sonent par merveillos sanblanz.
Li enpereres en apele ses janz :
« Seignur », dist-il...

n (p. 334). Am Morgen darauf liess der König K. zur Versammlung [blasen...

D'après ces modèles, les éditeurs ont restitué ainsi le vers mutilé : *Par mi·cel' host il funt* (ou *font il*) *suner mil graisles*

---

den altfranzösischen Karls- und Artus-Epen, 1888 ; Wilhelm Tavernier, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1910, p. 93 et 1915, p. 64 ; Mildred K. Pope, *Medium Aevum*, 1936, p. 4.

1. Pourtant Bertoni imprime *al premer uers* et non *al premer uer*, en signe qu'à son avis il s'agit d'un ours. Jenkins et Hilka, au contraire, impriment *ver* et traduisent « wild boar », « Wildeber ».

(Bœhmer, Gautier) ; — *Par mi cel' host sunent mult halt li graisle* (Müller, Clédat) ; — *Sonent mil graisles et belement et halte* (Stengel).

Jenkins a construit un autre vers encore : *Par mi cel' host sunent menut cil graisle*, qu'ont adopté Hilka et Bertoni. Mais est-il légitime d'emprunter quoi que ce soit au fantaisiste reviseur ? En l'espèce, on lui emprunte, pour l'appliquer à des sonneries de trompettes, l'adverbe *menu*, qu'il appliquait, lui, à des regards. Y a-t-il vraiment quelque apparence que ce soit là le vers qu'écrivit le poète ?

V. 1326-32. Roland dresse Durendal et l'assène sur le heaume de Chernuble :

L'elme li freint u li carbuncle luisent,
Trenchet *le cors* e la cheveleüre,
Si li trenchat les oilz e la faiture,
Le blanc osberc, dunt la maile est menue,
E tut le cors tresqu'en la furcheüre ;
Enz en la sele, ki est a or batue,
El cheval est l'espee aresteüe...

Le cors, au v. 1327, ne se comprend pas. Aussi me suis-je rangé (*Comm.*, p. 212) à l'avis des autres éditeurs, qui, presque tous, ont imprimé *trenchet la coife*, par référence à *O*, v. 3436, *Trenchet la coife entresque a la char* [1].

Mais Stengel, remodelant un vers de V^4, *Trença li cef tu la çavellaüra*, a imprimé : *Trenchet le chef e la cheveleüre*. Bertoni, de même. « La tête *et* la chevelure ? » Si on les distingue l'une de l'autre, ne devrait-on pas les nommer en l'ordre inverse, et ne risque-t-on pas de troubler la délectation que nous devons goûter à suivre Durendal en sa course si minutieusement décrite, tandis qu'elle se hâte vers le heaume, puis vers le cuir chevelu, puis vers le front entre les deux yeux, puis vers le visage, puis vers le haubert ?

V. 1438-44. Franceis i unt ferut de coer e de vigur ;
Paien sunt morz a millers e a fuls ;

1. Peut-être pourrait-on aussi bien proposer de lire : *Trenchet l'acier*, par référence à *O*, v. 2288-9 : *Sil fiert en l'elme, ki gemmet fut a or ; Fruisset l'acer e la teste et les os.*

De cent millers n'en poent guarir dous.
Dist l'arcevesques : « Nostre hume sunt mult proz.
Suz ciel n'ad home plus en ait de meillors !
Il est escrit en la Geste Francor
Que vassals est li nostre empereür. »

Ce texte n'est pas tout à fait absurde, à condition qu'on traduise, en y mettant beaucoup de complaisance : « C'est à bon droit que les Annales des Francs qualifient de preux notre empereur ». Mais, même ainsi entendu, le propos de l'archevêque (ou du poète, si l'on ferme les guillemets après *meillors*), serait bien pauvre. Dans mon édition [1], j'ai imprimé le texte sans le retoucher, mais sans le traduire non plus, et dans mes *Commentaires* (p. 215), je me suis résigné à écrire : *locus desperatus*.

Il ne semble pas, en effet, que les recensions du groupe α nous renseignent mieux que *O* sur ce que Turpin avait lu dans la *Geste Francor* :

*V*⁴ (v. 1378) Dist l'arciuesqz : « Nostri hoim sun pro !
Sot el cel no e rois che tant n'abia de mior.
El est scrito in la Geste Francor
Che bon vasal oit nostro imperaor. »

*CV*⁷ (p. 123) « Il est escrit en la Geste Francor
Droiz est a estre en la Terre Major
Qe proz vasal ont (*V*⁷ i hont) l'enperaor. »

PT (p. 44) « Il est escript en la Geste (*T* la lettre) Francor
Drois est a iestre en la Terre Major
Que vassal soient avec l'empereor. »

L (p. 45) « Il est escrit en la Geste Francor
Que vassal soient avec l'emperaor. »

Bertoni, négligeant à bon droit deux des conjectures de ses devanciers, *Que vassals a li nostre empereur* (Génin), *Que vassals sunt a nostre empereür* (Bœhmer, Müller, Clédat), commente les autres combinaisons en ces termes : « Le passage est dur à entendre. Jenkins lit : *Qve vassal sont li nostre emperedor*, c'est-à-dire « that our Emperor's men are heroes », ou, mieux « che vassalli sono quelli (*li*) del nostro imperatore » ; mais il est difficile d'admettre que, dans cette construction, *li* soit un

1. A l'exemple de Fr. Michel (éd. de 1837 et de 1869).

pronom... En acceptant la forme *empereor* comme sujet (d'un verbe au singulier), on pourrait lire, avec Stengel : *Que proz vassals i out l'empereor.* »

Bertoni préfère néanmoins une cinquième combinaison. Il imprime : *Que proz vassals unt nostre empereür*[1]. « Nous faisons fonds, dit-il, sur la version CV^7 », et on lit dans sa traduction : « Nostri imperatori hanno valorosi vassalli. »

Malheureusement la *Geste Francor* n'a rien pu écrire, du temps de Charlemagne et de Turpin, qui concernât deux ou plusieurs empereurs d'Occident : l'auteur de la *Chanson de Roland* le savait sans doute, pour si ignorant qu'on le suppose.

V. 1499-1503. Les versions latérales (cf. *Comm.*, p. 215), racontent de façon aussi embrouillée que *O* l'histoire de l'écu d'Abisme ; il n'y rien à en tirer.

V. 1634. Olivier va attaquer le Sarrasin Grandonie :

Sun cheval brochet, ki del cuntence.

C'est ce qu'on lit en *O*, sur la ligne ; dans l'interligne, entre *ki* et *del*, le reviseur a écrit *oit* ou *ort*.

Voici ce que proposent les versions du groupe α :

V^4 (v. 1614)	Lo cival broça, del corer no s'alente.
CV^7 (p. 137)	Point lo destrier, qui de cosre (V^7 de core) n'alente.
PLT (p. 63)	Le cheval broche, qui de corre s'avance (*P*), — qui de courre atalente (*L*), — qui de courre n'alente (*T*).

Voici ce que proposent les éditeurs :

Sun cheval brochet, ki de (ou *del*) *curre cuntence* (Génin, Müller, Hofmann, Gautier, Clédat, Hilka) ; — *ki de corre n'alente* (Stengel) ; — *cui tardet la contence* (Jenkins) ; — *qui art de la contence* (Bertoni).

V. 1729. « Ceste bataille oüsum faite u prise. »

On trouvera dans l'édition Bertoni une note où la difficulté de donner un sens aux mots *faite u prise* est très bien exposée.

---

1. Pareillement, Gautier avait imprimé : *Que bons vassals unt nostre empereor.*

Les autres textes disant toute autre chose (*Ceste bataille fust pieça departie*, ou *fenie* ou *defenie*, etc.), ils ne sont d'aucun secours pour la résoudre.

V. 2050-3. Gautier rend compte à Roland des combats malheureux qu'il a soutenus dans les montagnes :

« Ma hanste est fraite e percet mun escut
E mis osbercs desmailet e rumput ;
Par mi le cors.....
Sempres murrai, mais cher me sui vendut. »

Le second hémistiche du vers 2052 a été gratté ; le reviseur a écrit sur l'espace gratté *ot lance ferut*, puis, au-dessus de la ligne, il a mis une *h* avant *ot* et écrit *une* entre *ot* et *lance*.

Les autres textes donnent : *de lançe son feru* (V^4, v. 2169), — *o lances mes cossuz* (*C*, p. 172), — *ai trois espiez feruz* (V^7, *ibid.*), — *sui en .VII. lieus ferus* (*P*, éd. Michel, p. 225), — *de .IIII. espiez feruz* (*L*).

L'hémistiche a été restitué comme voici : *m'at un espiet ferut* (Génin), — *d'oit lances sui feruz* (Müller), — *une lance ferut* (Michel, éd. de 1869), — *de lances sui feruz* (Gautier, Clédat), *o lances sui feruz* (Stengel), — *od lance sui feruz* (Jenkins, Hilka), — *de lance sui ferut* (Hofmann, Bertoni).

V. 2185-7. Avec la permission octroyée par Turpin, Roland s'éloigne,

Cercet les vals e si cercet les munz,
Iloec truvat Gerin e Gerer sun cumpaignun,
E si truvat Berenger et Attun...

et il trouva encore plusieurs autres de ses pairs : il les rapporte un à un dans ses bras et les range côte à côte sur un même rang devant Turpin pour qu'il les bénisse. Mais, d'après notre manuscrit, il n'en rapporte que huit (sept dans cette strophe, Olivier dans la strophe qui suit).

Bertoni a écrit à ce propos : « Bédier a soutenu qu'ils devraient être dix, étant donné que la strophe qui suit traitera d'Olivier. Dix noms ne se rencontrent que dans les manuscrits V^4 et *T*, qui ajoutent Ivoire, Ivon et Engelier ; mais il pourrait ne

s'agir que d'une addition, vu qu'il n'est pas nécessaire que Roland rassemble exactement tous les pairs. »

Je crois au contraire la chose nécessaire, et qu'il s'agit bien d'une lacune du manuscrit d'Oxford, non pas d'une interpolation qu'auraient introduite les auteurs des recensions V^4 et T.

En effet, l'idée de cette scène magnifique et des magnifiques scènes qui se déroulent ensuite est de manifester que Roland dispose à son gré du champ de bataille et qu'il va mourir en victorieux, *conqueranment*. D'autre part, il n'a ni le désir, ni le droit, d'entourer certains des pairs, qui sont, par définition, des « égaux », d'honneurs posthumes qu'il négligerait volontairement de rendre aux autres ; s'il se met en route par vaux et par monts, c'est pour les retrouver tous. Par suite, sous peine de gâcher sa propre invention et de démentir le fier propos de l'archevêque (« *Cist camp est vostre, mercit Deu, vostre e mien* »), il faut ou bien que le poète explique pourquoi Roland n'accomplit pas toute sa besogne ou bien qu'ayant nommé par leur nom sept des pairs, il ait soin de nommer aussi par leur nom, en deux vers, les trois autres, Ivon, Ivorie et Engelier.

Aussi plusieurs éditeurs, Müller, Gautier, G. Paris et Stengel, ont-ils introduit dans le texte ces deux vers, omis en O : mais j'ai marqué dans mes *Commentaires* (p. 222) qu'ils les ont reconstitués et disposés de façons très dissemblables : tant il est vrai que, même dans les cas les plus simples, on ne peut restaurer que par à peu près.

V. 2267-8. Muntet sur un tertre ; desuz un arbre bel
Quatre perruns i ad, de marbre faiz.

Les perrons de marbre sur lesquels Roland essaie de briser Durendal couronnent un tertre ombragé par *un arbre bel* selon le v. 2267, par *dous arbres* selon le v. 2874. Si l'on interroge les versions du groupe α, elles nous laissent fort en peine. Aux passages qui correspondent à O 2267, C et V^7 parlent de deux pins fleuris, L de deux arbres hauts et grands, T d'un unique pin fleuri, K, d'un seul arbre. Aux passages qui correspondent à O 2874, les versions latérales décrivent le tertre, mais sans rien dire de l'arbre qui peut-être croît à son sommet ou des arbres qui y croissent peut-être. Le remanieur V^4, si digne, assure-t-on, de notre confiance, saura-t-il arbitrer ces conflits ? Hélas ! Il se

contredit lui aussi d'une scène à l'autre, mentionnant dans la première « dous arbes belle [1] », dans l'autre un seul arbre [2]. Et il est piquant d'observer que, se contredisant lui-même, il semble se faire un malin plaisir de contredire *O* par surcroît, car il dit deux quand *O* dit un (lors de la première scène) et un quand *O* dit deux (lors de la seconde). Si les éditeurs se prononcent en faveur du pluriel, c'est par référence à *O*, v. 2271-2 : les versions du groupe α ne leur ont servi de rien.

V. 2563. Une *avisiun* vient à Charlemagne endormi. Il tenait un ours enchaîné et voyait venir trente autres ours qui, parlant comme des hommes, lui demandaient de les remettre en liberté. Pour défendre le dormeur, accourt une bête, qui est probablement un vautre (*veltre*). Il faut dire « probablement », car le manuscrit d'Oxford donne une leçon absurde : *De sun paleis vers les altres acurt*, et les leçons rivales surprennent, elles aussi. Selon les versions rimées, l'adversaire des ours serait pareillement un ours :

P (éd. Michel, p. 248). Lez un palais, par grant aatison,
En cort uns autres, plus irez d'un lyon ;
Entre les ors, par merveilloz randon,
Prent le greignor, cui qu'an poist ne cui non...

Même récit en *L* :

Es vos un autre, plus irié de leon...

Même récit en *CV*[7] (p. 222) :

Atant e vus un autre en un landon
Et descendoit del grant palais Karlon.

Mais on lit en *V*[4] (v. 2753) :

Desuç paleis vit un ventre recors.

Le mot *ventre* de *V*[4] et le mot *autres* des recensions rimées engagent à croire que l'original portait *vautres* (*veltres*) ; c'est l'animal qui, dans un autre songe (*O*, v. 730), symbolisait le défenseur de Charlemagne, Thierry l'Angevin.

1. *V*[4], v. 2422 : *Amont un poi desuç dous arbes belle.*
2. *V*[4] v. 3058 : *Desot d'un arbor.*

Voici les restaurations du vers abîmé.

De sun paleis ez uns veltres acurt (Génin, Hofmann) ; — *uns bels veltres acurt* (Müller, éd. de 1863) ; — *vers els uns veltres curt* (Bœhmer) ; — *vint uns veltres le curs* (Müller, éd. de 1878 ; Clédat, Hilka) ; — *vint uns veltres plein curs* (Gautier) ; — *uns veltres i acurt* (Stengel, Bédier) ; — *vint uns veltres a cors* (Jenkins, Bertoni).

V. 2815. L'émir Baligant donne un ordre à l'un de ses fidèles :

« Jo te cumant de tutes mes oz, . . »
Puis est munted en un sun destrer brun.

Après *oz*, le reviseur a écrit : *launade.*

Autres leçons anciennes :

*V*⁴ (v. 3001) « Eo ue comando tuta mia ost cundu. »
*CV*⁷ (p. 240) « Condui ma gent a force et a vertu. »
P (Michel, p. 255) « Conduis mes os, que n'i atarges plus. »

Conjectures des éditeurs : *Jo te cumant de tutes mes oz l'aün* (Génin) ; — *tutes mes oz aün* (Müller, éd. de 1851 et de 1863) ; — *de mes oz tut l'aün* (Gautier ¹⁻³) ; — *tutes mes oz cundui* (Hofmann, Müller, éd. de 1878 ; Gautier, Clédat, Stengel) ; — *de tote m'ost l'aün* (Jenkins, Hilka) ; — *tutes mes oz aüns* (Bertoni).

Remarque de Bertoni, dans son *editio maior*, p. 499 : « Je préfère cette leçon, *Jo te cumant tutes mes oz aüns*, à celle qu'ont généralement adoptée les éditeurs, *tutes mes oz conduis* (laquelle se fonde sur *V*⁴) et à la leçon de Génin et de Jenkins, *Jo te comant de tute m'ost l'adun*, bien que G. Paris (*Romania*, II, 101) ait trouvé cette dernière séduisante. Ces corrections ne satisfont pas Bédier, qui soutient (*Commentaires*, p. 197) que ce vers est incurable, ainsi que les vers 2832, 3684, 3832, et d'autres encore. Quant à nous, il nous semble qu'une fois qu'on a enregistré avec exactitude la leçon du manuscrit, ce n'est pas un péché mortel que de proposer modestement une conjecture. Autrement, à quoi se réduirait la critique des textes ? Le tout est de se tenir entre des limites discrètes ».

D'accord : modestie n'est pas vice ; discrétion, non plus. Mais la discrétion n'est pas une méthode, et la critique des

textes ne serait pas réduite à néant, si même ceux qui s'y consacrent se persuadaient enfin qu'ils ne sont pas des thaumaturges et que vouloir et pouvoir sont deux.

V. 2831-3. Ço dist Marsilie : « Sire reis, amiralz,
Teres tutes ici...
E Sarraguce e l'onur qu'i apent. »

Le reste du vers 2832 a été gratté. Dans l'interligne subsistent quelques vestiges de mots qui ont été grattés eux aussi ; en ces lettres (*u. s. r. dem. s.*), on reconnaît les éléments d'une leçon : *rengnes vos rendemas*, écrite au bout de la ligne, à droite de l'espace gratté, de la main du reviseur.

Voici les textes que l'on a interrogés pour essayer de retrouver ce que le poète avait pu écrire :

*V*⁴ (v. 3016) « Sire amiré, quitę de Spagna vos rant
E Saragoça... »

*CV*⁷ (p. 241) « Amiraut sire, tote Espeigne vos rent
Et Saragoce... »

PT (p. 157) « Sire amirans, Espaingne vos presant (*T* vos comant)
Et Sarragoce... »

Voici les reconstitutions proposées.

Tutes ici mes teres je vos rent (Génin). — *Mes terres tutes et mes regnes vus rend* (Bœhmer). — *Ma tere tute ici quite vus rent* (Müller, Gautier, Clédat). — *Trestutes ci rengnes vos rend et mans* (Michel, éd. de 1869). — *Ma tere tute e mun regne vus rend* (Gautier ²⁻³). — *Trestote Espaigne ici quite vos rent* (Stengel). — *Mes teres tutes ici quites vos rent* (Hofmann, Jenkins, Hilka, Bertoni).

V. 2874. Desuz dous arbres parvenuz est...
Les colps Rollant conut en treis perruns.

Le reviseur a gratté la fin du vers et a écrit au bout de la ligne *li reis*. Tous les éditeurs, à la suite de Müller (éd. de 1851), ont imprimé, d'après *V*⁴ (v. 3058), *parvenuz est amunt*, et la correction est des plus séduisantes : *amunt* est bien en situation, puisque ces arbres et ces perrons sont au sommet d'un « pui ». Il faut pourtant s'en méfier : il subsiste des traces du mot que le scribe avait condamné : sous la lampe aux rayons ultra-

violets, Samaran a lu ou cru lire (*ouvr. cité*, p. 49) *Carlluns* ou *Carllun*.

V. 2898-2900. Charlemagne, qui vient de retrouver Roland mort, le pleure :

« Ami Rollant, Deus metet t'anme en flors
En Pareïs, entre les glorius !
Cum en Espaigne venis mal seignur !... »

Pour donner quelque sens à ce dernier vers, Th. Müller (éd. de 1851) l'a amendé d'après V^4 (v. 3083), qui donne *Enz in Spagna vegnis a mal signor*. Il a écrit : *Cum en Espaigne venis a mal seignur !* ce qui signifierait : « Quel mauvais seigneur tu as rencontré (rejoint ? suivi ?) en Espagne ! » et la plupart des éditeurs ont adopté cette conjecture (Gautier, Clédat, Paris, Stengel, Jenkins, Hilka). J'ai fait comme eux, tout en marquant par un point d'interrogation qu'une telle combinaison doit inspirer des doutes. D'autres critiques croient pouvoir interpréter *seignur* comme un vocatif : *Cum en Espaigne venis mal, seignur !* (Michel), — *Cum en Espaigue mare venis, seignur !* (Génin), — *Cum en Espaigne venis a mal, seignur !* (conjecture de Lang, *Romanic Review*, III, 309). C'est cette dernière conjecture qu'adopte Bertoni : « Come in Ispagna te incolse disgrazia, o signore ! » « J'accepte, écrit-il, l'interprétation de Lang, parce que la locution *venir a mal seignur* (« se rencontrer avec un mauvais seigneur ») ne me satisfait pas : je n'en connais pas d'exemple et je ne crois pas qu'on puisse exclure, comme le voudrait Jenkins, l'hypothèse que le cas-régime *seignur* aurait pu être employé à cette date comme vocatif ».

La difficulté n'est pas seulement là : elle est encore de savoir si Charlemagne peut appeler Roland autrement que « beau neveu » ou « ami Rollant ».

V. 3003. Puis sunt muntez e unt grant science.
Cf. *Comm.*, p. 231. *Locus desperatus.*

Cette liste des « Non » s'est composée jusqu'ici de discussions sur des passages qui peuvent ou qui doivent être appelés des *loci desperati* : chaque fois, par exemple, que le reviseur a détruit une leçon à coups de grattoir, il nous est apparu qu'il l'a détruite pour jamais : ni V^4 et consorts, ni les critiques

modernes n'y peuvent rien. Il nous reste à montrer que notre liste de « non » doit comprendre encore de nombreux autres cas : les cas où le texte du manuscrit, parfaitement correct, n'appelait aucune retouche.

V. 485. Marsilies fut esculurez de l'ire.

Bertoni a conservé cette leçon, la leçon *O*. Hilka a préféré au contraire imprimer *Li reis Marsilies fut escolez de lire* : c'est un vers façonné par Jenkins, combinant des dires de V^4, de V^7C et de *n*. J'ai cité ces textes dans mes *Commentaires* (p. 145-6) et je regrette aujourd'hui d'avoir admis que les griefs allégués contre *O* pouvaient être bien fondés. L'un portait sur l'emploi de l'article ; mais il s'agit *de l'ire* que Marsile vient de manifester (v. 438 et suiv.) et d'ailleurs il n'est pas difficile de produire des phrases semblables : *De l'angoisse chaï pasmez* (*Troie*, v. 7322, 9912), *Por poi ne s'est de l'angoisse pasmez* (*Bueve*, t. II, v. 18369). L'autre grief était qu'on ne connaissait pas d'autre exemple d'*esculuré*. En voici un, que j'ai rencontré depuis dans *Gui de Warewic* (éd. Alfred Ewert, v. 4573), au sens de « pâli ». Il s'agit d'un chevalier blessé qui gît inanimé dans une forêt :

Barbe a primes li poigneit,
Le visage esculuré aveit
Del sanc qu'il en aveit perdu,
Que del cors l'en ot coru.

V. 637-8. La reine Bramimonde déclare qu'elle enverra en présent à la femme de Ganelon des joyaux de grand prix :

« A vostre femme enveierai dous nusches :
Bien i ad or, *matices* e jacunces. »

Ailleurs, au v. 1500, où le merveilleux écu du Sarrasin Abisme est dépeint, notre manuscrit porte :

Pierres i ad, *ametistes* e topazes.

Il est probable qu'il est question ici et là de la même pierre, mais ce n'est pas tout à fait certain : les décalques français des deux mots grecs qui désignent l'un l'améthyste, l'autre l'hématite, ont souvent agi les uns sur les autres, et l'on conçoit que les déformations populaires aient été nombreuses en ces temps où les pierres précieuses, recherchées pour leurs vertus magiques,

tenaient une si grande place dans la vie de chacun. Cette seule remarque (voir Du Cange, au mot *Amatixus*, Littré, etc.) aurait pu suffire, semble-t-il, à protéger contre toute atteinte les *matices* de la reine Bramimonde ou, tout au moins, les *ametistes* d'Abisme. Pourtant Stengel, puis Bertoni, ont substitué aux unes et aux autres des *matistes* prises à V^4 :

V^4 (v. 559) : « A vostra moier voi doner doe nosche
E liepere (?) *matiste* e çagonçe... »
V^4 (v. 1708) : Pere li sunt, *matistes* e topaçe.

J'ai relevé sans longues recherches, dans les Lapidaires, les formes *amestite*, *amastite* ; dans *Floire et Blancheflor* (v. 657), la forme *amecite* ; aux variantes du *Roman de Troie* (v. 14637 et v. 16703), les formes *amatice*, *metite* ; aux variantes de la *Ballade des seigneurs du temps jadis*, les formes *esmatiste*, *ematiste*, *esmatice*. J'ai eu plus de peine, il est vrai, à trouver des formes dépourvues à la fois de l'*a* initial et du second *t*. En voici pourtant. Au v. 235 des *Enfances Guillaume* (édition Patrice Henry), on lit *E chieires pieres matistes et topaise*, ce qui est le texte du manuscrit *D* ; mais le manuscrit *C* (Boulogne) donne *mastices* ; au v. 1537, les deux manuscrits sont d'accord : *A chieres pieres, mastices et stoupasce*.

V. 686-90. Il s'agit de païens qui, au dire de Ganelon, se seraient embarqués sur la mer :

« De Marcilie s'en fuient por la chrestientet
Que il ne voelent ne tenir ne guarder.
Einz qu'il oüssent .IIII. liues siglet,
Sis aquillit e tempeste e ored,
La sunt neiez, ja mais nes en verrez... »

A la suite de Müller, tous les éditeurs ont cru devoir corriger, d'après V^4 (v. 622) : *ja mais nes reverrez*. Il faut approuver, je crois, Bertoni, qui a fait retour à la leçon *O* : *en*, « à cause de cela », « du fait que la tempête les a noyés ».

V. 829. Li emperere s'en repairet en France ;
Suz sun mantel en fait la cuntenance.
Dejuste lui li dux Neimes chevalchet
E dit al rei : « De quei avez pesance ? »

Que se passe-t-il sous ce manteau ? On est en peine de le savoir ; toujours est-il que la leçon *O* reparaît toute pareille en V^4 (v. 783) :

E l'emperer s'en reparia uer de França,
Plura de ses ocli, tira sa barba blança,
Soto son mantel el fa la contenança,

et qu'elle reparaît encore, toute pareille, en V^7 (p. 61) :

Li empereres s'en repairoit en France,
Plore des ouz, tire sa barbe blance,
Desoz ses peaus en fait la contenance.

On doit à Bertoni d'avoir recueilli et critiqué toutes les retouches que les éditeurs ont fait subir au vers mystérieux et toutes les interprétations des commentateurs. Pour sa part, n'en tenant aucune pour assurée, il conserve le texte, et il faut, à mon sens, l'en approuver. Pourtant, il le croit apocryphe : dans une « copie antique », les mots *en fait* auraient été substitués à un mot de deux syllabes, mal compris, qu'avait écrit le poète ; et c'est ce texte altéré, inintelligible, qu'auraient passivement reproduit *O*, V^4 et V^7.

Mais les choses ont-elles pu se passer de la sorte ? Que tous les textes venus jusqu'à nous procèdent en dernière analyse d'une même « copie antique » déjà farcie de fautes, il se peut assurément ; mais, même en cette hypothèse, le fait constant, universellement reconnu, est que *O*, V^4 et V^7 ne représentent pas trois copies, mais trois *recensions* d'un même poème, c'est-à-dire le zèle intelligent de trois hommes qui ont « repensé » strophe par strophe et vers par vers tout ce que leur transmettait leur modèle, trois hommes de métier, comparables aux metteurs en scène d'aujourd'hui, dont la tâche était de fournir aux exécutants, les jongleurs, des textes propres à être déclamés publiquement et à plaire. Un metteur en scène d'aujourd'hui donnerait-il à apprendre par cœur aux acteurs une pièce de théâtre dont certaines répliques lui seraient inintelligibles ? Les acteurs protesteraient. Les manuscrits *O*, V^4, V^7 contiennent, on ne le sait que trop, du fait des copistes, bien des absurdités, mais elles sont propres à tel ou à tel desdits manuscrits ; quant à des absurdités qui leur soient communes à tous

trois, je n'en connais pas une seule. Il en va de l'expression *faire la cuntenance* comme de tant d'autres dont nous ne savons pas rendre compte, et que pourtant nous employons journellement. Puisque trois reviseurs, du XII^e^, du XIII^e^, du XIV^e^ siècle ont conservé celle-ci, c'est qu'elle était usuelle au XIV^e^ siècle, comme au XIII^e^, comme au XII^e^. Le champ reste ouvert aux hypothèses de ceux qui en voudraient mieux déterminer l'histoire et le sens; mais nous n'avons pas le droit de marquer de l'obèle un vers où elle se rencontre.

V. 874. Li niés Marsilies tient le guant en sun poign.
Sun uncle apelet de mult fiere raisun :
« Bel sire reis, fait m'avez un grant dun.
Eslisez mei .XII. de voz baruns,
Sim cumbatrai as .XII. cumpaignuns. »

Le neveu de Marsile sait mieux compter, selon *V*^4^ (v. 830) :

« Char me lasseç .XI. di vostri baron,
Si combateron a li doç compagnon. »

et selon *CV*^7^ (p. 63) :

« Car m'eslisez .XI. de vos barons,
Si conbatrai as doçe compegnon. »

Faut-il donc corriger : « *onze de voz baruns* » ? Je me range plutôt aux côtés de Fr. Michel, de Génin, de Jenkins et de Hilka, qui, seuls entre les éditeurs, ont respecté la leçon d'Oxford. Il est permis d'estimer que la poésie a des raisons que l'arithmétique ne connaît pas. D'ailleurs l'inconséquence arithmétique reprochée au copiste d'Oxford se retrouve dans d'autres textes anciens : dans la version néerlandaise (voir l'appareil critique de Stengel) et dans la *Karlamagnussaga* (*ibid.*) : « Nun bitte ich dich dass du mir 12 Paire von deinem Heere gebest ; denen soll Rollant und die 12 Paire entgegengehen. »

V. 900. Uns amurafles i ad de Balaguer...
Devant Marsilie cil en est escriet.

Mais *V*^4^ (v. 855) a : *cil s'en est e.* Aussi les éditeurs ont-ils pour la plupart imprimé *s'en*, même Clédat, bien que, dans son Glossaire (au mot ESCRIER et au mot LEVER), il dise que

« comme tous les verbes pronominaux à l'origine, *s'écrier*, *se lever*, dans les temps composés, peuvent être purement passifs, s'employer sans pronom réfléchi. » Seul Jenkins a maintenu, et à bon droit, la leçon d'Oxford : voir sa préface, p. CXXIX ; cf. Jacques Damourette et Edouard Pichon, *Des mots à la pensée*, t. V, p. 770 et suivantes. Voici quelques exemples :

A molt haute voiz est l'amustanz escriez :
« Par Mahomet, dit il, arriere revendrez ».
(*Le Siège de Barbastre*, éd. J. L. Perrier, v. 5245-6).
Quant se redrece, si est haut escriez...
(*La Mort Aymeri*, éd. J. Couraye du Parc, v. 181).
L'amirals est fierement escrié...
(*Ibid.*, v. 861, variante de *C*, Royal 20 B XIX).

V. 900-1. Devant Marsilie cil en est escriet :
« En Rencesvals irai mun cors juer ! »

Il faut assurément tenir grand compte (*Commentaires*, p. 209) de la leçon de V^4 (v. 856), *In Roncivals vorai mon cors guier*, qui est aussi celle de CV^7 (p. 65), *En Rochivals voudrai* (V^7 *vendrai*) *mon cors guier*, et qui est « appuyée » par *O*, v. 892, où un autre pair sarrasin dit : « *Jo conduirai mun cors en Rencesvals* » (cf. *O*, v. 3370).

On admet donc fort bien que Müller, Gautier, Clédat, Jenkins et Bertoni avaient préféré *guier* à *juer*. Mais ils impriment : *En Rencesvals irai mun cors guier*, ce qui ne se lit ni en *O*, ni en V^4, ni en *C*, ni en V^7. Aussi est-on tenté d'approuver plutôt Stengel ; pour éviter l'amalgame (et peut-être aussi pour éviter l'expression « j'irai guider mon corps », équivalent bizarre de « je guiderai mon corps »), il a adopté tout l'hémistiche offert par V^4 et par *C* : *En Rencesvals voldrai mun cors guier*.

Hilka a maintenu la leçon *O* ; elle est recevable en effet. Ce païen ne peut-il pas jouer son corps, comme le jongleur du fabliau joue les âmes confiées à sa garde ?

V. 1021. Monté sur une hauteur, Olivier voit venir la gent des païens. Il appelle Roland et lui dit :
« Devers Espaigne vei venir tel bruur,
Tanz blancs osbercs, tanz elmes flambius ! »

A la place de *bruur*, « bruit, vacarme », Olivier emploie le mot *brunor* selon V^4 (v. 956), *Dever Spagna veço venir tel brunor*, et selon *T* (p. 8), *Devers Espaigne voi venir tel brunor*.

C'est la leçon qu'ont choisie Müller, Clédat, Stengel, Jenkins et Hilka. *Brunor* signifie « éclat de l'acier bruni ».

Pour justifier le scribe d'Oxford, j'ai allégué (*Commentaires*, p. 155) des vers tels que ceux-ci : *La veïssiez fiere bruior Quant les .II. oz se sont coisies* (*Roman de Blancandin*) et j'ai marqué que la leçon du manuscrit *C* (p. 71), *Devers Espegne voi venir tel bondor*, témoigne aussi en sa faveur.

Comme avait fait L. Gautier, Bertoni maintient avec raison la leçon *O*, *bruur*, mais il écrit : « Nous avons ici un de ces cas où il n'est pas possible de décider laquelle des deux leçons est la meilleure ».

Il est bien vrai que personne ne saura jamais si le poète avait écrit *bruur* (*O*) ou *brunor* (V^4 et *T*) ou *bondor* (*C*) ou *tenebror* (V^7). Mais on sait très bien laquelle de ces leçons doit être réputée « la meilleure » : c'est *tenebror* pour un éditeur de V^7, *bondor* pour un éditeur de *C*, *brunor* pour un éditeur de V^4 ou de *T*, *bruur* pour un éditeur du manuscrit d'Oxford.

V. 1251. *Arere* ? ou *a tere* ?

Aux vers 1224 et suivants, Olivier, provoqué par l'un des douze pairs païens, Falsaron, éperonne son cheval, va frapper l'adversaire, en vrai baron. Il brise son écu, rompt son haubert, lui enfonce au corps les pans du gonfanon, à pleine hampe le soulève des arçons et l'abat mort : *Guardet a tere, veit gesir le glutun* (v. 1230).

Dans la strophe qui suit (v. 1235 et suivants), Turpin, provoqué par un autre pair païen, Corsablix, éperonne son cheval et, vigoureusement, va frapper l'adversaire. Il lui a brisé l'écu, déchiré le haubert, enfoncé au corps son grand épieu ; il appuie fortement, le secoue et l'ébranle ; à pleine hampe, il l'abat mort sur le chemin : *Guardet arere, veit le glutun gesir* (v. 1251).

Pourquoi Turpin, à cet instant, regarderait-il derrière lui ? Écrivons *Guardet a tere* au v. 1251 comme au vers 1230, bien des raisons nous y engagent : la facilité de la correction (une seule lettre à changer), — la conjuration contre *O* des autres recensions (selon V^4, selon V^7 *C* et selon *T*, Turpin regarde

par terre, tout comme Olivier) [1], — l'accord presque unanime des éditeurs : Müller, puis Hofmann, puis Gautier, puis Bœhmer, puis Clédat, puis Stengel, puis Hilka, ont tour à tour condamné le scribe d'Oxford.

Bien souvent, à tort ou à raison, je me suis fait son champion : cette fois, dans mon édition comme dans mes *Commentaires* (p. 180), je l'ai, moi aussi, abandonné.

Bertoni le constate avec surprise : « Bédier, qui ne corrige presque jamais, accueille ici l'émendation *a tere*, qui n'est pas nécessaire ». Pour sa part, changeant de camp par exception, il abandonne V^4 et maintient la leçon d'Oxford [2].

Il a grandement raison : l'émendation n'est pas nécessaire. Si puissant que soit, dans l'une et l'autre strophe, le coup de lance, le cheval, lancé au galop ou au trot, ne peut pas s'arrêter sur place; il faut que le cavalier, s'il veut constater le dégât, se retourne sur sa selle : Olivier et Turpin, regardant tous deux par terre, regardent tous deux derrière eux. Construire des « laisses similaires », ce n'est pas pour le poète s'imposer de se répéter dans le détail de l'expression ; tout au contraire, c'est, d'une laisse à l'autre, se complaire à un jeu subtil et nuancé de variations.

Si le scribe d'Oxford se voit justifié, c'est donc cette fois à Bertoni qu'il le doit.

V. 1334. Roland, d'un seul coup de Durendal, fend en deux moitiés le tronc d'un adversaire et tranche aussi l'échine de son cheval : *Tut abat mort el pred sur l'erbe drue.*

Un peu plus loin, Olivier, d'un seul coup de Hauteclaire, accomplit à son tour le même double exploit : *Tut abat mort devant loi en la pree* (v. 1375).

Sur la foi de V^4 et de CV^7, plusieurs éditeurs, Hofmann, Bœhmer, Stengel, Hilka, ont corrigé dans les deux passages : *Tut l'abat mort.*

C'est négliger le fait que, dans les deux passages, les manuscrits *P* et *L* confirment la leçon *O* : *Tot abat mort el pré sor l'erbe drue* (*P*), *Tot abat mort sor l'herbe a la froidure* (*L*), *Tot abat mort devant lui en la pree* (*PL*).

---

1. *Gardoit a tera* (V^4, v. 1171); — *Garde a la terre* (CV^7, p. 107); — *Regarde a la terre* (*T*, p. 27).

2. De même Jenkins.

V. 1341-2. Ki lui veïst l'un geter mort su l'altre,
Li sanc tuz clers gesir par cele place !

Il faut convenir que l'emploi de *gesir* se justifie moins bien ici qu'au vers 2247, *Defors sun cors veit gesir la buele.* C'est pourquoi Stengel, trouvant dans la version rimée un vers très différent, *Sanc et cervelle fait voler en l'erbaje*, l'a amalgamé au vers donné par *O* : *Sanc et cervelle espandre par la place.* Müller, recourant à V^4 (v. 1260), qui porte : *Lo sang tut cler ensaie for* (?) *et desglaçe*, a imprimé : *Li sanc tuz clers glacier par cele place* : sa conjecture a été adoptée par Clédat, qui, dans son Glossaire, rend *glacier* par « glisser, couler ».

L'arbitraire de ces combinaisons a frappé Jenkins et Hilka et les a heureusement persuadés qu'ils devaient s'interdire ici tout emprunt à V^4 ou à la version rimée. Ils s'en tiennent à remplacer *gesir* par *eissit* (Jenkins) ou par *eissir* (Hilka) : mais que signifie alors *par cele place* ? Je crois, avec les autres éditeurs, de Michel à Bertoni, qu'on peut maintenir *gesir*, en donnant à l'expression *gesir par cele place* le sens de « se répandre, s'étaler ».

V. 1357. Mort le tresturnet od tut .VII.C. des lur.

Par référence à *O* (v. 1307 et v. 3428) et à V^4 (v. 1274), la plupart des éditeurs ont remplacé *od tut* par *entre.* Ce n'est pas utile : *od tut* signifie, ici comme partout ailleurs, « avec » (avec sept cents païens déjà morts).

V. 1595-6. Malquiant entre en scène :
Si guarnement sunt tut a or batud ;
Cuntre le ciel sur tuz les altres luist.

Ce texte a été conservé par tous les éditeurs, sauf Hilka, qui, par référence a V^4 (*Contre lo sol*) à *P* et à V^7 (*Contre soleil*) a imprimé : *Cuntre soleil.* La retouche est-elle nécessaire ? et ne peut-on pas comprendre que le païen aux armes d'or reflète la lumière du ciel ?

V. 1654. Franceis i ferent par vigur e par ire,
Trenchent cez poinz, cez costez, cez eschines,
Cez vestemenz entresque as chars vives.

La plupart des éditeurs, de Fr. Michel à Bertoni, ont sagement respecté ce texte. Mais sous l'influence de V^4 (v. 1641),

qui porte : *E vestiment intresqz a la çarne vive*, Stengel, Jenkins et Hilka ont remplacé le pluriel par le singulier : *entresqu'a la charn vive*. — N'est-ce pas ici le problème que posent aux grammairiens les groseilles de Bar, quand on en fait des confitures ?

V. 1686. As quatre turs lor est avenut ben.

Jenkins, dans sa première édition (1924), avait admis la correction traditionnelle : *As quatre estorz*. Dans la seconde (1929), il est revenu à la leçon du scribe et a introduit dans son glossaire un article « *torn* < *torner*, m., assault. ». Bertoni a fait de même ; on lit dans son glossaire : « *turn*, plur. *turs*, da *turner*, assolto ». Ils ont eu raison, je crois ; dans mes *Commentaires* (p. 216), j'avais allégué deux textes où *tur* semblait, en effet, signifier « assaut ». L'un des deux, celui que j'avais emprunté à une chanson du Châtelain de Coucy, est assurément à rejeter, et il est constant que cet emploi est des plus rares. Voici pourtant, pris au *Roman de Thèbes* (v. 5867), un exemple dont la valeur ne saurait guère être contestée. Il s'agit d'une bataille en règle, longuement décrite :

As premiers cous les hastes froissent
Et li escut fendent et croissent ;
As espees li Greu en vienent
Et mout grant piece le champ tienent.
Forment endurerent treis torz,
Et fu bien feruz li estorz ;
Al quart nel porent mais sofrir,
Si lor estuet le champ guerpir.

V. 1719-21. Dans la querelle où Roland s'entend reprocher de n'avoir pas daigné rappeler le roi Charles,

Dist Oliver : « Par ceste meie barbe,
Se puis veeir ma gente sorur Alde,
Ne jerreiez ja mais entre sa brace. »

Le conditionnel surprend. V^4 porte (v. 1818-9) :

« Seo podes veder mia çent sor Alde,
Vos non çaseris çamai in le soe braçe ».

La forme *çaseris* est difficile à interpréter ; mais les versions rimées donnent l'indicatif futur :

*CV*⁷ (p. 148). « Se puis venir el reigné ou fui nez,
Ma seror Aude, ja mais ne la verrez ;
Entre ses braz nule foiz ne gisrez (*V*⁷ giserez). »
P (éd. Michel, p. 210). « Se venir puis el regné dont fui nez,
Ma seror Alde jamais nul jor n'avrez,
Entre ses bras jamais nuit ne gerrez. »

Aussi, depuis Müller, tous les éditeurs ont-ils corrigé : *Vos ne jerrez*.

Pourtant (voir Étienne, *Essai de grammaire de l'ancien français*, 1895, p. 303), on rencontre des phrases construites comme voici : le présent ou le passé de l'indicatif dans la proposition conditionnelle, le conditionnel présent ou passé dans la proposition principale.

Par exemple, dans *Raoul de Cambrai*, Raoul réclame l' « onnor » du Cambrésis, son héritage dont il a été jadis frustré :

699 « Droiz emperere, ge vos di tot avant :
L'onnor del pere, ce sevent li auquant,
Doit tot par droit revenir a l'effant.
Dès iceste eure, par le cors saint Amant,
Me *blasmeroient* li petit et li grant,
Se je plus *vois* ma honte conquerant,
Que de ma terre voie autre homme tenant. »

Aujourd'hui, nous devrions dire : « Petits et grands me blâmeront, si je vais pourchassant ma honte », ou « Petits et grands me blâmeraient, si j'allais pourchassant ma honte ». Mais le conditionnel du vieil écrivain introduit dans toute la phrase l'idée d'une hypothèse inadmissible, qui ne se réalisera pas.

Dans *Huon de Bordeaux* (v. 4968-9), le héros se demande s'il frappera de son épée un ennemi plongé dans le sommeil : ne faut-il pas que d'abord il le défie ?

« En haute cort me *serait* reprové,
Se jou ne *l'ai* par devant desfié. »

Dans *Aliscans* (v. 3330 ss.), le jeune Rainoart, valet de cuisine, supplie Guillaume d'Orange de l'emmener en guerre :

Et dist Guillaumes : « Amis, laissiez ester !
Ne porriez mais le grant peine endurer,
Les nuis villier et les jorz jeüner.
En la cuisine as apris a caufer,
Sovent mangier et ces mustiaus toster,
Et le brouet des paeles humer...,
Et le vin boire, engloutir et laper,
Et tote nuit dormir et reposer :
Se de tot chou te *convient* consirer,
Ja ne *porroies* un mois entir durer... »

Parfois même, la proposition conditionnelle étant à l'indicatif présent, le conditionnel et le futur de l'indicatif se succèdent dans les propositions principales. Le Sarrasin Aérofle conjure son ennemi Guillaume de renier la foi chrétienne :

Aliscans (v. 1191). « Par Mahomet, ne me vient pas a gré
Ke nus hom croie la sainte trinité,
Ne vo baptesme ne vo crestienté,
Ne que Jhesus ait point de poesté.
S'ensi le *crois* con jou ai devisé
Ke en la Virge n'eüst humanité,
Jo te *lairoie* aler a sauveté
Dusq' a Orange, la mirable cité,
Puis la *rendrai* mon frere Desramé
Et ta moillier au roi Tiebaut l'Escler. »

V. 1722. Le dialogue des deux compagnons se prolonge :

Ço dist Rollant : « Por quei me portez ire ? »
E il respont : « Cumpainz, vos le feïstes,
Kar vasselage par sens nen est folie ;
Mielz valt mesure que ne fait estultie.
Franceis sunt morz par vostre legerie... »

L'expression *vos le feïstes* a longtemps paru pleine de sens. On entendait : « Compagnon, c'est vous-même qui avez fait tout cela », on traduisait : « C'est votre faute », et cette leçon d'Oxford n'a même pas provoqué une ligne de commentaire jusqu'au jour où Jenkins l'a déclarée apocryphe.

Compainz serait une fausse lecture pour *Cum proz* ; il imprime : *E cil respont : « Cum proz vos lo feïstes. »*

Bertoni, qui conserve la leçon *O* et en accepte l'interprétation

traditionnelle (« Compagno, voi l'avete procurato »), a opposé à cette conjecture, très heureusement, l'objection que voici : « En réalité, les significations de *faire le* sont nombreuses et subtiles, comme Jenkins lui-même le sait bien, en sorte qu'il n'est pas facile de se prononcer. De toutes façons, si l'on acceptait sa lecture, il faudrait admettre chez Olivier l'intention d'adresser à Roland un éloge, qui, en un tel moment, serait trop grand [1]. En outre V^4 (v. 1821) porte : *Dist Oliver : « Compagnon, e vos la forfaisse »*.

La leçon V^4 a séduit Hilka, qui imprime : *E il respont : « Compainz, vos forsfeïstes »*. Cet emprunt à V^4 n'est guère légitime. En admettant même que le sens de *forsfaire* ait été jadis moins fort qu'aujourd'hui, le poète se serait gardé d'employer le mot dans ce dialogue. Roland, en effet, l'emploiera, pleurant son ami :

2028 « Ensemble avum estet e anz e diz,
Nem fesis mal ne *jo nel te forsfis*.
Quant tu es mor, dulur est que jo vif. »

Roland aurait l'air, si l'on acceptait la leçon de V^4, de répliquer à l'injure qu'Olivier lui a infligée.

V. 1732. Pour la clarté de la discussion qui va suivre, il est bon de replacer sous les yeux du lecteur toute la fin du tragique discours d'Olivier (en omettant seulement les vers 1727-30, dont il vient d'être parlé).

« Franceis sunt morz par vostre legerie.
Jamais Karlon de nus n'avrat servise.
Sem creïsez, venuz i fust mi sire...
1731 Vostre proecce, Rollant, mar la veïmes !
Karles li Magnes *de nos* n'avrat aïe.
N'ert mais tel home dès qu'a Deu juïse.
Vos i murrez e France en ert hunie.
Oi nus defalt la leial cumpagnie ;
Einz le vespre mult ert gref la departie. »

---

1. A l'observation de Bertoni, j'ajoute celle-ci. Olivier ne peut pas dire à Roland : « Vous vous êtes conduit en preux dans la bataille, *car* vaillance sensée et folie sont deux choses,... et c'est par votre *legerie* que les Français sont morts. » Jenkins, pour donner quelque vraisemblance à la conjecture, aurait dû, « corrigeant » aussi le vers suivant, y remplacer *Kar* par *Mais*.

La plupart des éditeurs ont fait subir à ce texte une retouche bien légère — elle porte sur une seule lettre, — mais qui mérite d'être considérée avec soin.

Quel est cet homme qui, jusqu'au jugement dernier, n'aura pas son pareil ? C'est Charlemagne, selon les uns, Roland selon les autres : « Tout en blâmant la folie de son ami, Olivier (écrit G. Paris) rend à sa valeur le plus magnifique hommage ».

Grammaticalement, cet hommage est rendu plutôt à Charlemagne ; logiquement, il peut s'appliquer aussi bien, comme le veut G. Paris, à Roland.

Interrogeons les autres recensions. Les manuscrits de la version rimée ne donnent rien qui corresponde au vers d'Oxford relatif à l'homme incomparable :

P (éd. Michel, p. 211) « Vostre proesce iert hui toute fenie,
Jamais li rois n'avra *de vos* baillie,
Vos i morrez, France en iert abaissie
Et je meïsmes n'en porterai la vie. » [1].

Quant à V^4, en voici le texte :

1824 « François sunt morti par vostra liçirie.
Çamai roi Çarle *de nos* no aura servisie.
Vostra proeça, Rollant, mal la veïste.
No sera ma tel hom tresqz al di del çuisie.
Vos moriri, França roman onie... »

L'incertitude persiste, puisqu'ici, tout comme en *O*, l'homme sans pareil peut aussi bien être Roland que le roi Charles. D'autre part, les manuscrits disent, les uns, comme *O*, *Li emperere de nos n'avra ahie* (ou *baillie*) : c'est le cas de V^7 et de *C* (p. 149), — les autres, *de vos* : c'est le cas de *P* et de *L*. D'ailleurs leurs accords ou leurs discords sur ce point ne peuvent en rien nous renseigner : *nos* et *vos* sont de ces mots que des scribes confondent fréquemment.

Comme on voit, tous ces textes sont pour nous comme s'ils n'étaient pas. L'amphibologie de *O* se retrouve toute pareille en V^4. Le manuscrit *O* et le manuscrit V^4 permettent donc l'une et l'autre interprétation et ne favorisent ni l'une ni l'autre.

1. Les autres textes du groupe (V^7, *C*, *L*, *T*) n'en disent pas davantage.

Pourtant, presque toutes les éditions depuis 1851 remplacent *de nos* par *de vos : Karles li Magnes* de vos *n'avrat aïe*.

Un tel mode d'intervention me semble peu légitime. Qu'un traducteur ou un commentateur fasse dire à Olivier : « Votre prouesse, Roland, nous l'avons vue à la male heure. Charlemagne — jamais il n'y aura un tel homme jusqu'au dernier jugement — ne recevra plus notre aide ; vous allez mourir, etc.), ce sera se tromper peut-être, mais ce sont de ces risques que peuvent et doivent courir, sous leur responsabilité, les traducteurs et les commentateurs. Il en va autrement d'un éditeur de textes. Il empiète, à mon sens, sur le rôle du commentateur si, retouchant la leçon du manuscrit, il donne le coup de pouce qui fera pencher la balance : car c'est prétendre collaborer avec l'auteur lui-même, qui, après tout, a pu écrire çà et là une phrase amphibologique. C'est pourquoi il est permis de juger plus recommandable le procédé de Fr. Michel (éd. de 1837 et de 1869), de Génin et de Bertoni qui, seuls, ont respecté le texte d'Oxford.

Observons d'ailleurs qu'on peut à la fois le respecter et appliquer à Roland la louange magnifique : « Votre prouesse, Roland, nous l'avons vue pour notre malheur, [puisque] Charlemagne ne recevra plus *notre* aide. Jamais il n'y aura sur terre un homme tel que vous, et voici que vous allez mourir... »

Quant au choix entre l'une et l'autre interprétation, il ne relève pas principalement de la critique verbale, mais bien plutôt de l'idée que l'on se fait du caractère d'Olivier d'après l'ensemble de ses faits et gestes. Veut-il adresser une louange suprême à son ami ou, de préférence, à son seigneur ? Il passe par de telles alternatives de cruauté et de tendresse, d'ironie et d'admiration, d'*ire* et de pitié, qu'on peut hésiter : combien de fois pour ma part, relisant la scène entre toutes pathétique, aurai-je passé d'un avis à l'avis contraire !

V. 1968-9. Olivier frappe au plus épais de la masse des païens :

Trenchet cez hanstes e cez escuz buclers
E piez e poinz e seles e costez.

Dès 1851, Müller a rejeté *e seles*, et tous les éditeurs venus après lui ont suivi son exemple, à l'exception de Fr. Michel

(éd. de 1869) et de Hilka. Peut-être l'idée de proscrire cette leçon ne leur serait-elle pas venue, s'ils n'avaient rencontré ceci en *P* (le seul texte dont on dispose en l'occurrence) :

> Qui lui veïst Sarrasins descoper
> Et piez et poinz, *espaules* et costez.

Ils ont donc corrigé : *espalles*. A *espalles* Hofmann, Jenkins et Bertoni ont préféré *eisseles*. L'opération qui consisterait à trancher une aisselle surprend un peu. On peut fort bien, je crois, conserver l'hémistiche *e seles e costez*, si l'on admet qu'il s'agit des *costez* des chevaux.

V. 2141-3. Roland et Olivier, les deux seuls Français encore debout, s'apprêtent à attaquer l'ennemi une dernière fois. Roland promet à Turpin de l'assister :

> « Ne vos lerrai pur nul hume de car.
> Encui rendruns a paiens cest asalt.
> Les colps des mielz, cels sunt de Durendal. »

Je me suis efforcé dans mes *Commentaires* (p. 165-7) de montrer que ce propos de Roland, grammaticalement irréprochable, n'est qu'en apparence empreint de vanité. Mais j'y ai aussi insisté sur la convenance des leçons rivales, où l'épée de Turpin, Almace, reçoit sa part d'éloges :

*V*⁴ (v. 2284)	« Anci saverai païn a cest asalt Li nom d'Almuçe et çil de Durindart. »
*CV*⁷ (p. 183)	« De Durendart vel esprover le branz, Et vos d'Almice, ou a des letres tanz. »
P (p. 118)	« Encui verrunt cil paien desloial Cops d'Aygredure et cops de Durandal. »

Combinant certains éléments de ces textes avec certains éléments du texte d'Oxford, Müller a imprimé :

> « Encui rendrunt a paien cest asalt
> Li colp d'Almace e cil de Durendal [1]. »

---

1. Hofmann a, lui aussi, remodelé le v. 2142 d'après *V*⁴ ; mais le texte qu'il propose me reste inintelligible. Ne le connaissant que par la transcription dénuée de ponctuation qu'en donne Müller, je me contente de le signaler ici, sans le discuter.

Stengel, Jenkins et Hilka ont imprimé :

« Encui savrunt paien a cest asalt
Les noms (Le nom *Jenkins*) d'Almace et cels (cel *Jenkins*) de Durendal. »

(C'est le dernier combat que vont livrer les deux héros : les païens doivent depuis longtemps déjà savoir ces noms).

Bertoni a imprimé :

« Encui rendruns a paiens cest asalt,
Les colps d'Almace e cels de Durendal. »

(Je ne parviens pas à voir comment cette phrase doit se construire. La traduction : « Oggi renderemo ai pagani questo assalto e i colpi di Almace e di Durindarda » ne renseigne guère. Traduite à son tour en français, cette traduction fait dire à Roland : « Aujourd'hui nous rendrons aux païens cet assaut et les coups d'Almace et de Durendal » ; mais ce sont deux épées chrétiennes.)

En résumé, la leçon *O* vaut la leçon α et n'appelait aucune retouche.

V. 2274-5. Uns Sarrazins tute veie l'esguardet,
Si se feinst mort, si gist entre les altres.

G. Paris et Jenkins ont corrigé : *Cil se feinst mort* ; Hilka a corrigé : *Il se feinst mort* (d'après V^4 v. 2430, *Il se fait mort*). Pourquoi ? Peut-être pour remontrer au poète qu'il n'aurait pas dû se permettre de répéter *si*. Aucun des autres éditeurs, de Michel à Bertoni, ne lui a reproché cette négligence, — si négligence il y a.

V. 2549-51. Charlemagne est tourmenté par des songes. Il voit ses chevaliers assaillis par des bêtes monstrueuses ; puis, lui-même est attaqué :

Devers un gualt uns granz leons li vint,
Mult par ert pesmes e orguillus e fiers ;
Sun cors meïsmes l asalt e requert...

Pour le bien de l'assonance, on remplace *vint* par *vient* ; au vers suivant, la plupart des éditeurs ont laissé subsister la leçon *Mult par ert pesmes*, faute d'y trouver rien de répréhensible.

Mais Jenkins et Bertoni y ont remplacé *ert* par *est*, parce que V^4 (v. 2740) emploie le présent : *Molt pere est peseme, orgoillus e fier.*

En vérité, la caution de V^4 n'a guère de poids en de tels cas. Si on avait interrogé ce reviseur italien, le lendemain même du jour où il a remanié la strophe, aurait-il pu se rappeler quel temps du verbe il avait employé ? Et le poète lui-même ? Avait-il écrit *ert* ou *est* ? Interrogé, il aurait répondu, je crois, qu'il ne savait plus.

Il n'y a qu'à lire la strophe suivante, où il raconte une autre vision de Charlemagne, pour constater qu'il y passe de l'imparfait (v. 2558) au présent (v. 2559), puis fait retour à l'imparfait (v. 2560), puis revient au présent (v. 2563), puis emploie le prétérit (v. 2565 et 2566). De même, quand il décrit les autres songes de Charlemagne (v. 719-736). De même, chez tous les conteurs de tous les temps.

V. 2892. Carles li reis se vint de pasmeisuns.

Génin le premier a remplacé *se vint* par *revint* : V^4 (v. 3076) porte, en effet, *Quand l'emperer reven de pasmason*, et *P* (p. 178) : *Quant Karlemaines revint de pasmison*. Tous les éditeurs, et Francisque Michel lui-même, dans son édition de 1869, ont suivi l'exemple de Génin. *Se venir* n'est pourtant pas plus surprenant dans la *Chanson de Roland* que *se dormir*, *se combatre*, *se penser*, etc. Des exemples de verbes qui, persistant aujourd'hui dans la langue, se sont employés jadis comme pronominaux, abondent dans les textes : « ... *Et si ne savoit qu'il se faisoit et lors s'endormi* (*The Vulgate Version of the Arthurian romances*, éd. Sommer, t. VII, p. 52) ; « *Il s'en ala lui disiesmes, c'onques ne sot en qu'il se devint* » (*ibid.*, p. 69).

V. 2928. « E ! France, cum remeines deserte !
Si grant doel ai que jo ne vuldreie estre ! »

Pour obtenir un vers régulier et pour écarter la forme *remeines*, les éditeurs recourent à V^4 (v. 3112) : « *Ay ! França dolce, cum reman oi deserte !* » (v. 3112) ; ils écrivent : « *E ! France dulce, cum remains oi deserte !* » Bertoni conserve à bon droit la forme anglo-normande *remeines* (cf. *luises*, v. 2317), mais croit devoir emprunter à V^4 l'adverbe *oi* : « *E ! France, cum remaines oi deserte !* » C'est construire un vers sans césure.

V. 2974. Venir s'en volt li emperere Carles,
Quant de paiens li surdent les enguardes.
De cels devant i vindrent dui messages,
De l'amirail li nuncent la bataille :
« Reis orguillos, nen est *fins* que t'en alges !
Veiz Baligant, ki après tei chevalchet... »

Une leçon rivale nous est offerte par V^4 et par P :

V^4 (v. 3162) : « Reis orgoios, no e *droit* che t'en vade ! »
P (p. 165) : « Rois orgoillous, n'est pas *drois* que t'en ailles ! »

Génin, Gautier et Stengel l'ont adoptée. Comme les autres éditeurs, j'ai maintenu la leçon *fins* et j'ai produit (*Commentaires*, p. 175) plusieurs textes qui me semblaient propres à l'autoriser. Mais Bertoni choisit la leçon *dreiz* : « Les exemples allégués par Bédier en faveur de *fins*, écrit-il, ne me persuadent pas. »

En effet, ils ne valaient guère. Je crois aujourd'hui que les messagers disent à Charlemagne : « Roi orgueilleux, il n'est pas question de t'en aller, » et je soumets à l'appréciation de Bertoni un passage du *Roman de Thèbes*, où *fin* est employé en ce sens.

En vertu d'un pacte arrêté entre Étéocle et Polynice, les deux frères doivent régner sur Thèbes à tour de rôle, chacun pendant un an. Étéocle, qui, par droit d'aînesse, règne le premier, apprend que Polynice a épousé au loin la fille du roi Adraste, et il s'inquiète à la pensée que, désormais riche et puissant, Polynice revendiquera pour lui seul la couronne et viendra l'attaquer. Le poète décrit en ces termes les sentiments qui animent son héros :

V. 1119. Car il set bien qu'encuntre sei
Sis frere a pris la fille al rei
E par la force a ceus de la
Cuide raveir l'onor de ça ;
Mais il n'est *fins* de la lui rendre [1],
Car il se laireit ainceis pendre,
Ainz se pendreit que la guerpist
Ne que son frere i acoillist.

1. Variantes : *Mais il nen iert ja fins del rendre ; Mais neanz est de l'enor rendre.*

Le sens n'est pas douteux : « Il ne saurait être question de rendre cette terre à Polynice », et l'expression devait être très vivante, puisqu'une douzaine de scribes l'ont reproduite sans sourciller.

V. 3049-50. Éloge des Normands de l'armée :

Suz ciel n'ad gent ki plus poissent en camp.
Richard li Velz les guierat el camp.

A ces vers on ne peut comparer que ceux-ci :

*V*⁴ (v. 3237) Sotol cel no e çent tant pos durer in camp.
Riçardo lo Veio li guiara davant.

P (éd. Michel, p. 262) Soz ciel n'a gent qui puissent tant d'ahans.
Richars li Viex les guiera en champ.

Les éditeurs se sont partagés en deux groupes.

Les uns retouchent le premier vers : *Suz ciel n'ad gent ki durer poissent tant* (Gautier, Stengel), laissant subsister le second.

Les autres retouchent le second vers : *Richard li Velz les guierat devant* (Jenkins, Hilka, Bertoni), laissant subsister le premier. (*Guider devant* est une belle cheville [1].)

Je crois plus volontiers (*Comm.*, p. 233) que *poeir en camp* et *guier el camp* ne représentaient pas pour le poète une assonance du même au même.

V. 3660-4. Li emperere ad Sarraguce prise.
A mil Franceis funt ben cercer la vile,
Les sinagoges e les mahumeries.
A mailz de fer e a cuignees qu'il tindrent
Fruissent les ymagenes...

Par scrupule grammatical, les éditeurs remplacent presque tous *funt* par *fait* (*V*⁴ a *fa*).

Les anciens écrivains étaient moins rigoureux : *Li olz s'esveilla et s'armerent hastivement* (*Historiens des Croisades*, III, 13). — *Quant li rois d'Engleterre entendi ces nouvelles que li rois de France et li François avoient assegiet* le ville de Saint Jehan et prioient *qu'il fuissent reconforté et ravitailliet, si respondi li rois : « C'est bien une requeste raisonnable »* (Froissart, éd. Siméon Luce, IV, 103.

1. Bertoni écrit, comme *V*⁴, *davant*. Dans le manuscrit d'Oxford, on trouve *devant* en 42 lieux, *dedavant* en un seul lieu (v. 3266).

DES NOMS PROPRES QUE LE SCRIBE D'OXFORD A ALTÉRÉS OU QU'IL EST CENSÉ AVOIR ALTÉRÉS.

Je n'ai pas fait entrer dans le recensement qui précède, préférant les considérer à part, les passages nombreux où le méfait imputé au scribe d'Oxford est d'avoir estropié un nom propre. Il arrive que les auteurs des *rifacimenti* confirment l'accusation et se chargent de réparer le dommage.

Quand, par exemple, au vers 1215, le scribe d'Oxford introduit un duc sarrasin qui, à l'en croire, *tint la tere Datliun e Balbiun*, les rimeurs *C* et *V*[7], le traducteur norois (*n*) et le remanieur allemand Konrad (*K*) protestent, fort à propos : ils nous remontrent que les syllabes vides de sens, *datliun*, *balbiun*, représentent les noms ridiculement déformés de Dathan et d'Abiron, ces deux Israélites qui se révoltèrent contre Moïse (*Nombres*, chap. XVI), et que la terre engloutit. Tous les éditeurs, à partir de Génin, ont accueilli leur rectification et leur ont su gré du service rendu.

Pareillement, quand, aux vers 796-7, le scribe d'Oxford écrit :

E vint i Astors e Anseïs li veillz,
Vint i Gerart de Rossillon li fiers,

on observe qu'au contraire il qualifie Anseïs de *fier* au v. 105 et Gerard de *viel* au v. 2189 et au v. 2409. Il est donc très probable (la remarque est due à Müller) qu'il s'agit ici d'un simple accident de copie : le scribe n'a appliqué à Anseïs l'épithète *li veillz* que parce que son regard est tombé trop tôt sur le vers suivant ; s'apercevant sur l'instant de sa méprise, il aurait pu la réparer à l'aide du grattoir ; il a mieux aimé la masquer en qualifiant Gerart de *fier*. Mais la *Karlamagnussaga*, au passage qui correspond au v. 797, l'appelle *Girart der Alte*, et confirme donc la conjecture de Müller [1].

Pareillement encore, quand, aux vers 2322 et suivants, Roland énumère les pays qu'il a conquis grâce à Durendal, on s'étonne que le scribe d'Oxford lui fasse dire :

1. Les autres versions ne la confirment ni ne l'infirment : en tous les lieux où elles mentionnent ces deux personnages, elles se dispensent d'épithètes, ou bien ces épithètes sont autres.

Jo l'en cunquis e *Namon* e Bretaigne,
Si l'en cunquis e Peitou e le Maine.

Aussi a-t-on plaisir à constater que, dans les listes de ces pays offertes par *P*, par *T*, par *n* et par *K*, l'Anjou est mentionné : d'où la correction traditionnelle, introduite d'abord par Müller, *e Anjou e Bretaigne*, et voilà un troisième service que les remanieurs nous auront rendu.

Pareillement encore, quand, aux vers 2640-1, le scribe d'Oxford raconte que les Sarrasins, cinglant à force de voiles vers l'Espagne,

Issent de mer, venent as ewes dulces,
Laisent Marbrose e si laisent Marbrise,

on lui reproche à bon droit de n'avoir pas senti que *Marbrise* ne pouvait pas assoner avec *dulces*. Sur quoi Génin remarque, lui le premier, que, pour obtenir une assonance correcte, il suffirait de transposer les deux noms propres. Ce n'est qu'une conjecture, mais le remanieur V^4 s'empresse de l'autoriser, car il dit en son jargon (v. 2330) : *Passa Manbre et si passa Manbrosa*, et c'est un service de plus, le quatrième de cet ordre, qu'il faut porter à l'actif des remanieurs.

*
* *

Si je me suis appliqué à mettre minutieusement en relief leur mérite en ces quatre rencontres, c'est que j'ai à cœur, ici comme devant, de leur rendre pleine et entière justice : je me ferais scrupule d'omettre la moindre de nos dettes.

Faut-il en reconnaître beaucoup d'autres encore ?

A propos des messagers de Charlemagne, le comte Basan et et son frère Basilie, à qui le roi Marsile fit trancher la tête, le scribe d'Oxford dit, au vers 209, qu'ils périrent *es puis desuz Haltilie*, mais, au vers 491, que ce fut *as puis de Haltoïe*. Il a donc gauchi ici ou là. Si l'on consulte les *rifacimenti*, V^7 désigne comme emplacement de leur décollation *les porz souz Montoïe ; C* désigne tantôt *le puis oz Aule vile* (p. 13), tantôt (p. 37) *les prez soz Aute Hoïe*, tous renseignements qui nous engagent, surtout le dernier, à lire dans les deux passages *Haltoïe*[1]. On

1. Quant à V^4, il écrit absurdement (v. 391) : *El prese la teste al pont de Dalmacie.*

peut hésiter pourtant, à telles enseignes que Bertoni a hésité. Il avait imprimé *Halloïe* (sans doute sur la foi de *CV*⁷) au v. 209 comme au v. 491 de son *editio minor* ; puis, il a imprimé *Haltilie* au v. 491 comme au v. 209 de son *editio maior*. Puisqu'il a ainsi changé d'avis, on n'est pas tout à fait sûr d'être en présence d'un cinquième cas où l'on doive remercier les remanieurs.

Ils nous seront pourtant de quelque secours en d'autres occasions encore, dans celle-ci d'abord, où, à notre surprise, le scribe d'Oxford appelle un même personnage d'un certain nom, puis d'un certain autre nom. Les lecteurs de la *Romania* ont pu récemment apprécier une très pénétrante étude de M. Charles A. Knudson sur *la Composition de la Chanson de Roland* ; ils me sauront gré d'en reproduire ici un passage [1], où la difficulté en question est fort bien exposée :

« M. Bédier a disculpé le manuscrit d'Oxford de certaines critiques qu'on lui avait faites, en nous avertissant [...] qu'il faut être prudent à l'extrême. Néanmoins, n'y a-t-il aucun cas où l'on puisse dire que ce manuscrit contient une retouche évidente ?

« Si ! Qu'on me permette de rappeler ici le cas de l'Algalife. Celui-ci, oncle de Marsile, paraît, au commencement du poème, parmi les conseillers de ce roi. La lettre de Charlemagne contenant les articles de paix le demande comme otage. On comprend bien qu'il s'esquive, et Ganelon, quand il ne le ramène pas, doit inventer le mensonge du naufrage (v. 680-91). Par la suite, il n'est plus question de lui qu'après la fuite de Marsile. Alors, nous disent tous les manuscrits, sauf *O*, c'est lui et ses cinquante mille noirs qui restent sur le champ de bataille ; c'est lui qui, par un coup de lance dans le dos, donne une blessure mortelle à Olivier. Le manuscrit *O* contient le même récit, mais au lieu du nom d'Algalife, on trouve chaque fois Marganice (1914, 1954 ; li Marganices, 1943). Il n'y a guère de doute que ce soit de l'Algalife qu'il s'agit, et, répétée trois fois, ce n'est pas une erreur inconsciente de copiste. Il faut admettre l'explication traditionnelle, qu'un copiste peu avisé, qui de ce coup devient remanieur, aura été la dupe du mensonge de Ganelon. Trouvant le nom de l'Algalife au vers 1914, il se sera rappelé avoir lu que ce personnage avait péri, et, croyant par là réparer une faute dans son modèle, il aura substitué un nom quelconque.

« Ce cas suffit à établir qu'entre l'archétype et *O*, il y a eu au moins un copiste qui ne s'est pas fait scrupule d'introduire une retouche assez inintelligente. »

---

1. *Romania*, t. LXIII (1937), p. 80.

Oui, la difficulté est décrite excellemment, et le fait est certain, ou plutôt évident, qu'il y a eu retouche, c'est-à-dire intervention d'une volonté, et non pas accident de copie. D'ailleurs, personne n'a jamais contesté qu'entre l'archétype et *O* des copistes, nombreux peut-être, ont dû intervenir, qui « ne se sont pas fait scrupule » de regratter le texte [1].

L'explication « traditionnelle » que M. Knudson reproduit et qu'il fait sienne est donc plausible en son principe et vue de loin ; mais, si on l'analyse vraiment (M. Knudson s'est contenté de l'énoncer en quatre lignes), des invraisemblances se révèlent, qui interdisent, je crois, de l'accepter.

La retouche, M. Knudson en convient, est « assez inintelligente » : n'est-ce pas « stupide » qu'il aurait dû dire ? Selon l'hypothèse, un copiste qui vient de transcrire la scène où la fuite de Marsile est décrite, lit dans son modèle ces vers (1913-4) :

Se fuït s'est Marsilies,
Remés i est sis uncles, l'Algalifes,

et aussitôt il s'étonne, s'indigne : cet Algalife, oncle de Marsile, est mort, croit-il, depuis longtemps, dans un naufrage ; pour chasser le revenant, il écrit à la place :

Remés i est sis uncles, Marganices,

et crée ainsi un personnage nouveau, qui n'exercera plus aucun khalifat. Mais quoi ! tout comme le khalife, le personnage nouveau restera l'oncle de Marsile : comme si le copiste-remanieur n'avait pas eu de dessein plus cher que de ménager une joie aux critiques du XX^e^ siècle, la joie de constater sa bévue et de reconnaître en lui « la dupe d'un mensonge de Ganelon ». Mais, s'il est vrai qu'au moment où Ganelon s'apprête à raconter le prétendu naufrage, le poète a pris la peine d'annoncer que « ce félon, ce parjuré » va parler *par grant veisdie* et

1. On ne saurait, par exemple, lire les épisodes de Margariz, d'Abisme, de Gautier del Hum, sans observer que des reviseurs interposés entre le poète et le scribe d'Oxford, les ont modifiés et abîmés, et sans insister, comme j'ai fait moi-même après tant d'autres (*Commentaires*, p. 158, 182, 189), sur la gravité de ces altérations.

mentir, et s'il est vrai que, seul entre tous les mortels qui jamais lurent la *Chanson de Roland*, le « copiste-remanieur » a compris que l'Algalife avait péri, il faut conclure que « ce copiste-remanieur » n'est qu'un être imaginaire, un personnage aussi fictif que l'Algalife lui-même.

Ce balourd une fois congédié, la difficulté subsiste entière. Bien pis : elle va se compliquer. Comment les tenants de « l'explication traditionnelle » ont-ils pu s'y arrêter sans envisager en même temps une anomalie du même ordre, non moins énigmatique, que présente aussi le manuscrit d'Oxford ? Voici ce qu'il en est.

Dans ce manuscrit, la reine, femme de Marsile, est désignée dix fois par son nom. Les cinq premières fois (v. 634, 2576, 2595, 2714, 2734), le scribe l'appelle *Bramimunde* ; les cinq autres fois (v. 2822, 3636, 3655, 3680, 3990), il l'appelle *Bramidonie*.

Le doublet *Bramimunde-Bramidonie* se présente donc dans les mêmes conditions que le doublet *l'Algalife-Marganice* ; et, pour reprendre l'expression de M. Knudson, « répétée cinq fois, ce n'est pas une erreur de copie ». Même, ce n'est d'aucune façon une erreur : le scribe n'a inventé ni l'un ni l'autre de ces noms. En effet, un vers du manuscrit *P*, *Desor la tor est montee Braïdonne* (éd. Michel, p. 289), corrobore la forme *Bramidonie* ; et, quant à l'autre, elle se retrouve ailleurs fréquemment : *Bramimunda*, selon le *Carmen de Proditione*, *Braimimonde*, *Brasmimonde* ou *Braismimonde* en V^7 et en C [1].

Comme on voit, notre scribe, ou tout autre scribe venu avant lui qui se sera interposé entre l'archétype et *O*, l'homme, quel qu'il soit qui, le premier, a pris, en cours de route, le parti de renoncer à l'un des deux noms au profit de l'autre et qui a exécuté son dessein continûment, par cinq fois, avec tant d'esprit de suite, se conduit de façon non moins étrange que dans le cas de *Marganice-l'Algalife* : puisqu'il avait résolu de

1. Les variantes abondent d'ailleurs. V^4 nomme cette reine *Braïmonde* (*Briamonde* au v. 2923). Outre les formes ci-dessus mentionnées on rencontre en *C* *Braïmonde* (comme en V^4) ; en V^7, *Braydemonde* ; en *P*, *Braydamonde* ou *Braydemonde* ; cette reine s'appelle encore, selon *T*, *Binamonde*, *Brinamonde* ou *Brunamonde* ; selon *K*, *Brahmunt* ou *Brehmundd* ; *Braymunde*, selon le remanieur néerlandais.

proscrire l'un des deux noms, n'aurait-il pas dû sur l'instant remplacer *-munde* par *-donie* aux vers 634, 2576, 2595, 2714 et 2734 ? C'était l'affaire de cinq coups de grattoir.

Il ne l'a pas fait. Sans doute parce qu'il ne fut pour rien dans ces aventures. Qu'un personnage de roman s'appelle comme ceci ou comme cela, c'est ce qui n'importe guère à un copiste ou à un ouvrier typographe. Mais il est arrivé à Balzac de modifier, d'une épreuve d'imprimerie à la suivante, le nom de tel de ses héros. Il est arrivé à des renouveleurs de transformer Perceval en Peredur ou en Perlesvaus ou en Parzival ou en Parsifal, Isolt en Eyssilt ou en Isolde, voire Kanelangres en Meliadus. On conçoit que le manuscrit d'Oxford ait accueilli des personnages au nom double, si certains cahiers en ont été copiés d'après un certain modèle, d'autres cahiers d'après un autre modèle.

* *

J'ai analysé et interprété d'abord les passages où le recours aux auteurs des *rifacimenti* m'a semblé le plus efficace. Voici d'autres passages, où la valeur de leur témoignage me paraît nulle ou à peu près nulle.

V. 199-200. Je serais assez tenté de me ranger à l'avis des plus récents éditeurs, Stengel, Jenkins, Hilka, Bertoni, qui reprochent au scribe d'Oxford d'avoir prêté à Roland ce propos :

« Pris ai Valterne e la tere de Pine
E Balasgued e Tuele e *Sezilie*. »

Ils remplacent *Sezilie* par *Sebilie*, qui serait Séville, pour deux raisons. L'une est qu'en un autre passage (v. 955) entre en scène le beau Margariz de *Sibilie*, c'est-à-dire, peut-être, « de Séville ». L'autre est que la *Karlamagnussaga* (les autres versions n'ont rien qui corresponde à ces vers) fait dire à Roland : « J'ai pris Valterne, Belauigie, Rudile, *Sibili*. »

Mais la correction *Sebilie* (pour *Sezilie*) ne s'imposerait vraiment que si la nomenclature géographique du poème ne comportait pas en foule des noms de fantaisie:

V. 661-3. Selon le scribe d'Oxford ,

> Li empereres aproismet sun repaire ;
> Venuz en est a la citet de Galne :
> Li quens Rollant, il l'ad e prise e fraite.

A tort ou à raison, les critiques contestent au poète le droit de faire assoner *Galne* avec *repaire, fraite*. La *Karlamagnussaga* nomme la cité en question *Valterne*, et c'est l'une de celles (on vient de le voir) que Roland compte au nombre de ses conquêtes. Les éditeurs ont donc corrigé : *Venuz en est a la citet Valterne*, en alléguant en outre l'autorité de V^4, qui dit (v. 594) : *Vegnu est a la cité Valente.*

Mais a-t-on jamais dit en français « la cité Paris » ou « la cité Bordeaux » ? Et ne faudrait-il pas plutôt lire, avec Gautier : *a la cit de Valterne ?* L'inconvénient serait que l'on rencontre jusqu'à dix-sept fois en *O* le mot *citet*, tandis qu'on n'y rencontre jamais le mot *cit*.

Seul Hilka a maintenu la leçon du manuscrit, *Galne :* on ne saurait, je crois, l'en blâmer.

V. 1353. Le scribe d'Oxford dit qu'Olivier s'élance

> E vait ferir un paien, Malun,

personnage qui n'a pas encore paru dans la *Chanson* et qui n'y reparaîtra pas, car Olivier le tue sur l'instant.

Si l'on tient à allonger le vers d'une syllabe, on devrait, semble-t-il, y remplacer le mot *paien* par un de ses synonymes, *Sarrazin*, par exemple, et laisser à ce comparse le seul bien qui lui appartienne en propre, son nom.

A moins, il va sans dire, que les divers remanieurs et traducteurs sachent nous apprendre de quel autre nom il avait plu au poète de le baptiser.

Or ce nom était *Falsiron* selon V^4, *Fauseron* selon *C*, V^7, *T* et *L*, *Nabigant* selon *P*, *Malsaron* selon Konrad, *Massaron* selon le traducteur scandinave, *Mancheroene* selon le remanieur néerlandais, *Mastarot* selon le traducteur gallois.

Que faire ? Les éditeurs dénomment tous ce Sarrasin *Malsaron*. Mais Falsiron (Fauseron) réclame : il a pour lui la majorité des témoins, parmi lesquels un puissant répondant, V^4. Il est vrai que son nom est identique, à une lettre près, au nom,

Falsaron, d'un autre païen qui a été tué un peu plus tôt, au v. 1213. Mais c'est aussi le tort de Malsaron, dont le nom rappelle pareillement, à une lettre près, le païen du vers 1213. Cruel conflit !

V. 1625-26. Le scribe d'Oxford relate les exploits du roi de Cappadoce, qui occit plusieurs chrétiens,

Puis vait ferir un riche duc, Austorie,
Ki tint Valeri e Enuers sur le Rosne.

Les autres versions disent :

*V*⁴ (v. 1604-5)	Poi vait a ferir un richo cont, Austoine : Il tint Valença ellonor chi afere.
*CV*⁷ (p. 136)	Puis va ferir Antoine d'Avignon, Qui tint Valence et la roche environ.
P (éd. Michel, p. 202)	Puis vait ferir Anthiaume d'Aveingnon, Qui tint Valence et la terre (*P* la roche) environ.
n (p. 29)	Il frappe le comte Ankore (*variante* : Anchora), qui tenait la ville nommée Valenta (*variante* : Valencia).

Cette fois enfin, parce que nous connaissons sur le Rhône une ville du nom de Valence, nous devons aux remanieurs, semble-t-il bien, un renseignement sûr : ne nous livrent-ils pas la leçon authentique, du moins pour le premier hémistiche ?

Encore se peut-il, comme l'a fait observer Jenkins, qu'ils aient « substitué », précisément en raison de sa célébrité, le nom de Valence au nom analogue d'un lieu qu'ils ne savaient pas identifier. Ce doute de Jenkins est légitime : s'il est, en effet, constant qu'on peut descendre tout le cours du Rhône sans rencontrer sur ses rives un lieu dont le nom soit ou rappelle *Valeri*, il est non moins constant que les auteurs des chansons de geste ne se sont pas fait faute de construire, non seulement en *Paienie*, mais en France aussi bien, des cités imaginaires, dotées par eux de noms fabriqués à plaisir. Qu'est-ce que Montessor en Ardenne ? Qu'est-ce que Dordone ? et Beaulande ? et Nanteuil ? et Oridon ? Dans la *Chanson de Roland* elle-même, qu'est-ce que Sorence, fief prétendu de Pinabel ? et qu'est-ce que le Val de Runers, prétendu domaine du duc Reiner, père d'Olivier ? Pour mieux conter des histoires *del tens ancienor*, les plus instruits de nos vieux romanciers, un Adenet le

Roi, un Jean Bodel, se sont complus à brouiller la géographie ; un Chrétien de Troyes et tous les auteurs des romans arthuriens ont fait de même, eux qui, autour d'une dizaine de villes réelles de la Grande-Bretagne, telles que Londres, Oxford, Tintagel, Glastonbury, ont édifié par centaines des villes de rêve. Ce n'était pas ignorance, mais procédé : ils croyaient par là évoquer de façon moins prosaïque les âges lointains : ainsi quand ils décrivaient la cité d'*Orbendele*, qui est Chalon-sur-Saône, tout bonnement. L'auteur de la *Chanson de Roland* a donc bien pu, jouant ce jeu, placer aux bords du Rhône des villes telles que *Valeri* et *Enuers* ou *Envers*.

Je connais, précisément sur le Rhône, une cité aussi singulière que Valeri. Dans le roman de *Gui de Warewic* (éd. Alfred Ewert, v. 1733), Seguin, duc de Lovein, est pourchassé de pays en pays par l'empereur d'Allemagne :

> Ne lui est remis qu'une cité,
> Qui sur le Rosne est fermé,
> Ço est la cité de Rascune,
> N'i ad plus forte tresqu'a Barzune.

Il ne serait légitime d'amender le premier hémistiche du vers que si l'on savait comment amender le second. *Envers sor le Rosne* et *Valeri sor le Rosne* sont liés : le problème est un. Quand Müller, Gautier et Clédat impriment qu'Austorie *tint Valence e l'onor sor le Rosne*, ils font tort à ce seigneur puissant. Ce n'est pas résoudre le problème, mais avouer qu'on renonce à le résoudre.

Aussi Jenkins a-t-il proposé une autre interprétation, qui tient compte du second hémistiche aussi bien que du premier. Il l'expose en ces termes :

« Si l'on part de la finale *-uers* du mot *enuers*, *-uers* est évidemment la réduction anglo-normande de *-uiers* (ou de *-viers*) ; si l'on cherche ensuite sur le Rhône une cité dont le nom se termine par *viers*, on trouve aussitôt l'antique *Viviers*. Écrit dans les manuscrits *uiuiers* ou *uuuers*, le mot était, peut-on dire, condamné d'avance à n'être pas compris par les scribes : de là d'abord *inviers*, puis *enviers*... Presque en vue de Viviers (almost in sight of Viviers), est situé le district de la Valloire (Drôme), avec Saint-Vallier (ainsi dénommé en l'honneur d'un ancien évêque de Viviers ?) pour chef-lieu. Le *ualeri* du manuscrit *O* suggère par conséquent *Valerie* (latin *Valeria*), la *vallis S. Valerii* des chartes... *V*⁴ y a substitué Valence, cité bien plus connue que Saint-Vallier, et la plupart des éditeurs l'ont suivi. »

En conséquence, Jenkins restitue ainsi le vers : *ki tint Valérie et Viviers sor le Rosne*, et cette restitution a été admise par Hilka.

Introduire la Valloire dans la *Chanson de Roland*, c'est, je le crains, faire trop d'honneur aux quelques communes obscures, Saint-Rambert, Manthes, Saint-Sorlin, Moras..., que baignent le Dolon, la Veuze, le Bancel, et qui se distribuent administrativement entre les cantons de Saint-Vallier (Drôme) et du Grand-Serre (Drôme). Le duc Austorge n'est dans notre poème qu'un comparse : pour qu'il ait dominé à la fois sur l'une et sur l'autre rive du Rhône, à la fois sur le Viennois et sur le Vivarais, il faudrait que la légende, une légende exploitée en des romans plus anciens que la *Chanson de Roland*, eût fait de lui un potentat aussi magnifique que Girard d'Eufrate et que Girard de Roussillon. L'hypothèse peut se concevoir, assurément ; mais on voudrait qu'elle se fondât sur des assises plus solides que les deux assertions de Jenkins, savoir qu'il est paléographiquement tout naturel que *Viviers* se transforme en *Envers*, et que, d'autre part, la Valloire est « almost in sight of Viviers ». Il se trouve que la Valloire est le coin de la terre de France que je connais le mieux : je puis me porter garant qu'aujourd'hui encore, malgré les ponts jetés sur le Rhône dans les temps modernes, les relations commerciales et autres sont autant dire nulles entre Viviers et Saint-Vallier. J'affirme en outre que la distance de Viviers à Saint-Vallier est de 80 kilomètres à vol d'oiseau, et qu'il faudrait monter très haut en avion au-dessus de Viviers pour apercevoir dans le lointain la Valloire.

Bertoni imprime : *Austorie, Ki tint Valence e Vivers sor le Rosne*. Il a donc laissé pour compte la Valloire à Jenkins, mais il a cru devoir lui emprunter Viviers.

V. 1914-6. Le scribe d'Oxford, traçant le portrait du personnage, Marganice ou l'Algalife, qui nous a déjà tant préoccupés, écrit :

> Remés i est sis uncles, Marganices,
> Ki tint Kartagene al frere garmalie
> E Ethiope, une tere maldite.

Comment interpréter les mots *al frere garmalie* ? A la place

on trouve en V^4 *Alverne et Galiçe*, — en *C Oliferne et Caudie*, — en V^7 *Olinferne et Candie*, — en *P Eufanie et Nubie*, — en *L Ongrie et Aumarie*, — en *n Gamaria*.

Tous les éditeurs, à partir de Müller et jusqu'à Jenkins, ont imprimé *Alferne*. Je m'en suis tenu dans mes *Commentaires* à marquer qu'*Alferne* ne se trouve ni en V^4, ni en *C*, ni en V^7, ni en *P*, ni en *L*, ni en *n*, nulle part dans la géographie réelle, nulle part dans la géographie fantaisiste des chanteurs de geste.

Bertoni a imprimé *Alverne*, mot qui a le mérite d'être celui-là même qui se lit en V^4, mais qui a le tort d'obliger l'éditeur à mettre dans son Glossaire deux articles : « I. ALVERNE, *Auvergne*, 3062, 3792 ; II. ALVERNE, *région de l'Afrique*, 1915 ».

Seul Hilka a respecté la leçon *O*. Il imprime *Ki tint Kartatagene, Alfrere, Garmalie*, et son Glossaire porte : « ALFRERE, *royaume nord-africain* ». Au fait, pourquoi ces trois syllabes ne pourraient-elles pas, aussi bien que les trois syllabes du mot *Garmalie*, désigner une contrée ou une cité de fantaisie ?

V. 2328. Quand, dans l'énumération des pays conquis par Roland, le scribe d'Oxford mentionne la Bourgogne, mais dans un hémistiche trop court, *E Burguigne e trestute Puillanie* (v. 2328), les *rifacimenti* nous fournissent-ils une leçon meilleure ? La correction traditionnelle *E Buguerie* n'est suggérée que par V^4, qui, dans une liste de contrées plus ou moins fantastiques (*Obrie et Ormuraine, Ysonie, Sinoples, Garmaise, Palleine*, etc.,) cite *Bugraçe*. Est-on tenu de se persuader que *Bulgraçe* veut dire *Buguerie* et que le poète a entendu attribuer à son héros la conquête de ce pays ? Une autre correction, introduite par G. Paris et adoptée par Jenkins, *E la Behaigne*, n'inspire guère plus de confiance : elle n'a pour répondants que le rimeur du manuscrit *P* et le Prêtre Konrad.

Considérons le cas d'un dernier personnage, le fils de l'émir Baligant. Dans le manuscrit d'Oxford, il s'appelle toujours *Malpramis* (v. 3176, 3184, 3200, 3369, 3421, 3498), tandis que, dans les autres textes, il s'appelle toujours *Malprimes*[1].

1. Ou, de temps à autre, *Malpriant, Malprimant, Malpriamus* : ce ne sont que des sous-produits de la forme *Malprimes*.

Müller, le premier, a expulsé Malpramis : pas un éditeur qui depuis l'ait rappelé d'exil. Pourquoi ? Il est bien vrai qu'en deux passages l'installation de Malprimes à sa place raccourcit heureusement un vers « trop long » [1] ; mais, inversement et par compensation, en deux autres passages, installer Malprimes, c'est fausser le vers, qui devient « trop court » : en même temps que Malprimes, il faut y introduire une syllabe de renfort [2].

Ce n'est donc point par souci de la régularité métrique que les éditeurs ont sacrifié la leçon d'Oxford. On ne peut expliquer leur préférence pour l'autre leçon que si l'on y voit une concession au système Foerster-Stengel, une survivance de ce système. Quand, en vertu de son classement des textes en quatre ou cinq familles censées indépendantes entre elles, Stengel retouchait les noms propres du manuscrit *O*, quand, par exemple, en six vers consécutifs, les vers 63-8, il remplaçait Clarin par *Clargis*, Estamarin par *Estramariz*, Eudropin par *Eudropiz*, Priamun par *Priamus*, Machiner par *Bacïel*, Maheu par *Matheu*, Malbien d'ultre mer par *Malpriant de mer* et Blancandrin par *Blancandin*, rien de plus légitime : il se devait de le faire, puisqu'il avait mis dans l'un des plateaux de la balance un seul témoignage, celui du scribe d'Oxford, dans l'autre quatre ou cinq témoignages contraires, qui, à son avis, pesaient d'un poids quadruple ou quintuple. Mais, pour quiconque a une fois admis la répartition de toutes les versions en deux groupes, *O* d'une part, et α de l'autre, les conditions de la pesée sont bien différentes. Chasser Malpramis sur la foi du remanieur α, seul responsable de la variante *Malprimes*, c'est retourner à un système que soi-même on a répudié.

***

Ainsi, le remanieur α et sa séquelle de rimeurs, de scribes, de traducteurs, s'en sont donné à cœur-joie de dénoncer le scribe

1. *O* 3176 : *Ses filz Malpramis est mult chevalerus.* — *O* 3184 : « *Bels filz Malpramis* », *ço li dist Baligant.*

2. *O* 3200 : *Dist Malpramis :* « *Le colp vos en demant* ». Pour introduire son rival, on écrit : *Ço dist Malprimss* ou *Respont Malprimes*. De même au v. 3201 et au v. 3421.

d'Oxford, de nous avertir que son texte abonde en leçons estropiées et de nous offrir de quoi l'assainir. Rien que pour remédier aux quelques erreurs par lui commises dans le dénombrement des troupes de Baligant, ils nous présentent à qui mieux mieux d'autres listes, très copieuses, de peuples étranges. Voici les Nices, les Sorbanes, les Claribaneis, les Waigres, les Sarrazins de Goz, et ceux de Baligera et ceux de Conibre et ceux d'Albeigne et ceux de Blondernie, et tant d'autres encore, qui tous reprochent au copiste d'Oxford de les avoir négligés. Pour si sincère que soit notre désir de dresser un état complet de nos dettes, sommes-nous vraiment tenu de poursuivre ces discussions, d'analyser, par exemple, les cas décevants qui se presentent aux vers 889, 975, 2331, 3243, 3260, 3360 ? Mieux vaut constater, non sans satisfaction, qu'en somme les éditeurs du poème d'Oxford n'ont usé des variantes du groupe α qu'avec discrétion et prudence.

Pour conclure notre enquête, si fertile en déboires, l'examen d'un dernier cas suffira.

*
* *

Dans la strophe où sont énumérés les peuples dont se compose le troisième et dernier groupe des « escheles » sarrasines, le manuscrit *O* a subi un dommage. On y lit (v. 3256-7) :

E la quinte est de cels de Val Penuse,
E la siste est de... maruse.

Ce que le scribe avait écrit entre *de* et *maruse* a été gratté. Mais quatre remanieurs prétendent nous bien renseigner sur cette sixième « eschiele ». On lit, en effet,
en V^4 (v. 3427) :

E la sexta e de ioie marinose ;

en CV^7 (p. 263) :

E la siste est de Marmoise (V^7 de Marmonoisse) et d'Aiglent ;

chez Konrad (v. 8105) :

Thiu sehste vone Imanzen,
Thiu siventhe vone then Malrosen ;

chez le Stricker (cité par Stengel) :

Von Imanse sî diu fünfte,
Diu sehste sî von Malrôs.

De là six restaurations du vers :

E la siste est de [Marise e] Maruse (Génin) ;
E la siste est de [Joi e de] Maruse (Müller, Gautier, Clédat) ;
E la siste est [d'Aiglent et] de Mar[m]use (Stengel) ;
E la siste est [d'Imance e] de Marose (Jenkins) ;
E la siste est [d'Aiglent et] de Maruse (Hilka) ;
E la siste de [Ioie e de] Maruse (Bertoni).

*
* *

Combien de fois, au total, les « versions latérales » ont-elles révélé la leçon authentique, celle de l'archétype ? Combien de fois n'ont-elles servi qu'à fourvoyer la critique ? Le moment n'est pas encore venu d'établir ce décompte. Il faut d'abord (ce sera, sous les rubriques *C* et *D*, l'objet de nos deux dernières enquêtes) examiner en quelle mesure la version V^4 et les versions rimées se sont montrées habiles à nous renseigner sur la langue qu'écrivait le poète et à nous livrer le vrai texte des vers prosodiquement irréguliers.

(*A suivre.*) Joseph BÉDIER.

p. 489

MÉLANGES

LA FAMILLE DE COUCY ET LA COMPOSITION DE LA *CHANSON DE JÉRUSALEM.*

Parmi les barons chrétiens dont les exploits remplissent la *Chanson de Jérusalem*, un nom revient sans cesse, celui de Thomas de la Fère ou de Marle, dont le manuscrit B. N. fr. 1621, qu'Hippeau a reproduit dans son édition de la chanson [1], fait souvent deux personnages. Tandis que la *Chanson d'Antioche* nous énumère nombre de seigneurs de deuxième plan, historiquement identifiables, la *Chanson de Jérusalem* en contient peu ; elle connaît seulement les grands chefs de la croisade, Godefroy et ses frères, Hugues le Maine, Bohémond et Tancrède, Étienne de Blois, Robert de Normandie, Raymond de Saint-Gilles. Quand l'auteur de la *Chanson de Jérusalem* manque de guerriers, il ressuscite de temps en temps un baron mort dans la *Chanson d'Antioche*, ou il crée au besoin un nom de baron avec un prénom quelconque et un quelconque nom de ville ; la présence sans cesse signalée de Thomas de Marle, l'un des fondateurs de la célèbre maison de Coucy, n'en est que plus remarquable.

Fils d'Enguerrand de Coucy et d'Ade de Roucy, Thomas de Marle est peu connu comme héros de la première croisade, mais il est célèbre par la vie aventureuse et criminelle qu'il mena au retour de l'expédition.

Quelques indications des chroniqueurs nous apprennent cependant qu'il fit partie de la troisième bande d'aventurier et de pauvres gens qui partit en Terre Sainte avant la croisade

1. C. Hippeau, *La Conquête de Jérusalem*... Paris, 1868, in-8 (*Collection des poètes français du moyen âge*).

officielle sous la conduite d'Emich de Leisigen [1]. En compagnie de Clarembaud de Vendeuil et de Guillaume de Melun, il prit part au massacre des Juifs à Cologne, Mayence et Spire, dévasta la Hongrie et compta parmi les rares survivants du désastre de Wieselburg [2]. Pendant la croisade des barons il fut de la suite d'Hugues le Maine [3] et participa au siège de Nicée [4], au siège d'Antioche et au combat du Pont de Fer [5], à la bataille contre Kerbogha sous Antioche [6]. Il s'établit devant Jérusalem [7] et est signalé par Guillaume de Tyr comme un des premiers barons qui entrèrent dans la ville [8].

Ce ne sont pas ses exploits en Terre Sainte que nous raconte Guibert, abbé de Nogent sous Coucy, il ne le cite même pas dans les *Gesta Dei per Francos*, par contre il parle de lui très longuement dans le *De vita sua*, de même que Suger dans sa *Vie de Louis VI* [9]; tous deux nous montrent en Thomas de Marle le bourreau des petites gens et des clercs, le protecteur des bourgeois de Laon en révolte contre leur évêque. Les autorités civiles aussi bien que religieuses finirent par voir en Thomas de Marle un ennemi; une véritable croisade fut prêchée contre lui, à la tête de laquelle était le roi Louis VI, et c'est au cours d'une résistance acharnée que Thomas de Marle mourut de la main de son suzerain Raoul de Vermandois. La famille de Coucy, malgré la fin tragique de Thomas, ne cessa pas d'accroître sa puissance qui atteignit son apogée avec Enguerrand II de Coucy; celui-ci fit construire, suivant

1. Albert d'Aix, édition des *Hist. occidentaux des Croisades*, IV, p. 293 C et Guillaume de Tyr, l. I, ch. XVII.

2. Albert d'Aix, l. I, ch. XXVIII et XXIX dans *Hist. occid.*, IV, p. 294 A et 295 A et Guillaume de Tyr, l. I, ch. XXIX.

3. Robert le moine, éd. des *Hist. occid.*, III, p. 833 E et *Balduini III, Historia nicaena vel Antiochena*, éd. des *Hist. occid.*, V, p. 172 F.

4. Albert d'Aix, l. II, ch. XXII dans *Hist. occid.*, IV, p. 315 D.

5. Robert le moine, l. VII, ch. XV dans *Hist. occid.*, III, p. 833 E. Albert d'Aix, l. XL, ch. VII.

6. Guillaume de Tyr, l. VI, ch. XVII.

7. Albert d'Aix, l. V, ch. XLVI dans *Hist. occid.*, IV, p. 464 A.

8. Guillaume de Tyr, l. VIII, ch. XVIII.

9. Guibert de Nogent. *De Vita sua*, éd. G. Bourgin, p. XI, XII, XLVII. XLVIII, 160, 177-88, 196-205 et Suger *Vie de Louis VI*, éd. Molinier, p. 15, 17, 81-83, 114-116, 140.

des procédés rapportés de Terre Sainte, le château de Coucy que Mazarin ne parvint pas à détruire et dont seuls vinrent à bout les explosifs de 1917. C'est donc à un des fondateurs d'une puissante famille féodale que nous avons affaire ici.

Dans la *Chanson d'Antioche*, Thomas est déjà cité à six reprises, mais si, une fois, il joue un rôle actif au Pont de Fer, ailleurs il fait simplement partie d'une énumération de barons [1], de ces énumérations qui sont infiniment variables suivant les manuscrits. Dans *Jérusalem*, non seulement il fait partie de toutes les listes de ce genre, mais il joue un rôle de premier plan dans les circonstances les plus importantes. Lorsque Pierre l'Ermite a cessé de décrire les lieux saints à l'armée des croisés, Thomas parle le premier et exprime le sentiment général sur l'aridité des environs de Jérusalem et l'aspect redoutable de la ville (vers 924-943). Le voici qui choisit sa position devant Jérusalem, en compagnie de Girars de Gournai (vers 1066-75), comme s'il était l'égal de Godefroy, d'Hugues le Maine, de Tancrède et Bohémond, de Raymond de Saint-Gilles, qui dirigent chacun une échelle assiégeante. Il assiste en compagnie de Baudouin et d'Eustache de Boulogne, à l'exploit de Godefroy tuant les trois oiseaux d'une seule flèche (vers 1206-1207).

Au chant III, lorsque les croisés se divisent en échelles pour un nouvel assaut, il reçoit le commandement d'une de ces échelles. Hugues le Maine lui attribue au chant IV le commandement de la sixième échelle.

Lorsque Baudouin a réussi à échapper, à moitié mort, à Cornumaran, Thomas le ressuscite grâce à un « brief qu'il avait moult vaillant ».

(v. 3.950-3) Sor le chief Bauduin l'estendit en croissant
Dont se leva li bers sor ses piés en drechant.

Enfin et surtout Thomas de Marle entre le premier dans Jérusalem.

On sait avec quel soin les chroniqueurs énumèrent les barons qui entrèrent les premier dans la ville sainte, et quelle importance on attachait à ce fait. Si donc notre auteur fait

1. Voir *la Chanson d'Antioche*, éd. P. Paris, à la *Table des noms propres*.

entrer Thomas le premier dans la ville, c'est qu'il veut l'honorer entre tous. Cet exploit de Thomas, l'auteur le considère comme si important qu'il l'annonce par trois fois, deux fois même tout au début du poème, comme constituant l'essentiel de la chanson qui commence :

Or commence canchons de bien enluminée :
Ainc tele ne fu faite ne si bonne cantée,
Si com la sainte vile fu prise et conquestée
Et com Tomas de Marne a la chere membrée,
Le blanc hauberc el dos, la ventaille fremée,
Le fort escu au col, el poing destre l'espée,
Se laissa ens caïr entre la gent dervée. (v. 1146-52).

Aucun des exploits des autres barons n'est l'objet d'une telle annonce.

Nous lisons un peu plus loin aux vers 1188 et suivants :

Mais dans Tomas de Marne fera de lui parler,
Qui as grans fers des glaives se fist dedens ruer.
Chil i entra premiers, bien le puis affremer,
Ensi com orrés dire, se volés escoter...
Huimais orrés canchon gloriose canter :
Ja de nule meillor ne cantera jogler,
Si com Tomas de Marne se fist amont lever,
Le flael de la porte a l'espée colper,
Puis ala le Sepulcre véoir et aourer...

Une troisième annonce analogue se lit aux vers 2.889 et suivants : Thomas dit son intention d'entrer le premier dans la ville. Cette intention il la réalise au chant V. Le roi Tafur a si bien sapé la muraille que Thomas éprouve quelque crainte de le voir entrer avant lui, aussi lui offre-t-il son hommage pour obtenir de passer le premier ; le roi Tafur accepte, et comme il semble ensuite se raviser[1], Thomas sort du fossé, se place près de la porte et se fait lancer sur le mur sur les lances de trente de ses chevaliers ; mais, avant qu'il ait pu sauter de l'autre côté, une « beduine » lui donne un grand coup de massue qui le fait tomber. Il se redresse pourtant, d'ailleurs il porte sur lui un « brief » qui le préserve de toutes

1. Vers 4.374 et 4.375.

les blessures ; la « béduine » lui crie alors de l'épargner, car elle va lui prédire sa mort :

> Ja ne te porront Turc ne païen damachier
> Tes sires t'ochirra qui t'a a justichier (v. 4421-22).

Thomas de Marle mourut en effet, comme nous l'avons vu, de la main de son suzerain Raoul de Vermandois en 1131. Cet épisode a fourni pour la datation de *Jérusalem* un *terminus a quo*.

Après cet exploit la chanson n'abandonne pas encore son héros. Tandis que tous les chrétiens après la prise de la ville songent à se trouver un palais pour « lor cors aaisier », Thomas accompagne, ainsi que le comte de Flandre, Godefroy de Bouillon dans son pieux pèlerinage au Saint-Sépulcre. Seuls ces trois héros songent à Dieu, tandis que les autres songent à eux-mêmes[1].

Au chant VII enfin, au moment où l'armée chrétienne s'organise pour lutter contre le Soudan de Persie, Thomas reçoit le commandement d'une échelle, et le récit de ses prouesses pendant la bataille de Rames remplit encore de nombreux vers[2].

C'en est assez pour prouver que la chanson a tenu à honorer systématiquement Thomas de Marle, jusqu'à lui attribuer l'honneur suprême d'être entré le premier à Jérusalem ; ceci contre l'histoire, car si Guillaume de Tyr cite Thomas de Marle parmi les premiers barons entrés à Jérusalem[3], il ne le cite pourtant pas comme le premier ; tous les chroniqueurs des croisades s'accordent à attribuer cet honneur à Liétaud et à Engilbert de Tournai, et ensuite à Godefroy de Bouillon[4]. Comment l'auteur de *Jérusalem* a-t-il été amené à attribuer cet exploit à Thomas de Marle ? nous avons trouvé dans la chronique d'Aubri des Trois-Fontaines, un passage qui fait

1. Albert d'Aix nous parle du pèlerinage de Godefroy de Bouillon au Saint-Sépulcre, mais il a pour compagnons Baldricus, Adelolfus, Stabelonne ; l. VI, ch. XXV, *Hist. occid.*, IV, p. 481 A.

2. Vers 7.935-7.967.

3. Guillaume de Tyr l. VIII, ch. XVIII, *Hist. occid.*, I, p. 352.

4. *Histoire Anonyme de la 1re Croisade*, éd. Bréhier, p. 203 (*Classiques de l'Hist. de France*, 1924) ; Albert d'Aix, *Hist. occid.*, IV, p. 472.

partie de l'apport original de l'auteur et qui nous donne sur Thomas de Marle une tradition analogue à celle de notre chanson; ceci se place au moment de la prise de Jérusalem : « *Auctor* : Hic interseritur quaedam miraculosa narratio, tradita a majoribus, de domno de Coci, qui ad sepulchrum Domini ante alios omnes cucurrit et de equo illius, nomine Morello, solo ante januam relicto »[1]. Voici donc un récit qui nous vient, dit-on, d'une tradition ancestrale, suivant laquelle le Seigneur de Coucy serait arrivé le premier au Saint-Sépulcre. Nous savons qu'Aubri des Trois-Fontaines a fait dans sa chronique de nombreux emprunts aux chansons de geste, mais il ne peut s'agir ici d'un emprunt direct à *Jérusalem*, puisque nulle part il n'est question, dans notre chanson, du cheval Morel qui reste seul devant la porte.

S'agit-il ici d'une tradition conservée dans la maison de Coucy et qu'aurait connue l'auteur de *Jérusalem*, chargé par un membre de cette famille d'honorer dans son œuvre l'ancêtre illustré à la première croisade? Ce n'est pas impossible. Il est remarquable que l'auteur de *Jerusalem* connaisse avec précision la manière dont est mort Thomas de Marle. Il savait d'autre part que la seigneurie de Coucy relevait du comté de Vermandois et que Thomas de Marle s'était croisé avec Hugues le Maine, car c'est fort souvent en sa compagnie que Thomas est cité dans *Jérusalem*. Hugues le Maine rentra en France après la bataille contre Kerbogha sous Antioche, tandis qu'on prolonge son rôle dans *Jerusalem*. Il était l'un des chefs de la deuxième armée avec Robert de Normandie, Robert de Flandre, Étienne de Blois dont les noms reviennent sans cesse dans notre chanson.

D'autre part nous avons remarqué dans le cycle de la croisade, la mention de plusieurs barons alliés à la famille de Coucy qui avaient avec eux des relations de parenté ou au moins de voisinage; nous disons à dessein dans le cycle, car, en l'état où nous sont conservés nos poèmes, les énumérations de barons varient infiniment selon les manuscrits[2];

1. Aubri des Trois-Fontaines, éd. Scheffer-Boichorst, *M.G. SS. XXIII*, p. 811, paragr. 40.

2. B.N. fr. 12.558, 1621795, 786, 12.569, Arsenal 3.139, Berne 301.

les scribes suppriment des noms ou en ajoutent à leur gré : ils les prennent dans le fonds commun d'*Antioche*, des *Chétifs* et de *Jerusalem*.

Les compagnons de Thomas, ceux avec lesquels il accomplit ses exploits avant la croisade des barons : Clarembaud de Vendeuil [1] et Guillaume le Charpentier [2] sont cités avec lui dans *Antioche*.

Vendeuil est un bourg de l'ancien Laonnois, situé à 31 kilomètres de Laon.

Nous voyons sans cesse revenir dans *Jerusalem* : « Rogers (ou Robers) de Rosoi, qui cloce del talon » (ex. vers 11) Rosoi est un bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de la Serre, à 55 kilomètres de Laon. Roger de Rosoi est signalé comme ayant pris part à la première croisade. A diverses époques cette famille est alliée à celle des Coucy. En 1115 Clarembaud de Rosoi épouse Élisabeth de Namur, fille de Sybille, femme d'Enguerrand Ier de Coucy ; la seigneurie de La Fère était tombée en 1190 aux mains de Roger de Rosoi, évêque de Laon, qui la céda à Philippe-Auguste [3]. Dans *Jerusalem*, non seulement Roger de Rosoi est cité à plusieurs reprises, mais le récit de ses exploits pendant la bataille de Rames occupe de nombreux vers [4].

Dans *Jerusalem* aussi il est question de Gérard de Gournai qui campe avec Thomas devant Jérusalem [5]. Or Milesende, fille de Thomas de Marle, épousa un seigneur de Gournai au pays de Caux [6].

Nous voyons citer quelquefois un certain Gérard de Cérisi [7]. Il existe un village de ce nom dans l'ancien Vermandois, à 36 kilomètres de Laon [8].

---

1. *La Chanson d'Antioche*, éd. P. Paris, t. I, p. 99 ; t. II, p. 257-267.
2. *La Chanson d'Antioche*, éd. P. Paris, t. I, p. 99, 259.
3. M. Melleville, *Histoire de la ville et des sires de Coucy-le-Château...* ; Laon, au bureau du Journal de l'Aisne, 1848 ; p. 291.
4. Vers 7.877-7.900.
5. Vers 1.066 et 8.191.
6. Cf. Dom Toussaint du Plessis, *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy...*, Paris, 1728.
7. *La Chanson d'Antioche*, t. I, p. 131 ; t. II, 258.
8. M. Melleville, *Dictionnaire historique... de l'Aisne* ; Laon, au bureau du Journal de l'Aisne, 1857, 2 vol. in-8.

Nous savons par la chronique de Lambert d'Ardres comment se faisaient les réputations dans les chansons de geste ; l'honneur d'y être célébré n'était pas toujours dû au seul mérite. Le comte Arnoul II de Guines apprit à ses dépens qu'il ne faut pas refuser un présent à un trouvère résolu à vous mesurer la gloire suivant votre générosité [1].

L'auteur ou le remanieur de *Jerusalem*, si soucieux de la gloire de Thomas de Marle, si renseigné sur sa parenté, sa vie et sa mort, a dû être en rapport avec la famille de Coucy : et peut-être en a-t-il éprouvé la générosité.

Suzanne Duparc-Quioc.

LE FABLIAU DÉCOUVERT A LYON ET LE MANUSCRIT 354 DE BERNE

(*Romania*, LXII, 3 et 392)

En proposant quelques corrections au fabliau récemment découvert dans une ancienne reliure à la Bibliothèque de Lyon et publié ici même par M. L.-F. Flutre, je croyais ce texte inédit : il ne l'était que partiellement. Les lecteurs auront remarqué qu'il se divise en deux parties, dont la seconde, qui constitue le fabliau proprement dit, commence par un vers (64) qui a l'air d'un incipit : *D'un vilein vos dirai la vie*, tandis que la première n'est qu'une suite d'invectives contre les vilains en général [2]. Or cette première partie se retrouve, sous la rubrique *Des vilains*, dans le recueil de fabliaux, etc., conservé par le célèbre manuscrit 354 de la Bibliothèque de Berne (fol. 57 v°), dans une rédaction qui il est vrai diffère beaucoup

1. *Chronicon Ghisnense et Ardense*, éd. Geoffroy Ménilglaise, Paris, 1855, p. 311 : « Et tamen Antiochenae commendator cantilenae, avaritiae zelo ductus, et magis cupidus temporalis lucri retributionis quam Arnoldus laudis humanae... quia Arnoldus eidem scurrae, qui nullo nomine dignus habetur, duas caligas denegavit scarlatinas, de eo digne promeritae laudis praeconium et gloriam subticuit ; et de eo in cantilena sua... mentionem non fecit ».

2. Je ne crois cependant pas qu'il s'agisse de deux pièces originairement distinctes et soudées ensemble. Le rédacteur du manuscrit de Berne aura simplement négligé le fabliau proprement dit (qui à vrai dire ne méritait pas un meilleur sort) et aura utilisé le prologue seul.

de celle de Lyon. Il n'y a guère qu'une demi-douzaine de vers qui soient communs aux deux manuscrits, mais on ne saurait douter qu'ils remontent au même original. Le texte de Berne a été édité en 1844 par Thomas Wright dans un volume rare intitulé *Anecdota literaria* (p. 53)[1].

Cette rédaction nous aide à mieux saisir l'intention de l'auteur. Après avoir lancé l'imprécation initiale contre les vilains, il feint de se rétracter. J'ai tort de parler ainsi, dit-il, puisque les vilains souffrent froid et chaud pour procurer aux « clercs et aux autres gens[2] » ce qu'ils leur faut pour vivre. Puis il continue la discussion contradictoire avec lui-même. On dit cela, déclare-t-il, mais moi je m'en moque. Ce n'est pas du tout pour nous être agréables qu'ils sont à la peine, c'est pour gagner de l'argent. Ils « salent » tout ce qu'ils nous vendent[3] et cherchent à nous tromper. Avec cela, ils se moquent des clercs[4]. Moi, s'il avait plu à Dieu de me nommer roi des vilains, je préparerais plus de mille hameçons et autant de lignes et les prendrais au collet[5]. Alors aucun vilain n'oserait souffler mot, pas même pour demander du pain ou pour dire sa patenôtre. Mais comme je ne pourrais être roi, je finis ici mon conte.

Je réimprime ici les quarante-six vers de ce morceau en indiquant, à droite du texte, les vers à peu près identiques avec ceux de la copie de Lyon, et entre parenthèses ceux qui, bien qu'ils soient beaucoup plus différents, sont encore reconnaissables dans l'autre texte.

---

1. *Anecdota literaria, a Collection of short Poems in English, Latin, and French, illustrative of the Literature and History of England in the thirteenth Century, and more especially of the Conditions and Manners of the different Classes of Society, edited from Manuscripts of Oxford, London, Paris, and Berne*. London, MDCCCXLIV (tiré à 250 exemplaires).

2. La formule employée appuie ma supposition que l'auteur était lui-même un clerc vagant.

3. M. Flutre a bien vu (p. 3) que l'auteur reproche aux vilains de vendre trop cher le produit de leur travail.

4. On remarquera que la scène du marché est beaucoup plus vivante dans le manuscrit de Lyon. Les deux transcriptions sont évidemment très corrompues.

5. La rime douteuse *vilenaille* : *nages* (Lyon, v. 29-30) n'est pas dans le manuscrit de Berne.

Des vilains

Or escoutez un autre conte. *L* 1
A toz les vilains doint Dex honte *L* 2
Qui jehui matin se leverent. *L* 3
Et si di je pechié, qu'il erent *L* 4
Les terres qui portent le blé,
Ne en iver ne en esté
Ne finent il de traveillier
Chascuns jor, por ce gaaignier
Don clerc juvent et autre gent,
Lo pain et lo vin ensemant, (*L* 54)
Tot lo gaaignent li vilain, (*L* 55)
Et tot l'avon nos par lor main.
Il sofrent lo froit et lo chaut
Por gaaignier. Mais moi ne chaut.
Dex male honte li envoit.
Il ne sofrent ne chaut ne froit
Por nos, mais il font por argent :
Il nos selent moult chierement (*L* 10)
Tote la rien que il nos vandent.
Tot jorz a nos enginer tandent.
Moult sont felon, si con moi sanble.
Se il voient .iij. clercs ensanble, (*L* 43)
O .iiij., en une conpeignie,
Don n'i a vilain qui ne die : (*L* 47)
« Esgardez de ces clers bolastres ! (*L* 48)
Par ma foi, il est plus clerjastres (*L* 49)
Que berbiz ne que autres bestes. »
Max feus lor broisse les testes
As vilains qui ce vont disant.
Plaüst a Dëu lo roi puissant (*L* 24)
Que je fusse roi des vilains. *L* 27
Je feïsse plus de mil ainz *L* 28
Et autretant de laz feïsse
Dont je par les cos les preïsse :
A mal port fussent arivé.
Ja vilains ne fust tant osé
Que il un mot osast parler,

---

15 Corr. *lor envoit* — 18 *selent*, de *saler* « faire payer trop cher », sens qui manque dans Godefroy mais que Littré atteste dès le XIIIe siècle.
28 Vers trop court,

Ne mais por del pain demander
O por sa pastenostre dire.
Moult aüssent en moi mal sire
Et tot jorz m'apelassent maistre.
Mais por ce que rois ne puis estre
Vŏs en lairai atant lo conte.
Dex lor doint a toz male honte
Si voirement con je voldroie
Damedex ma proiere en oie.

Arthur LÅNGFORS.

COMPTES RENDUS

'Elfersucht' in den romanischen Sprachen, von Margot Grzywacz [*Arbeiten zur rom. Philologie* herausgegeben von E. Lerch, nº 42]; Pöppinghaus, Bochum-Langendreer, 1937; in-8, 136 pages.

Ce travail se ressent de l'influence du professeur Lerch, qui, après sa destitution de la chaire de Munster, a pu encore continuer la collection des dissertations qu'il publiait : Mlle Grzywacz est actuellement professeur à l'Université de Shantung en Chine. Quelles destinées tourmentées !... Malgré quelques longueurs et redites inévitables dans les œuvres juvéniles, et quelques glissements vers des solutions sensationnelles, notre traité sur la jalousie donne des résultats intéressant l'histoire de la civilisation du moyen âge : on nous démontre que le latin classique ne connaissait pas de zelosus au sens de « jaloux » (les poètes de l'âge d'Auguste ayant aemulans) ; les langues en général n'arrivent qu'assez tard à un mot propre désignant cette passion (p. ex. l'allemand médiéval dit *nît* « envie »[1] et *Eifersucht* est un calque du mot roman). Zelotes et zelotypus sont des mots bibliques calqués sur un mot hébreu signifiant « ardent, plein de zèle », mais dans un passage comme « Ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes » on pouvait comprendre « jaloux », d'autant plus que la conception juive de l'alliance entre Dieu et Israël était envisagée sous la forme de l'union charnelle et maritale. Le mot provençal *gelos*, *gilos* est le premier en date (Cercamon, XIIe siècle) à nous offrir le sens séculier de « jaloux » : c'est donc une adaptation de zelotes ou zelotypus biblique, qui montre bien l'origine savante du mot ainsi que l'origine savante — ceci est une idée chère à M. Lerch — de la poésie des troubadours provençaux : des arguments linguistiques (le *c-* de l'esp. *celoso*, l'inexistence de zelus en roman, le type de formation en *-ia*, non pas *-ia*[2]) militent en faveur de cette hypothèse. Le fr. *jaloux*, postérieur au mot provençal, est emprunté à celui-ci, comme le montre le

1. On aurait dû noter qu'encore l'*Encyclopédie*, s. v. *jalousie*, compare celle-ci à l'envie « dont elle est sœur ».

2. On aurait pu citer mon article *ZRPH*, LI, p. 70 s. A noter la forme populaire *jalouserie* (*Dict. du bas langage*, 1808), cf. *mairie* > *maireric*.

développement de la syllabe protonique et le suffixe *-oux* (non pas *-eux*). — Le professeur Lerch a écrit une étude, indépendante du travail de son élève, dans le numéro de mars 1937 de *Sprachkunde*, qui reproduit la substance de la brochure de Mlle G. [1].

Quelques remarques critiques. P. 19, note 9. La suggestion de M. Lerch que le titre de la *Deffence et Illustration de langue françoise* de du Bellay remonte au *Convivio* de Dante est ingénieuse, mais spécieuse : car (1) le Dante parle au sujet de l'*amore per la propria loquela* de (a) *magnificare l'amato*, (b) *essere geloso di quello*, (c) *difendere lui*, or le membre (b) manque chez du Bellay, (2) on devrait prouver que du Bellay a connu et apprécié le Dante : dans le passage décisif (p. 148 de l'édition Chamard) il ne mentionne que Pétrarque et Boccace, et c'est l'éditeur moderne qui ajoute en note le nom du poète de la *Commedia*. Au temps d'Alain Chartier on l'estimait davantage qu'à l'époque de la Renaissance (Henri Étienne, italianisant, fait naturellement exception) : même un curieux comme Cl. Fauchet ne mentionne que le *De vulgari eloquentia*, œuvre latine de Dante, pas même la *Commedia*, alors que Pétrarque et Boccace sont amplement représentés (Holmes et Radoff, *PMLA*, XLIV, 238 et 242). — Le prov. *gelos*, *gilos* est savant d'après Mlle G. : la raison invoquée à la p. 3 : « parce que *ẓèle* est savant, le dérivé devra aussi l'être » ne tient pas debout, puisque *ẓèle* est véritablement traité en mot savant, tandis que *gelos* a le développement populaire (comme dans zizyphus > fr. *jujube*, *ẓingiber* > prov. *gingevre*), que Mlle G. attend elle-même (p. 12), vis-à-vis de l'esp. *celoso*, lui sûrement savant ; si en plus le prov. *gelos* se développe en *gilos* comme prov. *jetar* > *jitar*, c'est là aussi une évolution populaire. Je ne vois pas que l'auteur tourne cette difficulté ; l'idée d'une influence de prov. *guilar* « tromper » sur *gilos* est d'ailleurs fantaisiste. — P. 33. Est-ce qu'on admettra vraiment que « quelque homme d'esprit » (ein witziger Kopf) a comparé le *Deus ẓelotes*, qui n'admet pas d'autres dieux à côté de lui, avec le mari jaloux de sa femme, le *gilos* ? Mais puisque l'auteur même nous apprend qu'au contraire le Dieu jaloux de l'Ancien Testament ne trouve pas au-dessous de sa dignité de se comparer à un *mari*, en l'espèce au mari du peuple d'Israël, il n'y a pas du tout d'esprit dans cette pensée biblique. — P. 71. L'influence de *jaune* ou *jal* sur le fr. *jaloux* (au lieu de **geloux*) n'est pas probable, d'abord parce que le *au* de *jaune* était sûrement monophthongue et d'autant moins qu'il y avait *geline* à côté de *jal* « coq ». Mieux vaut invoquer une raison phonétique : on remarque que devant *l* simple *-a-* latin n'évolue pas en *e* (*chalongier*, *chalumeau*) : *l* attirait peut-être *-a-*, cf. neuchâtel. *jaluze* = « pierre **geleuze* » (de *geler*), Pierre-

1. Il ajoute seulement une nouvelle étymologie du mot allemand *eifer*, qui ne serait autre que *geifer* « bave », à savoir un composé de *eifer* + préfixe *ge-* : seulement il faudrait prouver que ce dernier mot n'a rien à faire avec le radical de *gähnen* ; et pourquoi *eifer* ne se montre-il jamais dans le sens de « bave » ?

humbert. — P. 77. Je ne vois pas comment l'auteur peut voir dans l'anglais *jealous* un compromis entre les graphies *jelous* et *jalous*, alors que dans *measure*, *treasure*, *endeavour* nous avons la même graphie *ea* pour *e* protonique français. — P. 113. Je ne connais pas le dicton allemand « Eifersucht ist eine Leidenschaft » sans la queue « die mit Eifer sucht, was Leiden schafft », v. Büchmann, *Geflügelte Worte*, qui l'attribue à d'autres personnages que ceux que mentionne Mlle G. — P. 117. A *jaloux* « cocu » ajoutez la glose du xve siècle publiée par Castro : *Zelotipus* « cornudo », v. *MLN*, LIII, p. 145. Cf. le proverbe silicien : « li gilusi murinu curnuti » (Traina). — P. 122. On aimerait croire que la *jalousie* au sens de « persienne » provient de l'Orient, qui connaît les fenêtres grillées derrière laquelle la femme musulmane se cache tout en regardant avec curiosité et mélancolie vers la rue. Ces *kafes* (c'est le nom turc) semblent répondre aux *rejas* derrière laquelle la femme andalouse fait les yeux doux à l'amoureux posté hors de la maison. A Alger, on peut voir une sorte de cage-armoire dans la salle à manger du palais du Dey, où devait se retirer la favorite quand des hommes approchaient — on pourrait voir là un reste de la cage d'osier dont parle Henri Etienne dans le passage cité par l'auteur : « Ces cages estoyent aussi nommées des jalousies... et croy que c'estoit pour ce que les maris jaloux s'en servoyent contre leurs femmes ». Nombre de passages d'auteurs occidentaux, quand ils veulent dépeindre des milieux orientaux, semblent croire les jalousies aptes à produire de la couleur locale. Un passage de Mira de Amescua, *El exemplo major de la desdicha y capitan Belisario* (1627), montre l'impératrice de Constantinople, Théodora, se cachant derrière une jalousie pour épier un couple amoureux : « Adbierte/ que tras de esta celosia/ le he de escuchar », ce qui reparaît chez Rotrou sous la forme : « Je vous écoutais par cette jalousie » (H. Carrington Lancaster, *MLN*, XXVII, 227, et W. Fisher, *MLN*, XXVII, 228 — information de mon aimable collègue Lancaster). Les auteurs de ces pièces semblent avoir projeté dans le passé des mœurs turques. Un passage que me fournit mon collègue Malakis se trouve dans *Les Voyages du Sr de Villamont* (1584), livre III, p. 202, de l'éd. de 1609 : « Or s'il advient, que quelques Turcs deviennent amoureux de quelques Turques, ils cherchent le moyen de les voir en quelque lieu, soit sur la plate-forme de leurs maisons ou bien à leurs jalousies & fenestres : puis les regardant haussent leurs testes, & prenans la peau de leur gosier l'estendent fort deuant elles, leur dénonçant par ce signal qu'ils sont leurs esclaves enchaisnez... » Ce passage reproduit textuellement une information de Pierre Belon, *Les Observations de plusieurs singularitez & choses mémorables, trouuées en Grece, Asie, Judée, Égypte, Arabie*, 1553, tiers livre, ch. 16 : « Parquoy le Turc ayât apperceu celle dont il est serviteur, il hause sa teste, & met la main à la gorge, se pinçant la peau du gosier, en l'estendant un peu, luy denonçant par tel signe qu'il est son esclave enchainé, & lui est seruiteur d'extreme seruitude... C'est chose très difficile de voir le visage d'une belle Turque au descouuert, & est plus difficile en un lieu qu'en

autre : car leur mariz leur ostêt l'usage des fenestres qui ne soyent en treillis. C'est la coutume tant des mariez qu'à marier, vieilles ou jeunes, qu'elles soyent toujours enfermées. » Le fait que Belon en 1553, tout en décrivant la chose, la fenêtre à treillis, n'ait pas encore le mot *jalousie*, que le texte du Sr de Villamont, copie du premier, nous offre, nous sera utile pour déterminer la date de son apparition en France. Le *Dict. de Trévoux* semble aussi penser à des Turcs quand il donne, s. v. JALOUSIE, l'exemple : « Le Seigneur voit par une jalousie tout ce qui se passe dans son divan » (on songe ici au trou ou guichet par lequel le Sultan dans l'ancien sérail d'Istanbul pouvait observer les séances du conseil de ministres) ; Mlle G. cite encore un texte allemand du XVIIIe siècle qui donne le nom de *jalousie* à une fenêtre du sérail de Constantinople — c'est peut-être le guichet dont je viens de parler. Mais ne rien ne prouve que ce mot soit véritablement turc, ce sera plutôt un terme français introduit par les milieux internationaux toujours très influents dans l'ancien empire ottoman. En effet, il y a très peu de chance pour que *jalousie* soit un orientalisme, comme l'indiquent les dictionnaires de Jal et Kluge-Götze. On ne trouve — ici je dois remercier mes collègues orientalisants Albright à Baltimore et Ritter à Istanbul — nulle part, ni dans les langues sémitiques, ni en turc, de mot pour « persienne » reposant sur l'idée de la jalousie, au contraire l'arabe moderne a introduit le mot français (il est vrai pour les persiennes consistant en planchettes parallèles, différentes des grilles à bâtons croisés). D'ailleurs, contrairement à ce qu'affirment les textes espagnols du XVIIe siècle réunis par Herrero-García, *Las ideas de los Españoles en el siglo XVII*, p. 573 [« Son muy celosos », sc. les Turcs] et le vers de *L'École des Femmes* de Molière : « Et sommes-nous des Turcs pour enfermer nos femmes ? », l'Orosmane de Voltaire etc., il n'y avait pas place pour la passion de la jalousie dans l'ancien milieu turc : les mœurs défendaient tout contact entre homme et femme ; il n'est point permis à l'homme d'élever même un regard vers une femme, il doit baisser ses yeux en la rencontrant ; d'autre part, avec l'institution du harem, l'adultère était rendu très facile : l'amoureux travesti en femme pouvait aisément pénétrer dans le harem, tandis que le mari ne pouvait pas y entrer, aussi longtemps que cette soi-disant « femme » était présente (donc les choses se passent d'autre manière que dans le *Celoso extremeño* de Cervantès). De toute façon, on ne trouve jamais de témoignages musulmans attestant que la jalousie des maris faisait enfermer les femmes. Montesquieu a été mieux inspiré dans ses *Lettres persanes* (lettre 23) quand il nous fait dépeindre par son Persan Usbek, — qui d'ailleurs fait montre d'une jalousie « froide », sans amour, qu'il dit avoir « prévenue » par de l' « insensibilité », — les *jalousies* comme un trait significatif des mœurs italiennes, qu'il trouve à Livourne : « Les femmes y jouissent d'une grande liberté : elles peuvent voir les hommes à travers certaines fenêtres qu'on nomme jalousies ; elles peuvent sortir tous les jours avec quelques vieilles qui les accompagnent ; elles n'ont qu'un voile. » Nous

allons voir qu'Usbek-Montesquieu a raison en attribuant la *jalousie* à l'Italie. Pas un mot dans les *Lettres persanes* faisant allusion à l'origine persane de la persienne (le mot *persienne* n'apparaît en France qu'en 1752, *Dict. de Trévoux*).

Pour ce qui est de l'histoire de la *jalousie* en France, l'auteur a raison d'y voir un italianisme, ce que le texte cité d'Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé*, indique bien. Mais Mlle G. ne mentionne pas le passage de du Bellay antérieur à celui d'Estienne, qui figure déjà dans Littré : *La vieille courtisane*, éd. Marty-Laveaux, p. 384, « Siffler de nuit par une jalousie » est dit là d'une courtisane romaine; nous apprenons à la p. 560 de l'éd. Marty-Laveaux que l'éditeur de ce poème, paru en 1558 sous le titre *La courtisane romaine*, expliquait « quelque bons mots Romaneses & gentilles allusions de haut sauoir qui pourroient estre peu entendues des simples Citramontains » : un des mots « Romaneses » expliqués est précisément *jalousie* : « est une cage fenestriere a claire veuë ». *Jalousie*, mot abstrait adoptant une acception concrète, se range d'ailleurs parmi les nombreux termes précieux en usage dans les milieux féminins, et probablement italianisés, que nous atteste pour le XVIe siècle Henri Estienne : *faveur* « ruban », *jouer*, *gagner une discrétion* «... un présent laissé à discrétion », cf. *contenance* « petit esventoir d'osier ou autre chose qu'on met devant les yeux quand on se tient devant un grand feu » (Nicot), les dames le portaient d'après Estienne, I, 225 ; *console*, dérivé de *consoler*, est attesté au XVIe siècle : c'est en effet très « femme d'élite » que de remplir d'âme des objets et d'introduire de la psychologie dans des dénominations d'articles d'usage ; les « commodités de la conversation » du XVIIe siècle s'insèrent dans une tradition séculaire de préciosité. D'ailleurs *jalousie* dans le *Quart livre* de Rabelais (1552) est très éloigné du milieu féminin, puisque cet italianisme (cf. Sainéan, *Langue de Rab.*) signifie « balustrade de galère ».

L'auteur a reconnu avec justesse que les *gelosie* italiennes précèdent de plus d'un demi-siècle les *jalousies* françaises. Seulement, ce n'est pas le passage cité par Tommaseo-Bellini « Pall. A. Arch. » (probablement Palladio, architecte vicentain né au XVIe siècle), qui doit être daté de 1493, mais un sonnet de Bellincioni. Je signale encore un passage de 1498 que me fournit mon collègue Charles S. Singleton, dans les *Canti carnascialeschi del rinascimento* édités par lui en 1936, p. 4 (la chanson en question est pleine d'allusions érotiques au jardinage) : « No' sappiân far gelosie pe' giardin quando son begli ; e que' c' han stretto le vie, vi mettián drento rastregli » où *gelosie* doit signifier « reticolati », vu la proximité de *rastrelli*. L'idée d'Henri Estienne de *videre et non videri* se retrouve dans l'introduction de Lasca à son édition de *Tutti i trionfi, carri, mascherate, o canti carnascialeschi*, qui doit être datée de 1559 d'après M. Singleton (je n'ai vu que l'éd. Cosmopoli, 1750) : Lasca nous parle des cortèges inventés par Lorenzo Magnifico du temps de sa jeunesse, où ces *Canti* étaient chantés ou plutôt représentés : « et cosí

spargendosi, e cercando fra dì e notte quasi tutta quanta la Città, sono veduti, e uditi da ognuno ; possonsi mandare dove altri vuole, e farne spettacolo a chi altrui vien bene, per infine alle Fanciulle in casa, che facendosi a una Gelosia, o a una Impannata, senza essere vedute da persona, veggono, e odono il tutto ». Probablement cette idée de *videre et non videri* s'appliquant aux masques et aux cages d'osiers d'Estienne et reparaissant dans presque tous les dictionnaires de l'époque, est née dans un milieu humaniste qui se souvenait, en le contredisant, du passage d'Ovide, *Ars amatoria*, I, 99 : « spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipsae. »

Je crois que, sans évoquer ni la jalousie des Turcs ni la réclusion des femmes orientales, on pouvait aisément arriver en italien du sens de « lieu gardé ou arrangé avec un soin jaloux » à la *gelosia* en forme de treillis, cf. *luogo di gran gelosia*, terme militaire, avec *fatta a gelosia* « fait en forme de treillis », dans deux exemples de Tommaseo-Bellini, ce qui était d'ailleurs déjà l'opinion de Fanfani qui part de l'idée « cura sollecitissima di alcuna cosa ». D'ailleurs la *barque jalouse*, le *vascello geloso* (auquel il faut ajouter l'esp. *galera celosa*, Covarrubias), ne s'expliqueront pas par le mouvement de va-et-vient qu'est censé faire le jaloux, mais ce seront des bateaux dont on est jaloux, desquels on est inquiet (cf. angl. *jealous* « suspiciously vigilant », et pour la syntaxe *des places assises*). Si les mœurs orientales avaient influé sur l'Italie au point de lui donner le mot *gelosia*, on devrait en trouver des traces en silicien. Traina a le mot *gilusia*, mais est-il autochtone ? Le mot correspondant en Calabre est donné par Marzano comme gallicisme et j'ignore les raisons pour lesquelles Rohlfs le suppose du latin vulgaire (!).

Somme toute, *jalousie*, d'après notre information, est un mot venu d'Italie, alors que la chose, la cage grillée, *peut venir* d'Orient — quelquefois il faut savoir séparer les « Wörter » et les « Sachen » !

L'esp. *celosía*, pour lequel l'auteur ne nous donne pas d'exemples anciens, ne se trouve pas encore dans Nebrija, mais dans Covarrubias, 1611, et Oudin, 1617 : *celogia* « vne jalousie ou cage que l'on met aux fenestres pour veoir & n'estre pas veuu », ce qui rappelle la définition d'Estienne : le *-g-* montre qu'il s'agit bien d'un mot d'emprunt.

Leo SPITZER.

P. S. — Le texte suivant de Vasari, « Vita Si Battista Franco » (éd. Milanesi, IV, 583), que me communique aussi M. Singleton, est peut-être la source dernière de la définition de Henri Étienne (bien que celle-ci doive avoir un modèle latin) : on sait que les *Vite* de Vasari ont été publiées en 1550 : « ed avea fatti fare gradi per diverse sorti di spettatori e per i cardenali ed altri gran prelati accomodare alcune stanze onde *per gelosie* potevano, *senza esser veduti*, *vedere* e udire. »

Los Fueros de Aragón, segun el manuscrito 458 de la Biblioteca nacional de Madrid, *publicados por* Gunnar TILANDER ; Lund, 1937 ; in-8, LXXVI-647 pages (*Acta Reg. Societatis humaniorum litterarum lundensis*, XXV).

Le texte publié par M. Tilander est une traduction aragonaise, de la seconde moitié du XIIIe siècle, d'une compilation juridique où figurent de nombreux cas concrets, destinés à servir d'exemples aux juges. Le texte original (en huit livres) rédigé en 1247, en latin, par l'évêque de Huesca, Vidal de Canellas, chancelier du roi, a été maintes fois publié, en dernier lieu, d'après des éditions très fautives, en 1865 ; mais la traduction aragonaise restait inédite et on n'avait jamais étudié les relations des manuscrits qui la contiennent. La rédaction latine de 1247 fut, dans la suite, refondue et amplifiée par Vidal lui-même. L'original n'en a pas été retrouvé, mais les anciens historiens du droit en avaient mentionné une version en langue vulgaire (*Vidal Mayor*), dont la trace était perdue depuis le XVIe siècle et que M. T. a reconnue dans un manuscrit où l'on n'avait vu qu'une simple traduction du texte de 1247, manuscrit égaré lui-même depuis une cinquantaine d'années et que M. Tilander a eu le bonheur de retrouver dans la bibliothèque d'un amateur anglais, le Docteur C. W. Dyson Perrins.

C'est la version de la première rédaction que publie ici M. T., laquelle suit très fidèlement, pour les livres I-III, le texte de 1247, mais a fait pour les livres IV-IX de très nombreux emprunts, signalés dans les notes, au *Vidal Mayor*.

C'est à débrouiller ces questions, ainsi qu'à la description des manuscrits, qu'est consacrée une bonne partie de l'Introduction (p. VII-XXXVIII) ; vient ensuite un dépouillement linguistique très complet du texte publié. Dans les notes (p. 198-226) sont discutés les passages dont l'obscurité exigeait un commentaire. Mais c'est surtout l'étude du vocabulaire qui fait l'originalité et le grand prix du livre : les expressions techniques, notamment, sont expliquées par de constants rapprochements avec les textes de même nature, soit en latin, soit en langue vulgaire, dont beaucoup étaient inédits. Des articles comme *axuar*, *batalla*, *bayle*, *beneficio*, *cablevador*, *cablevar*, *fiador*, *fiança*, *medianedo*, *otor*, *sennal*, *servicio*, *testamento*, *testar*, *testimonio*, *torna*, feraient honneur aux plus riches et complètes encyclopédies juridiques. Beaucoup d'autres termes, plus usuels, nous apparaissent ici avec des sens ou des emplois non encore signalés. Cet imposant ouvrage (de près de 400 pages) intéresse donc autant les historiens de la langue que ceux du droit et des mœurs. C'est la contribution la plus considérable qui ait été apportée à notre connaissance du vocabulaire de l'ancien espagnol depuis la publication, par Menéndez Pidal, du classique glossaire du *Poema de Mio Cid*, que M. T. s'est proposé comme modèle et qu'il a réussi à égaler.

Il se créera un nouveau titre à la reconnaissance des hispanisants par des

éditions, qu'il annonce comme prochaines, de la version aragonaise contenue dans le ms. 154 de la Bibliothèque universitaire de Saragosse (qui ajoute à la compilation de 1247 celle des lois aragonaises promulguées de cette date à 1390) et du *Vidal Mayor*, dont les extraits communiqués ici ont révélé le vif intérêt.

A. JEANROY.

Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liége et du comté de Looz après la bataille d'Othée (1408), par Em. FAIRON ; Bruxelles, Commission Royale d'Histoire, 1937 ; in-8, XLIV-504 pages, avec *Glossaire philologique*, par Jean HAUST (pp. 473-500).

Publication extrêmement importante pour l'histoire de la principauté de Liége. Les historiens ont toujours déploré la perte des nombreuses chartes confisquées après la bataille d'Othée. M. E. Fairon a retrouvé, aux Archives de Lille, les résumés de ces chartes, faits par les agents de Jean sans Peur et de Guillaume IV de Hainaut ; il nous donne l'édition intégrale de huit inventaires : on reconnaît immédiatement (faits de langage) les scribes hennuyers et les scribes bourguignons.

Ces documents, datés, sont aussi intéressants au point de vue lexicographique. M. J. Haust, avec la science qu'on lui connaît, a rassemblé et expliqué les mots qui lui paraissaient le plus dignes d'attention. Relevons ici : *ataulz* (1311) : les quatre grandes fêtes de l'année — *attuwées* (1328) « rixes » — *burine* (1285) « rixe » — *estamper* (1375) « broyer, écraser » — *lever le festu* (comp. avec *Le Poème moral*, éd. A. Bayot) — *gabelle*, attesté en 1330 (la mention la plus ancienne d'après le *Dict. étym.*, d'O. Bloch est de 1342).

Quelques remarques.

? *acoult* (1402, p. 133) me paraît devoir être rattaché à *acoillir* ou à *aquerre* ; ce serait une forme analogique du p. p. de *rescourre*.

anguilliers (1331, p. 159), erreur pour *angnelins*, dit M. H. Je ne corrigerais pas et lirais *angnilliers*, adj. formé sur *angniel*.

auparlier (1348, p. 258). « Terme inédit, qui est sans doute syn. de *avant-parlier* = syndic, avocat de la ville ». — Lire *anparlier* = *emparlier* « avocat, conseiller ».

cache (être en la —). M. H. traduit, avec raison, « être l'objet de poursuites judiciaires ». Il ajoute : « cf. God. qui traduit *chasse* par bannissement (?) ». Godefroy s'est trompé, en effet, s. v. CHASSE, II, 84 a, mais il avait bien traduit s. v. CHACE, II, 29 a. J'ajoute que l'expression est surtout picarde.

« *Clibez* [et non *clivez*] « nuls seruriers ne puet ne doit faire ne clefs ne ∞ empruntet, ains convient qu'il lieve [= enlève] le serure en le presence de celui à cui c'est » (1381, p. 205). — Quid ? » — Il faut d'abord lire *emprintiet* ou *empreintet* (voir plus bas, dans le même texte, *emprienture de plonk*). D'autre part, sous *clibez* (l'hésitation de M. H. montre qu'il

s'agit d'un mot mal écrit) se cache *clikez* ou *clichez*, pluriel de *cliquet*. D'où le sens : « le serrurier (quand quelqu'un a perdu sa clef) ne peut faire ni clefs ni cliquets d'après une empreinte qu'il pourrait prendre...). Cf. Tobler-L., s. v. CLIQUET, et Godefroy, IX, 109 a.

« *?estarrir* : « ne qui estarrissent cuyre ne peaux sur l'eawe commune » (1335, p. 454, à Huy). Mot inconnu, qu'on pourrait aussi bien lire *escarrir*. Le sens probable est « frotter, râcler ». On pourrait y voir aussi le W. *stârer* « étendre ». *Stârer* est à écarter, mais il faut lire; en effet, *escarrir*, qui signifie parfois « polir », d'où, ici, « racler ».

« *samyères*. « Hanins dit Bibau li ∞ (1368, p. 204). Quid ? — *samieur* pourrait signifier émouleur, taillandier ; cf. DL., *semè*, *sinmî* ». Il n'y a pas de doute : il s'agit bien d'un émouleur, puisqu'il « vendi V^s^ alemelez de coutiaux ». *Samyeres* est la forme picardisée et pédante.

viez : a quels ∞ (1399, p. 209), = à quelles vies, c'est-à-dire à quelles personnes (il faudrait servir la rente viagère) ». — Cet emploi *concret* de *vie* paraît étrange ; je songerais plutôt à *viez*, *viés* « vieux, vieillards ».

Sous *yestre*, M. H. dit : « A la 3^e^ personne, on a souvent imprimé *yest* en un mot, conformément au manuscrit ; il faut lire *y est* ». — Je ne crois pas : il faut garder presque toujours *yest*, qui est la forme diphtonguée picarde (spécialement en rouchi). Par ex., sous *hukiez*, M. H. écrit *sans y estre*, alors que le texte imprimé porte, avec raison, *yestre* (p. 279).

Albert HENRY.

H. PFLAUM, **Die religiöse Disputation in der europäischen Dichtung des Mittelalters**. *Erste Studie : Der allegorische Strei zwischen Synagoge und Kirche* ; Genève-Florence, 1935 ; in-8, 100 pages.

En traçant l'histoire d'un motif qui occupe une place relativement importante dans le drame religieux du XV^e^ siècle, l'auteur part de deux hypothèses. *De altercatione Ecclesiae et Synagogae dialogus*, incorporé dans l'œuvre pseudo-augustinienne, a pu être daté, grâce à certaines allusions à des faits contemporains qu'il contient, à peu près du milieu du V^e^ siècle. Une *sôgîtha* (hymne dialoguée en forme d'acrostiche), composée, sur le même motif et à peu près à la même date, en syriaque par Jacob de Serûgh (451-521), lui est apparentée non seulement par l'identité du sujet, mais aussi par certains traits caractéristiques, ce qu'avant M. P. on n'avait pas remarqué. Comme le texte latin ne pourrait provenir du texte syriaque, et que la relation inverse ne pourrait non plus être supposée, il faut recourir à un modèle commun. Première hypothèse : les deux textes, contemporains et apparentés, remontent à un modèle grec, dont cependant aucun témoignage plus précis ne confirme l'existence. — Une *Disputatio Ecclesiae et Synagogae*, d'un certain *Gilliebertus*, fut publiée en 1717 par Martène et Durand d'après un manuscrit qu'on n'a pas retrouvé. Les tentatives faites jusqu'à présent en vue d'identifier ce

Gilliebertus n'ont pas emporté la conviction. Mais M. P. a été frappé par la qualité particulière de la prose de cet auteur, qui, sauf qu'elle est rythmée, présente l'emploi fréquent de la rime et du *cursus*, c'est-à-dire les mêmes particularités qui caractérisent les œuvres signées du frère mineur Gillebert de Tournay (mort en 1270). C'est la seconde hypothèse de M. P., autrement intéressante que la première, puisqu'elle apporte, si on l'accepte, des précisions sur une composition qui est un anneau important de la chaîne qui va du texte pseudo-augustinien aux œuvres dramatiques de la fin du moyen âge. Car dans l'intervalle il n'y a, à part le texte de Gillebert, que des mentions sommaires de l'opposition entre les deux religions, mais aucun véritable dialogue entre deux personnifications. — Je ne saurais m'arrêter ici sur l'iconographie, où le motif fait son apparition dès le IX^e^ siècle et sur laquelle M. P. fournit des renseignements aussi abondants que dignes d'intérêt, qu'illustrent de nombreuses reproductions d'œuvres d'art.

L'auteur traite ensuite du poème français *De la disputoison de la Sinagogue et de sainte Eglise*, par un certain Clopin (auquel je reviendrai pour faire quelques remarques sur le texte publié en appendice), et analyse finement un épisode de la *Queste del saint Graal* auquel on n'a pas prêté l'attention qu'il mérite, épisode dont voici les figures principales[1]. Perceval, dans une île déserte, voit un dragon combattant un lion. Il aide le lion (animal noble) et tue le dragon. La nuit, il reçoit en songe la visite de deux dames, dont l'une, jeune, est montée sur un lion, l'autre, vieille, sur un dragon. M. P. démontre d'une manière convaincante que les deux bêtes sont des symboles, le dragon représentant le péché et le lion la Grâce. — Les chapitres qui terminent la dissertation sont consacrés aux œuvres dramatiques, depuis le *Ludus de Antechristo* jusqu'à certains *autos sacramentales*. Ils témoignent de la même érudition vaste et sûre que les précédents, mais ne sont guère de nature à être analysés rapidement.

Il me reste quelques mots à dire sur le texte français de Clopin (poète par ailleurs inconnu), qui avait déjà été publié par Jubinal d'après le célèbre manuscrit fr. 837 et que M. P. republie en utilisant aussi un autre manuscrit, Tours 948, que Paul Meyer avait fait connaître. C'est un poème de 33 quatrains monorimes d'alexandrins, forme qui était singulièrement à la mode au début du XIV^e^ siècle (mais, bien entendu, notre poème est un peu plus ancien, puisqu'il figure dans le ms. 837, qui est du dernier tiers du siècle précédent). C'est une pièce d'un ton grossier, où la discussion, quand elle n'est pas uniquement injurieuse, se déroule notamment sur le célèbre verset d'Isaie : *Et egredietur virga de radice Jesse et flos de radice eius ascendet*, où, selon la Synagogue, et conformément à la doctrine juive, le rejeton préfigure David et la fleur Salomon. L'Église oppose à la Synagogue l'annonce faite par David de l'adoration des rois (mages) : *Adorabunt eum omnes reges*

1. Éd. Sommer, p. 67 ; éd. Pauphilet, p. 93.

terrae... (*Ps.* LXXI, 11). Les derniers vers de la dernière réplique de l'Église sont ainsi conçus :

Des lors deüsses tu savoir certainement
Que venuz est Messies, si est il voirement.

M. P. ponctue comme si *si est il voirement* était prononcé par la Synagogue, qui donnerait ainsi raison à l'Église. Je ne saurais me rallier à sa manière de voir. Non seulement l'interprétation de M. P. (comme il l'a vu lui-même) est contredite par le vers suivant, où il est expressément dit que c'est bien l'Église et non pas la Synagogue qui clôt la discussion :

Et quant sainte Yglise ot ceste reson fenie...

Mais il n'est pas du tout nécessaire, d'une manière générale, que, dans les débats médiévaux, l'un des interlocuteurs se rende expressément aux raisons de l'autre. Il y a beaucoup de débats — et c'est même la règle absolue dans les jeux-partis — où le texte se termine sur une affirmation péremptoire du même genre que la réplique finale de l'Église.

Je regrette de ne pouvoir examiner en détail le texte établi par M. P. Une collation sur le fac-similé du ms. 837 publié par M. Omont (que M. P. ne mentionne pas) a révélé un très grand nombre de fautes, et je crains que la copie du ms. de Tours ayant servi à M. P. ne soit pas beaucoup plus correcte. L'éditeur a aussi eu la main malheureuse en voulant améliorer le manuscrit base (fr. 837) à l'aide de l'autre : de simples particularités graphiques ou dialectales ont été écartées comme fautives et les leçons supérieures du ms. de Tours n'ont pas toujours été mises à profit. Je me bornerai à deux exemples. On remarque immédiatement que les noms des deux interlocutrices, *Synagogue* et *sainte Yglise*, ne sont généralement pas précédés de l'article. Or, par deux fois, là où le ms. de Paris présente l'article, celui de Tours offre une leçon où celui-ci manque :

X, 2 *P* La Synagogue ert dame... *T* Synagoge estoyt dame...
XIII, 1 *P* Et quant la Synagogue s'oï clamer ribaude...
T Quant clamer Synagoge s'oï fole ribaude...

Reste l'article au v. XV, 1. Mais la leçon de *T* est donnée incomplètement. — Le poète recherche la rime riche. Au v. XXV, 3, l'éditeur, sur la base de *P*, imprime : *quant tu tel Dieu tiens chier*. Mais *T* lit : *quant tu tel Dieu has chier*. Les deux vers précédents se terminent par *atachier* et *crachier*. La leçon *has chier* (*T*) est évidemment la bonne [1].

Arthur LÅNGFORS.

1. [Pour d'autres remarques sur cette édition, voir *Romania*, LXII (1936), 126-127, où a été signalée l'impression du mémoire de M. Pflaum dans l'*Archivum romanicum*, XVIII (1934), 243-340. — *Réd.*]

PÉRIODIQUES

ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN, t. CLXXII (1937), fasc. 1-2. — P. 1-10. A. H. Krappe, *Waberlohe*. Étude préliminaire sur un motif de folk-lore : le mur de feu mobile et tournant, signalé, p. ex., par d'Arbois de Jubainville dans l'*Épopée celtique en Irlande* (p. 493). — P. 65-7. A. Kolsen, *Zur Charakteristik des Trobadors Raimon de Miraval*. L'auteur a voulu prendre la défense du troubadour qualifié par M. Jeanroy de cynique et d'immoral. Mais l'interprétation des textes invoqués par M. K. semble parfois un peu forcée. — Comptes rendus : p. 94. A. H. Schutz, *Poésies de Daude de Pradas* (K. Lewent) ; — p. 96. K. Heisig, *Die Geschichtsmetaphysik des Rolandsliedes and ihre Vorgeschichte* (article de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, analysé et loué par R. R. Bezzola) ; — p. 108. E. Gamillscheg, *Die Mundarten von Șerbănești-Tituleşti* (M. Friedwagner). — Dans la Chronique, p. 111 et suiv., comptes rendus sommaires de : A. Cartellieri, *Der Aufstieg des Papsttums im Rahmen der Weltgeschichte, 1047-1095* (H. Rühl) ; M. Bartoli, *Caratteri fondamentali delle lingue neolatine* ; Åke Bergh, *La déclinaison des mots à radical 'en* s *en provençal et en catalan* ; V. Bertoldi, *Contatti e conflitti di lingue nell' antico Mediterraneo* ; *Festschrift Karl Jaberg* ; Anneliese Cronenberg, *Die Bezeichnungen des Schlehdorns* [Prunus spinosa] *im Galloromanischen* ; Irmgard Dubberke, *Die Sprache des Livre Noir und der Établissements von Dax* ; Carin Fahlin, *Étude sur le ms. de Tours de la Chronique des ducs de Normandie* ; B. Hasselrot, *Étude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle* (Vaud) ; J. Linskill, *Saint Léger, étude sur la langue du ms. de Clermont-Ferrand, suivie d'une édition critique du texte* ; Madeleine Miège, *Le français dialectal de Lyon* ; J. M. de Casacubierta et J. Coromines, *Materials per a l'estudi dels parlars aragonesos* (G. Rohlfs).

Fasc. 3-4. — P. 203-5. G. Rohlfs, *Zur Herkunft von franz.* encore, *ital.* ancora. Meyer-Lübke, après avoir abandonné anque-hora, avait dernièrement proposé (*REW*, nº 9051) unquam-hora. Rohlfs montre que la voyelle initiale était primitivement *e*, et non *a* ni *o*, et il remonte à hinc hora, dont le premier élément ne se retrouve pas seulement dans *encui* et *enquenuit* et (ce qu'on savait déjà) dans l'ital. *quinci* (eccu-*hince), mais

aussi ailleurs. — Comptes rendus. P. 225. W. F. Patterson, *Three Centuries of French Poetic Theory, 1328-1630* (W. F. Schirmer). — Dans la Chronique, p. 272 et suiv., comptes rendus sommaires de : E. Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, 8e éd ; — J. Bouzet et Th. Lalanne, *Du gascon au latin* ; — R. Bowen, *La formation du féminin de l'adjectif et du participe passé dans les dialectes normands, picards et wallons* ; R. Michelly, *Zur Lautlehre des Velay* ; — J. Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, III ; — E. Gamillscheg, *Immigrazioni germaniche in Italia* (Rohlfs) ; — G. Rohlfs, *La struttura linguistica dell' Italia* (E. Poppe) ; — le même, *Scavi linguistici nella Magna Grecia* (E. Boisacq : « L'idée que M. R. s'est proposé de soutenir et selon laquelle les îles linguistiques grecques de l'Italie méridionale remontent directement à la colonisation de la Grande Grèce ... fut émise au cours du siècle écoulé, alors que se répandirent des indications précises relativement à l'existence de villages de langue grecque dans les régions les plus méridionales de la Péninsule, mais aucune tentative ne fut plus entreprise pour confirmer par des arguments de caractère historique ou linguistique l'idée que cette descendance présumée des îles grecques d'aujourd'hui remonte à la population antique de la Grande Grèce. Quand, entre 1870 et 1878, G. Morosi affirma avec décision que les colonies grecques du midi avaient leur origine dans l'époque byzantine, l'hypothèse fut abandonnée de la continuité ininterrompue de la grécité antique ... C'est au retour d'un voyage en Italie méridionale que M. R. constata les concordances étroites entre le langage grec de Bova et les dialectes romans de la Calabre. La conclusion qui s'en dégagea fut que les îles grecques d'aujourd'hui doivent représenter les derniers restes d'un territoires plus étendu au moyen âge et que l'hellénisme du midi de l'Italie, loin d'être une filiation du grec byzantin, devait se rattacher directement à la tradition autochtone de la Grande Grèce. Cette théorie ... fut admise par un nombre imposant d'hellénistes, d'indo-germanistes et de romanistes ... et les critiques de M. Carlo Battisti vinrent se heurter à la rigueur des faits ... »).

A. Långfors.

Bulletin de la Société de linguistique de Paris, XXXVII (1936), fasc. 2. — P. 76. A. Graur, *Rom.* « *block* ». Le mot désigne, à Bucarest, depuis quelques années, une « maison de rapport » ou une « maison à appartements vendus séparément » ; c'est une réduction de *block-house* ou *block-haus*, employés quelques années plus tôt, et qui sont eux-mêmes des fabrications récentes du langage des constructeurs.

Fasc. 3. Comptes rendus. — P. 76. W. Meyer-Lübke, *Die Schicksale des lateinischen l im Romanischen* (O. Bloch). — P. 70-74. I. Lahti, *La métathèse de l'R dans les idiomes romans* (O. B.). — P. 74-77. L. Sainéan, *Autour des Sources indigènes, études d'étymologie française et romane* (O. Bloch). — P. 77-79. *Où en sont les études de français* p. p. A. Dauzat (A. Meillet). —

P. 82-83. M. K. Pope, *From Latin to modern French* (O. B.). — P. 83-86. K. Michaëlson, *Études sur les noms de personne français*, II (O. B.). — P. 92. Fl. Edler, *Glossary of mediaeval terms of business* (O. B.). — P. 93-95. G. Bottiglioni, *Atlante linguistico etnografico italiano della Corsica* (O. Bloch). — P. 95-97. *Buletinul Institutului de filologie română « Alexandru Philippide »* p. p. I. Iordan, II (A. Graur). — P. 97-98. Th. Capidan, *Megleno-românii*, III (A. Graur).

XXXVIII (1937), fasc. I. — P. 1-42. J. Vendryes, *Antoine Meillet*. — P. 43-68. E. Benveniste, *Bibliographie des travaux d'Antoine Meillet*. — P. 165-168. A. Graur, *Notes roumaines*. Sur l'introduction en roumain contemporain de sons nouveaux, tels que *ü*, *ö*, *ñ*, par influence des nombreux emprunts français ; roum. *huligan* < russe *xuligan*.

Fasc. 3. Comptes rendus. — P. 21-26. S. Sylvain, *Le créole haïtien, morphologie et syntaxe* (M. Cohen). — P. 78-79. W. von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachen* (G. Gougenheim). — P. 79-80. *Travaux du séminaire de philologie romane d'Istanbul* (G. Gougenheim). — P. 89-90. M. Roques, *Recueil général des lexiques français du moyen âge*, I (G. Gougenheim). — P. 90-91. D. J. Blondheim, *Les gloses françaises dans les commentaires talmudiques de Raschi*, II (G. Gougenheim). — P. 91-92. J. Linskill, *Saint-Léger ; Étude de la langue du manuscrit de Clermont suivie d'une édition critique ...* (G. Gougenheim). — P. 92-93. C. Fahlin, *Étude sur le manuscrit de Tours de la Chronique des ducs de Normandie par Benoit* (G. Gougenheim). — P. 97-98. A. Bergh, *La déclinaison des mots à radical en s en provençal et en catalan* (G. Gougenheim). — P. 100. G. Serra, *Da Altino alle Antille* (G. Gougenheim). — P. 101-102. P. H. Böhringer, *Das Wiesel ...* (G. Gougenheim). — P. 102-103. A. Lombard, *La prononciation du roumain* (A. Rosetti). — P. 104-106. *Bulletin linguistique* p. p. A. Rosetti, III-IV (G. Gougenheim). — P. 107. Th. Capidan, *Romanitatea balcanică* (A. Graur). — P. 101-108. B. P. Hasden, *Cuvente den bătrâni*, choix p. p. J. Byck (A. Graur). — P. 108-109. *Buletinul Institutului de filologie română « Alexandru Philippide »* p. p. I. Iordan, III (A. Graur). — P. 110-111. Ş. Paşca, *Nume de persoane şi nume de animale in Ţara Oltului* (A. Graur). — P. 111. C.M. Crews, *Recherches sur le judeo-espagnol dans les pays balkaniques* (G. Gougenheim).

ČASOPIS PRO MODERNI FILOLOGII, XVII (1931). — Ce volume constitue les Mélanges de phonétique, de linguistique et de littérature offerts à Joseph Chlumský par ses collègues, ses disciples et ses amis, à l'occasion de son soixantième anniversaire. — P. 1-10. Biographie et bibliographie des œuvres de J. Chlumský, professeur de phonétique et directeur de l'Institut de phonétique de l'Université de Prague. — P. 14-18. Ch. Bruneau, *Hantise phonétique*. Sur les modifications phonétiques imposées à une langue socialement « inférieure » par une langue « supérieure ». La théorie est illustrée par la pro-

nonciation des dialectes canadiens-français. — P. 55-57. M. Křepinský, *Chronologie de la diphtongaison de ę, ǫ et ę en français*. La diphtongaison de ę se produit vers la fin du IIIe siècle, celle de ǫ vers le milieu du IVe, et celle de ę après le commencement du siècle suivant. — P. 125-128. Panconcelli-Calzia, *Zur Frage der Frequenzbewegungen im Italienischen*. Étude sommaire sur la mélodie de la phrase italienne. — P. 129-141. P. Skok, *Du rôle de l'homonymie dans les créations phonétiques et morphologiques*. Continuation de l'étude entamée dans les années précédentes de la même revue. — P. 142-147, B. Trnka. *O homonymii, její therapii a profylaxii* (*Sur l'homonymie, sa thérapeutique et sa prophylaxie*). L'auteur explique la différence entre l'homonymie et la polysémie. — P. 214-216. St. Lyer, *Nové směry v syntaxi románských jazyků* (*Nouvelles tendances dans les études syntaxiques des langues romanes*). Analyse des théories syntaxiques de C. Boer.

XVIII (1932), — P. 29-43. A. Šesták, *Contribution à l'étymologie du mot « boche »*. L'auteur refuse les étymologies *caboche*, *alboche* etc. (A. Dauzat) et propose *boche*, vieille forme pour *bouche*, au sens de « peste », ou bien le provençal *boche* (*bòchi*, *bòqui*), — P. 178-185. O. Levý, *Marie de France a Chrétien tien de Troyes*. L'auteur recherche les analogies et les similitudes dans l'œuvre de Chrétien de Troyes avec les lais de Marie de France. — P. 186-188. St. Lyer, *Vývojové tendence v nové franštině* (*Les tendances d'évolution dans le français moderne*). — P. 296-304. A. Šesták, *O dnešní lidové franštině* (*Sur le français populaire d'aujourd'hui*).

Comptes rendus. — P. 205-209. L. Sainéan, *Les sources indigènes de l'étymologie française* (Vl. Buben). — P. 209-212. E. Winkler, *Grundlegung der Stilistik* (E. Glaesser).

XVIIII (1933). — P. 64-66. St. Lyer, *Nové směry v syntaxi románských jazyků* (*Nouvelles tendances dans les études syntaxiques des langues romanes*). Continue l'article paru dans l'année XVII, p. 214-216. — P. 186-193, 292-307. A. Šesták, *Les temps surcomposés en français*.

Comptes rendus. — P. 87-92. *Grammaire de l'Académie française* (O. Stehlík). — P. 92-94. Slabý-Grossmann, *Diccionario de las lenguas española y alemana* (K. Titz). — P. 94-96. A. Peterson, *Le passage populaire des noms de personnes à l'état de noms communs dans les langues romanes et particulièrement en français* (A. Šesták). — P. 200-203. A. Barbeau-E. Rohde, *Dictionnaire phonétique de la langue française* (Vl. Buben). — P. 332-337. Dedeck-Héry, *The life of S. Alexis* (H. Jarník). — P. 337-339. O. Bloch-W. Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Vl. Buben).

XX (1934). — P. 64-66. St. Lyer, *Několik etymologií* (*Quelques étymologies*). Esp. *fediondo* serait sorti de foediendo, roum. *flămînd* et *plăpînd* des formes flamando, palpando, et non de fetibundus, flammabundus et palpabundus.

Comptes rendus. — P. 96-101. L. Rolland, *Grammaire française instantanée* (O. Stehlík). — P. 326-333. W. Wartburg, *Évolution et structure de la langue française* (H. Jarník).

XXI (1935). — P. 52-56. St. Lyer, *Románske věty typu ital. venne alquanti soldati, franç. il vient un homme* (*Les propositions romanes de type venne alquanti soldati, franç. il vient un homme*). — P. 300-305. St. Lyer, *Románské přívlastky typu, cette robe cerise* (*Les attributs romans de type cette robe cerise*).

Comptes rendus. — P. 85-87. J. Ronjat, *Gramaire istorique des parlers provençaux modernes* (Vl. Buben).

XXII (1936). — P. 52-62. St. Lyer, *Románské aposice typu li fel d'anemis, ce fripon de valet* (*Les appositions romanes de type li fel d'anemis, ce fripon de valet*). « Ce fripon de valet » est la forme affective et populaire du littéraire « ce valet fripon ». — P. 113-119. Nécrologie de P. M. Haškovec, professeur de langues romanes à la Faculté des Lettres de Brno.

Comptes rendus. — P. 195-197. R. Plate, *Zur historischen und psychologischen Vertiefung der franzoesischen Schulsyntax* (Vl. Buben). — P. Henry, *Les Enfances Guillaume* (J. Straka).

XXIII (1937). — P. 174-175. H. Jarník, *Sur une question de cartographie. Une glose à propos de l'Atlas linguistique roumain.* — P. 175-178. I. Burlea, *Le roumain* duce-va-ți. — P. 400-402. J. Straka, *A propos de l'ancien français* deluer.

Comptes rendus. — P. 73-75. A. Šesták, *Pojem času v jazyku francouzském* (*La notion du temps en français* (Vl. Buben). — P. 188-191. Vl. Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne* (J. Dvořák). — P. 191-192. A. Lombard, *L'infinitif de narration dans les langues romanes* (Vl. Buben). — P. 416-418. A. Henry, *Poème du XIII^e siècle en l'honneur de la Vierge* (J. Straka).

Stanislav Lyer.

Journal des Savants, 1936. — P. 7-19. L. Bréhier, *Les influences musulmanes dans l'art roman du Puy*, c. r. d'Ahmad Fikry, *L'art roman du Puy et les influences islamisques.* — P. 19-25. F. Lot, *L'abbaye de Gellone des origines au XIII^e siècle*, c. r. de l'ouvrage de M. T. Tisset. — P. 83-85. H. D[ehérain], *L'institut d'études catalanes et ses publications.* — P. 88-90. A. Jeanroy, c. r. de W. F. Patterson, *Three centuries of french poetic Theory* (masse énorme de documents, mais composition déconcertante, des fautes dans les textes publiés). — P. 97-104. A. Blanchet, *Les bulles d'or au moyen âge*, c. r. de P. Sella, *Le bolle d'oro dell' Archivio Vaticano.* — P. 116-126. A. Grenier, *L'Alsace romaine*, c. r. de l'ouvrage de M. R. Forrer. — P. 127-134. G. Doutrepont, *Écrivains du XIV^e et du XV^e siècle*, c. r. d'A. Coville, *Recherches sur quelques écrivains du XIV^e et du XV^e siècle.* — P. 145-160. L. Bréhier, *Le Mont Saint-Michel dans l'art français du moyen âge*, c. r. de G. Bazin, *Le Mont Saint-Michel.* — P. 185-188. A. Coville, c. r. de J. Destrez, *La « Pecia » dans les manuscrits universitaires du XIII^e et du XIV^e siècle* (précieux pour la critique des textes). — P. 224-231. G. Soulier, *Les rapports de la Chine et de l'Italie à la fin du moyen âge*, c. r. de I. V.

Pouzyna, *La Chine, l'Italie et les débuts de la Renaissance*. — P. 233-235. A. Blanchet, c. r. d'A. Dieudonné, *Monnaies féodales françaises*.

G. Gougenheim.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, LVIII (1937). — 1-2. C. 3-8. E. Winkler, *Sprachtheoretische Studien* (E. Glässer). — C. 35-37. G. Reichenkron, *Passivum, Medium und Reflexivum in den romanischen Sprachen* (E. Richter : bon exposé de l'état des faits en latin et du développement des différents types dans les langues romanes). — C. 37-38. W. König, *Die Präfixe dis-, de- und ex- im Galloromanischen* (H. Flasche : la distinction fondamentale que l'auteur établit entre actions subjectives et actions objectives, ne répond pas à la réalité des faits ; pour le reste, contribution estimable à la théorie de la formation des mots). — C. 38-39. H. P. Dyggve, *Personnages historiques figurant dans la poésie lyrique française des XII^e et XIII^e siècles* et *Les personnages du Tournoiement aus dames* (G. Birkás). — C. 46-48. G. Rohlfs, *Le gascon* (A. Zauner : revendique la priorité de certaines des idées énoncées par M. Rohlfs; remarques de détail). — C. 48-49. O. Keller, *Due testi in dialetto di Maglio di Colla* ; *Die Geheimsprache der wandernden Kesselflicker* ; *Contributo alla conoscenza del dialetto di Val Verzasca* ; *Die Mundarten des Sotto-ceneri* ; *Gudazzo, Guidazzo « padrino » in den lombardischen Mundarten* (B. Migliorini : introduit une méthode heureuse en faisant suivre les caractéristiques essentielles des dialectes de documents oraux annotés).

3-4. — C. 81-83. L. P. Kurtz, *The dance of death and the macabre spirit in European literature* (W. Mulertt : n'est qu'une compilation consciencieuse). — C. 83-84. E. Gamillscheg, *Romania Germanica*, Bd. III, Die Burgunder, Schlusswort (F. Holthausen : ouvrage d'un grand intérêt ; rectifications de détail sur les formes germaniques). — C. 84-85. L. Weisberger, *Die Stellung der Sprache im Aufbau der Gesamtkultur* (F. Stroh : marque la place de la linguistique dans la vie intellectuelle). — C. 91-92. L. Meyer, *Les légendes des Matières de Rome, de France et de Bretagne dans le « Panthéon » de Godefroi de Viterbe* (H. Walther : contribution utile ; regrette l'absence d'index). — C. 92-93. Th. Goerlitz, *Der Ursprung und die Bedeutung der Rolandsbilder* (K. Helm : rassemble 36 figures de Roland avec localisation de ces figures dans le domaine germanique). — C. 106-107. A. Berger, *Der Ausdruck der passivischen Idee im Altfranzösischen* (P. R. Sanftleben : bon travail). — C. 107-108. A. Blinkenberg, *L'ordre des mots en français moderne*, 2^e partie (E. Richter : comme le premier volume travail plus descriptif que psychologique, mais supérieur au premier volume par l'unité de vues). — C. 108-109. R. Parmly, *The Geographical References in the Chanson de Garin le Loherain* (St. Hofer : fait bien voir que l'auteur de la chanson connaît moins bien la Lorraine que d'autres régions de la France).

5-6. — C. 145-147. A. Gemelli, G. Pastori, *L'analisi elettroacustica del*

Linguaggio (E. Richter : travail très important). — C. 175-186. Vl. Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne* (P. Menzerath : ouvrage fait avec beaucoup de soin ; nombreuses remarques de détail). — C. 186. A. Hilka, *Christian von Troyes, der Percevalroman in Auswahl herausgegeben* (W. Golther : répond à un besoin urgent). — C. 186-187. W. F. Patterson, *Three centuries of French poetic Theory* (E. Curtius : manque de sens historique ; synthèse insuffisante). — C. 190-192. M. Ankersmit, *Die Namen des Leuchtkäfers im Italienischen* (H. Lausberg : les étymologies ne sont pas assez poussées ; nombreuses remarques de détail).

7-8. — C. 225-230. Ch. Bally, *Le langage et la vie*, 2e éd. (M. Regula : éloges). — C. 259-264. W. v. Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* (E. Richter : travail important : quelques remarques portant surtout sur la chronologie ; les considérations ethniques, historiques et géographiques n'expliquent pas tout). — C. 264. G. Jeanton et A. Duraffour, *L'habitation rurale en Bresse* (W. Giese : très bonne contribution ; des étymologies heureuses). — C. 265. E. Boman, *Deux miracles de Gautier de Coincy* (G. Birkás : travail consciencieux ; introduction abondante). — C. 265-268. E. Hoepffner, *Les lais de Marie de France* (W. Küchler : loue l'auteur d'avoir mis en valeur la poésie des lais, mais conteste : 1° que le problème éternel de l'amour l'emporte chez eux sur l'aventure merveilleuse ; 2° que Marie de France ait voulu réagir contre l'amour courtois). — C. 268-269. *Yon or la Venjance Fromondin* publ. by S. R. Mitchneck (St. Hofer : édition faite avec soin, l'introduction trop sommaire). — C. 270-272. G. Rohlfs, *Scavi linguistici nella Magna Grecia* (Kr. Sandfeld : approuve la thèse de l'auteur ; quelques remarques de détail). — C. 275-277. *Rumänischer Sprachatlas* herausgegeben von S. Puşcariu, S. Pop und E. Petrovici (M. Friedwagner : ouvrage monumental, des innovations heureuses dans la technique des atlas linguistiques).

9-10. — C. 305-311. E. Seidel, *Geschichte und Kritik der wichtigsten Satzdefinitionen* (E. Winkler : la pensée de l'auteur manque de pénétration et de cohérence). — C. 331-333. W. Gottschalk, *Die bildhaften Sprichwörter der Romanen*, Bd. II, Der Mensch im Sprichwort der romanischen Völker (E. Richter : ouvrage très vivant, remarques de détail). — C. 333-334. G. Gougenheim, *Éléments de phonologie française* (G. Panconcelli-Calzia : « La phonétique peut sans dommage se passer de la phonologie, mais la réciproque n'est pas vraie » [Sans doute, mais en quoi cette constatation entache-t-elle la légitimité et l'intérêt de la phonologie ? le rapport n'est-il pas le même entre d'autres sciences, par exemple entre la géographie physique et la géographie humaine ?]. — C. 334-335. M. Wilmotte, *Nos dialectes et l'histoire* (A. Zauner : des hypothèses trop hardies sur l'origine des noms de lieux ; la valeur de l'ouvrage est diminuée par l'attitude hostile de l'auteur à l'égard de tout ce qui est germanique). — C. 335. E. Thurau, *Galant, ein Beitrag zur französischen Wort- und Kulturgeschichte* (K. Glaser : une bonne histoire

du mot, mais l'auteur a eu tort de négliger l'emploi de *galant* comme adjectif qualifiant des choses). — C. 335-337. W. Kellermann, *Aufbaustil und Weltbild Chrestiens von Troyes im Percevalroman* (W. Golther : l'auteur fait bien voir, en restant toujours sur un terrain solide, l'originalité de Chrétien de Troyes). — C. 340-342. K. Jaberg und J. Jud, *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Bd. VI (H. Lausberg : volume consacré à la terminologie de l'élevage et à celle des transports, précieux non seulement pour le romaniste, mais aussi pour le latiniste, quelques remarques de détail). — C. 342-346. *Spanische Forschungen der Görresgesellschaft*, Reihe I, Band V (E. Werner).

11-12. C. 398-400. H. Kunze, *Die Bibelübersetzungen von Lefèvre d'Etaples und von P. Olivetan verglichen in ihrem Wortschatz* (H. Rheinfelder : résultats importants ; quelques rectifications). — C. 400. A. Henry, *Mystères joués à Namur au XVII^e et au XVIII^e siècle* et *Poème du XIII^e siècle en l'honneur de la Vierge* (St. Hofer). — C. 400-403. E. Dahnk, *L'hérésie de Fauvel* (G. Lozinski : l'édition des textes français du recueil est moins soignée que celle des textes latins, notes de détail). — C. 403-404. G. Gröber, *Geschichte der mittelfranzösischen Literatur*, Bd I und II, 2. Aufl. bearbeitet von St. Hofer (W. Gottschalk : mise à jour et remaniements heureux). — C. 407-408. G. Bottiglioni, *Atlante linguistico-etnografico italiano della Corsica* (W. Giese : travail très soigné, méthode raffinée qui permet d'atteindre la langue parlée mieux que celle des autres atlas). — C. 409-412. R. Palgen, *Das mittelalterische Gesicht der Göttlichen Komödie* et *Brandantsage und Purgatorio* (K. Knauer : des vues quelquefois préconçues). — C. 412-413. *Historia Troyana* publicada por R. Menendez-Pidal con la cooperation de E. Varon Vallejo (G. Moldenhauer : ouvrage important).

G. GOUGENHEIM.

PUBLICATIONS OF THE MODERN LANGUAGE ASSOCIATION OF AMERICA, XLIX (1934). — P. 994-1004. Ephraim Cross, *The latin initial syllable in the romance languages*. La chute de la syllabe initiale n'est pas un fait d'ordre général là où elle se produit en roman. — P. 1005-1018. Paul-Louis Faye, « *Avoir beau* » + *infinitive in old french and modern french*. Le tour apparaîtrait au XIII^e siècle en même temps que déclinerait le type *molt lor est bel*. — P. 1019-1024. Raphael Levy, *A semantic parallelism based on old french « gourmon »*. Sur *gourmon* « écrouelles », voir Ant. Thomas dans *Romania*, XXXIX (1909), 585. M. L. y voit un mot de la famille de *gore*, *goret*, d'après le rapport *scrofa-scrofella*. — P. 1025-1031. Eugene F. Parker, *A defense of the etymology allatus, *allare, aller*. — P. 1199-1201. H. H. Shapiro, *A bibliography of the publications of David. S. Blondheim*.

L (1935). — P. 14-24. Walter T. Pattison, *The troubadours of Peire d'Alvernhe's satire in Spain*. Sur la participation de Raimbaut d'Aurenga et de Giraut de Bornelh au voyage d'Aragon de 1170 qui fournit la matière de la satire de

Peire d'Alvernhe. — P. 25-35. Bernard Weinberg, *The magic chessboard in the* Perlesvaus *: an example of medieval literary borrowing*. Comparaison pour cet épisode entre le *Perlesvaus*, le *Perceval* de Modène et Wauchier : le *Perceval* de Modène suit Wauchier, *Perlesvaus* introduit diverses modifications dans le récit de son modèle. — P. 92-99. J. Burke Severs, *The source of Chaucer's* Melibeus. Cette source est bien connue, c'est la traduction française du traité latin d'Albertano de Brescia, le *Liber consolationis et consilii*. M. S. montre que Chaucer n'a pas utilisé le texte de cette traduction tel qu'il est inséré dans le *Menagier de Paris* ; il pense que Chaucer a connu une copie partiellement analogue, mais non identique, à celle du ms. fr. 1165 de la Bibliothèque nationale. J'ai eu récemment à m'occuper de cette traduction française en rédigeant une notice sur les traductions françaises des traités moraux d'Albertano de Brescia pour le tome XXXVII de l'*Histoire littéraire de la France* : je n'ai pas connu à ce moment l'article de M. J. B. Severs que je regrette de ne pas avoir pu citer, mais qui n'aurait pas modifié ma notice : j'ai en effet indiqué que Chaucer s'était servi d'une copie analogue à celle qu'ont conservée plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale. J'ai d'autre part montré que la traduction française pouvait être tenue pour l'œuvre de Renaud de Louhans. — P. 335-351. Harrison Herkes Arnold, *Irregular hemistichs in the* Milagros *of Gonzalo de Berceo*. — P. 352-361. Raymond L. Kilgour, *Honoré Bonet : a fourteenth-century critic of Chivalry*.

Le volume L des *PMLA* est dédié au professeur Carleton Brown, secrétaire de The Modern Language Association of America de 1920 à 1934 et son premier vice-président en 1935, à l'occasion du 25e anniversaire de son enseignement comme professeur d'anglais. En tête du no 4 (décembre 1935), on trouvera, outre un portrait, une notice (p. III-IV) et une bibliographie (p. V-VIII) de M. C. Brown. — P. 984-996. Edna C. Fredrick, *The date of* Eneas. La question posée est de savoir si l'*Eneas* est postérieur au *Brut* de Wace (1155), qu'il aurait imité, ou si l'imitation est du fait de Wace, ce qui forcerait à placer *Eneas* avant 1155 ; M. Hoepffner a soutenu la première thèse, c'est la seconde qui est exposée ici.

En 1936, l'Association a publié l'*Index* (*1884-1935*) des volumes I-L des *Publications* établi par Percy Waldron Long, 240 pages.

M. R.

Romanic Review, XXI (1930), 1. — P. 34-35. Oliver M. Johnston, *Dante's comparison between the seven planets and the seven literal arts*. — P. 60-62. Pauline Taylor, C. r. de H. F. Müller, *A chronology of vulgar latin*. — P. 74-76. C. r. de F. Zaman, *L'attribution de* Philomena *à Chrétien de Troyes*. — P. 76-77. Lawrence M. Levin, C. r. de H. Zwanenburg, *Posse et son évolution en vieux français*. — P. 91-92. G. L. van Roosbroeck, *Raymond Foulché-Delbosc* (*1864-1929*), notice nécrologique.

2. — P. 99-115. Leo Jordan, *Essais de sociologie linguistique*, III. *Per-*

sonne, personnage, personnel. — P. 116-127. D. Vittorini, *Francesca da Rimini and the* dolce stil nuovo. — P. 142-145. E. B. Williams, *The second person plural in Portuguese.* — P. 146. Edwin H. Tuttle, *Spanish colmena, portuguese colmeia.* — P. 148-152. O. A. Bontempo et John L. Gerig, C. r. de M. B. Anderson, *The Divine Comedy of Dante Alighieri, a line-for-line translation in the rime-form of the original.*

3. — P. 218-223. M. Romera-Navarro, *Apuntaciones sobre viejas formulas castellanas de saludo.* — P. 223-228. E. B. Place, *Causes of the failure of Old Spanish* y *and* en *to survive.* — P. 237-238. Louis G. Zelson, *The title* Libro de los Gatos. Dans ce titre mystérieux *gatos* serait une déformation non pas exactement de *quentos*, mais, comme le suggérait M. G. T. Northup, d'un mot analogue de forme et de sens : l'auteur de la présente note propose l'hébr. rabinique *agada* (plur. *agadot*) « conte, histoire ». — P. 239-241. M. Halperin, *The Duke of Saxony and the date* ad quem *of* Cligès. Le duc de « Seissoingne » est, dans *Cligès*, un personnage peu sympathique : M. H. en conclut que Chrétien n'a pas pu écrire *Cligès* après 1168, date à laquelle le duc de Saxe Henri le Lion épousa Mathilde, fille de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Aliénor d'Aquitaine et demi-sœur de Marie de Champagne.

4. — P. 291-295. A. Meillet, *La notion de radical en français*. Du faible rôle joué en français par le groupement des mots en famille de même radical ; je serais plus porté que Meillet à reconnaître en français un sens des groupes de mots, mais la ressemblance de formes qui fonde ces groupes peut ne pas provenir d'une identité de radical. — P. 354-356. G. L. von Roosbroeck, C. r. de Acton Griscom, *The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth...* avec la reproduction photographique d'une page d'un ms. du XIIe s. de l'*Historia* appartenant au Rev. Acton Griscom.

XXII (1931), 1. — P. 1-15. Leo Jordan. *Essais de sociologie linguistique*, IV. « *Le nouveau Jeu* » *d'Henri Lavedan.* — P. 42-43. Edwin B. Williams, *The preterit of portuguese vir.* — P. 43-46. T. G. Wesenberg, *The contrary to put condition in Provençal.* — P. 56. L. A. Ondis, C. r. de N. Nicollet, *Der Dialekt des Antronatales.* — P. 56-58. Margaret Schlauch, C. r. de E. Faral, *La légende arthurienne.* — P. 60-61. E. H. Hespelt, C. r. de C. P. Wagner, *El Libro del Cavallero Zifar.*

2. — P. 99-126. Barbara Matulka, *An anti-feminist treatise of fifteenth century Spain : Lucerra's* Repetición de Amores. — P. 130-136. A. H. Schutz et N. H. Fisher, *Le dit du cordouanier.* Ce petit poème religieux, en quatrains monorimes d'alexandrins, est un médiocre miracle de la Vierge. Il est édité ici d'après le ms. fr. 34432 de la Bibliothèque Nationale où il est copié à la suite du *Dit du petit juitel.* La transcription qui est ici donnée n'est peut-être pas impeccable ; en tout cas le texte comporte des rectifications : v. 49, au lieu de *son mari le cuer serre* qui ne rime pas avec *pleure*, etc., il faut sans doute *son mari li cuert* (ou *cort*) *seure* : — v. 64, au lieu de *Oil, fait cilz que deulz ; tourmenter est engrans*, lire *Oil, fait cilz que d'eulz tourmenter est engrans* ;

v. 90, au lieu de *A toutes* (?) *a genouls a la terre encliner* lire *A coutes, a genouls* etc. ; v. 99, au lieu de *or me l'a malement* lire *or me va m.* ; — v. 125 au lieu de *De se main aseignie son corps* lire *De sa main a seignié son corps*. Je note dans ce texte l'expression *un las courant* « un nœud coulant ». — P. 153-154. E. Cross, C. r. de H. Chmelíček, *Die Gerundialumschreibung im Altspanischen zum Ausdruck von Aktionsarten*.

3. — P. 191-209. J. B. Fletcher, *Dante's school of the eagle*. — P. 223-223. J. Cano, *La importancia relativa del acento y de la sílaba en la versificación española*. — P. 239-240. Barbara Matulka, C. r. de Arturo Farinelli, *Italia e Spagna*.

4. — P. 291-300. F. A. G. Cowper, *Gautier d'Arras und Provins*. M. C., qui s'est attaché tout spécialement à l'étude des romans de Gautier d'Arras, pense que celui-ci, en écrivant *Eracle*, dont il place les aventures à Rome, a eu en fait devant les yeux et dans la pensée la vieille ville de Provins. — P. 311-317. G. L. Trager, *French on = English one*. Le développement de l'anglais *one*, employé comme pronom indéfini à la place de l'ancien *man, men, me*, serait dû à l'influence du français *on*, mal compris par les écrivains anglais. — P. 320-332. Leo Jordan, *Le Dit du cordouanier, notes et corrections*. M. J. a corrigé comme moi aux v. 49, 64, 99 ; j'ai cependant maintenu plus haut l'indication de mes corrections, faites avant d'avoir lu la note de M. J., pour marquer mon accord avec celui-ci ; au v. 90, ma correction confirmera peut-être pour M. J. une interprétation devant laquelle il hésitait : il s'agit d'une forme de la prosternation ; voir p. ex. dom Louis Gougaud, *Ermites et reclus*, p. 32. M. J. a, des qualités littéraires de ce *Dit*, une opinion plus avantageuse que la mienne : je devais le signaler ici.

XXIII (1932), 1. — P. 48-53. John L. La Monte, *The « Roy de Chippre » in François Villon's « Ballade des seigneurs du temps jadis »*. « Le roy de Chippre de renon » de Villon ne saurait être Jean III (ou plutôt II) de Lusignan, personnage de peu de relief, mais Pierre de Lusignan, roi de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, qui prit Alexandrie, exploit célèbre, et dont l'assassinat émut, en 1369, la chrétienté. Il est vrai que d'autres seigneurs du temps jadis cités par Villon sont des hommes du XVe siècle, mais le poète cite aussi Du Guesclin, contemporain de Pierre de Lusignan, sans parler du souvenir qu'il donne à Charlemagne.

2. — P. 97-110. Leo Jordan, *Essais de sociologie linguistique, V. Psychologie et sociologie dans les questions de style*. — P. 129-138. A. H. Schutz, *A preliminary study of* trobar e entendre, *an expression in mediaeval aesthetics*. — P. 148-150. Margaret Schlauch, C. r. de *The Elucidation : a prologue to the Conte del Graal* ed. A. W. Thompson.

3. — P. 236-237. J. B. Fletcher, *Left and right turns in the Divine Comedy*. — P. 265-266. R. S. Loomis, C. r. de *Le Haut livre du Graal, Perlesvaus*, éd. W. A. Nitze et T. A. Jenkins, I.

4. — P. 323-331. G. W. Fenley, *Faux-Semblant, Fauvel and Renart le*

contrefait : a study in kinship. — P. 355-357. E. Cross, C. r. de Alf. Lombard, « *Li fel d'anemis, ce fripon de valet* », *études sur les expressions de ce type en français.* — P. 357-358. G. L. Trager, C. r. de Lotte Risch, *Beiträge zur romanischen Ortsnamenkunde.*

XXIV (1933), 1. — P. 30-36. Gabriel Bonno, *Réflexions sur les concordances numériques entre* Pathelin *et les* Faintes du Monde. Voir *Romania*, LXI, 398. — P. 37-45. M. Schlauch, C. r. de *Tristan and Isol'da...* sous la direction de N. Y. Marr. — P. 56-59. A. Steiner, C. r. de H. F. Muller et P. Taylor, *A chrestomathy of vulgar latin.* — P. 61-62. M. Françon, C. r. de Jean Lemaire des Belges, *La plainte du Désiré*, éd. D. Yabsley.

2. — P. 133-135. V. T. Holmes, *O. french fauterne*; *o. prov. fauterna.* Pour expliquer ces noms de l'aristoloche. M. H. reconstruit un *falcitterna dérivé avec le suffixe -erna de *falcittus, lui-même dérivé de falx à cause de la forme en faucille de la fleur.

3. — P. 223-233. Anne E. Lincoln, « *Le Livre de maistre Regnard et de dame Hersant sa femme* ». — P. 250-254. M. Françon, C. r. de K. Chesney, *Œuvres poétiques de Guillaume Cretin*, et N. Dupire, *Jean Molinet.* — P. 254-256. F. Vexler, C. r. de A. Darmesteter et D. S. Blondheim, *Les Gloses françaises dans les commentaires talmudiques de Raschi*, I, et R. Levy, *Recherches lexicographiques.*

4. — P. 295-302. Leo Jordan, *Essais de sociologie linguistique*, *VII. Le futurisme.* — P. 315-323. T. G. Wesenberg, *The subjunctive in provençal narrative poetry.* — P. 350-352. Leo Jordan, *Quelques problèmes de la linguistique*, C. r. de K. Bühler, *Die Axiomatik der Sprachwissenschaft*, et Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française.* — P. 353-355. A. Steiner, *Syncope and pronouns in the romance languages*, C. r. de E. Cross, *Syncope and kindred phenomena in latin inscriptions...*, H. L. Humphreys, *A study of dates and causes of case reductions in the old french pronoun*, et G. L. Trager, *The use of latin demonstratives... as the source of the romance article.* — P. 355-358. J. Misrahi, *The historical background of the* Chanson de Roland, C. r. de R. Fawtier, *La Chanson de Roland, étude historique.*

M. R.

CHRONIQUE

Le 12 décembre 1937 est décédé à Coire, dans sa 74e année, Robert von Planta. Après avoir étudié la philologie classique à Bâle, Berlin et Munich, il avait étendu considérablement son champ d'activité, en se vouant à l'étude des langues indo-européennes, surtout sous la direction de Brugmann à Leipzig et de Schweizer-Sidler à Zurich. Ses deux gros volumes intitulés *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, 1892 et 1897, écrits avec une clarté et une sûreté de critique extraordinaires, sont restés le fondement de toute étude ultérieure dans ce domaine. On les croyait l'œuvre d'une vie entière, tandis qu'ils étaient celle d'un jeune savant de 28 ans. Dès la fin du dernier siècle se manifesta une nouvelle orientation de ses travaux. Il devint l'initiateur du vaste dictionnaire des parlers réto-romans des Grisons, dont le premier fascicule, rédigé par le prof. C. Pult et le Dr. A. Schorta, va paraître sous les auspices de la Confédération Suisse et de la Società retorumantscha. Planta n'a négligé aucun soin et n'a reculé devant aucun sacrifice pour assurer une base scientifique à cette œuvre gigantesque, qui restera indissolublement liée à son nom. Pour la décharger, il s'était réservé personnellement l'étude des noms de lieux, de personne et de famille, relevés sur place et dans les actes, et les destinait à être énumérés et expliqués dans les quatre volumes d'un admirable *Namenbuch*, qui n'a pas son égal. Le premier tome, comprenant les noms de lieux et tous les lieux-dits, groupés par communes, paraîtra cette année dans les publications de la Fondation Schnyder von Wartensee, par les soins du Dr. Schorta, qui avait été chargé des recherches sur le terrain. Diverses études et conférences ont fourni à Planta l'occasion de faire apprécier la solidité et la profondeur de ses connaissances dans sa dernière spécialité, où il régnait en maître absolu. Les participants au 2e congrès international de linguistique romane qui l'ont entendu parler à Disentis, le 11 juin 1930, en ont gardé un souvenir inoubliable [1]. Avec lui a disparu un aristocrate de la science et de son pays, au meilleur sens du mot. Il a

1. *Ueber Ortsnamen, Sprach- und Landesgeschichte von Graubünden* (*Rev. ling. rom.*, VII, 80, avec 4 cartes).

renoncé à briller dans une chaire d'université pour se consacrer entièrement au splendide renouveau du réto-roman suisse, dont il a été l'un des plus fervents promoteurs, mais dont il n'a pu voir s'accomplir la reconnaissance officielle. — Louis GAUCHAT.

— Ernst Gotthard WAHLGREN est décédé le 1er février 1938 à Upsal où, avant d'entrer dans l'enseignement secondaire, il avait enseigné pendant de nombreuses années, en qualité de privatdocent, la philologie romane. Il était question de l'appeler à la chaire de langues romanes vacante à Lund, comme successeur de M. E. Walberg, atteint par la limite d'âge, quand la mort l'a enlevé inopinément. Il était âgé de cinquante-huit ans. On a de lui une *Étude sur les actions analogiques réciproques du parfait et du participe passé dans les langues romanes* (1914), une autre sur les verbes français à parfaits faibles (1931), des articles sur *Le nom de la ville de Marseille* (1927), sur l'*Evoluzione semasiologica d'alcune parole dotte nell' italiano* (1936), etc. — A. LÅNGFORS.

— M. Holger Petersen Dyggve a été nommé professeur extraordinaire de philologie romane à l'Université de Helsinki.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Par M. Åke Blomqvist, l'édition du *Roman des deduiz* de Gace de la Buigne d'après tous les manuscrits connus.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Dans les *Berliner Beiträge zur romanischen Philologie* ont paru :

VII, 3. — *Das Medium im Altfranzösischen* von Gerhard BABIN ; 1937, VII-71 pages.

VII, 4. — *Die Sprache des Cartulaire de l'Abbaye du Val-Benoit (éd. Cuvelier, Brüssel, 1906)* ; 1937, VIII-67 pages.

VIII, 1. — *Das Ganze der Sprache und seine logische Begründung ; ein Beitrag zum sprachwissenschaftlichen Kritizismus* ; 1938, IV-52 pages.

— Du *Thesaurus linguae latinae* a paru en 1937 le fascicule VIII, II, de MALACHOTH à MANO.

— Dans les *Publications de la Faculté des Lettres de l Université de Strasbourg ; Textes d'étude* :

7. — *Floire et Blancheflor, édition critique avec commentaire*, par Margaret PELAN : 1937, in-8, 235 pages.

— Dans la *Sammlung romanischer Uebungstexte* :

XXIX. — *Antologie română* de Sextil PUŞCARIU şi Ion BREAZU ; 1938, VI-87 pages. — Textes de poésie populaire, choix de poésies modernes d'Alexandrescu à Ion Pillat, quelques spécimens dialectaux et anciens.

— Des *Beihefte zur Zeitschrift für romanischen Philologie* :

89. — *Nordost-Cádiz ; ein kulturwissenschaftlicher Beitrag zur Erforschung*

Andalusiens von Wilhelm GIESE ; 1937, VIII-254 pages avec illustrations, planches photographiques et carte.

— Dans le *Bulletin of University of Kansas, Humanistic Studies* :

Vol. V, n° 4. — *The Relationship of the* Perlesvaus *and the* Queste del saint Graal by J. Neale CARMAN ; Lawrence, 1936 ; VIII-90 pages.

— Des *University of California Publications in Modern Philology* :

Vol. 18, n° 5, pp. 291-442 : *A reinterpretation of the expository verses of the « Hildebrandslied »* by Emil T. H. BUNJE, 1936 ;

— n° 6, pp. 443-502 : *Anecdotes in Manso's « Vita di Tasso » and their Sources* by Michele DE FILIPPIS, 1936 ;

Vol. 20, n° 2, pp. VIII + 57-126 : *Una bibliografía de versificación española* por Dorothy Clotelle CLARKE, 1937.

— L'Istituto di filologia romanza della R. Università di Roma a commencé une collection de *Testi e manuali* a cura di Giulio BERTONI, de format in-16, dont nous avons reçu les deux premiers numéros :

1. — Giulio BERTONI, *Cantari di Tristano* ; 1937, 116 pages. — M. B. nous donne pour la première fois, d'après les mss de Florence et de Milan, en entier ou en extraits les *cantari* italiens qui traitent de la célèbre légende.

2. — Gianfranco CONTINI, *Cinque volgari di Bonvesin da la Riva* ; 1937, 84 pages. — Choix fort utile en attendant une nouvelle édition de Bonvesin.

— Le deuxième volume du *Census of Medieval and Renaissance manuscripts in the United States and Canada* by Seymour DE RICCI with the assistance of W. J. WILSON vient d'être publié, deux ans après le premier (cf. *Romania*, LXII, 135) ; New York, The H. W. Wilson Company, 1937 ; in 4, XVIII-1241 pages (numérotées, à la suite du vol. I, 1103-2343). Ce volume contient l'inventaire des manuscrits des bibliothèques des États-Unis, dans l'ordre alphabétique des États, de Michigan à Wisconsin, puis des bibliothèques des îles Hawaii et du Canada, enfin de très copieux *Addenda* portant sur des bibliothèques plus récemment examinées ou sur les accroissements récents des bibliothèques déjà inventoriées. Parmi les plus importantes des collections qui figurent dans ce volume nous signalerons les bibliothèques de Cornell University et de Columbia University, la New York Public Library et surtout la Pierpont Morgan Library ; elles contiennent beaucoup de manuscrits qui intéressent nos études, mais les plus importants sont déjà bien connus, décrits ou même publiés, et cet inventaire si précieux ne nous a pas révélé de trésors ignorés. L'on ne pourra d'ailleurs vraiment juger de ce qu'il nous apporte que quand les indispensables index, qui nous sont annoncés, seront venus compléter le remarquable travail de MM. S. de Ricci et Wilson. — M. R.

— De l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de TOBLER-LOMMATZSCH a paru la 19e livraison qui ouvre le tome III : E-EMPOSTUME.

— Du *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés* a paru en décembre 1937 le fascicule 8 : PEAUTROLLES-RUEDA.

— Du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* vient d'être distribuée la livraison nº 30 : CANIS-CARO.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Le Tombeau de Hugues Vaganay, humaniste lyonnois, recueilli de plusieurs excellens personnages ; ensemble une élégie pour le tombeau de Pierre de Ronsard, prince des poetes françois; Lyon, MCMXXXVII; pet. in-8 carré, 105 pages plus 4 pages d'index non numérotées. — J'ai été particulièrement touché de la courtoisie de M. Hugues Vaganay junior me réservant un des 140 exemplaires de ce précieux « tombeau » consacré à la mémoire de son père. Je n'ai pas eu l'honneur de connaître personnellement cet excellent et infatigable travailleur, mais il savait en quelle estime je tenais ses ouvrages et il m'a plus d'une fois prouvé qu'il y était sensible. On sera heureux de trouver réunis ici un portrait de Hugues Vaganay, une notice sur sa vie (1870-1936), une bibliographie de ses publications qui compte 224 articles. — M. R.

Ausgewählte Aufsätze von Ernst GAMILLSCHEG, *Festschrift zu seinem 50. Geburtstage am 28. Oktober 1937 (Supplementheft XV der Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 1937)*; Jena-Leipzig, W. Gronau, 1937; in-8, VIII-380 pages avec un portrait. — Les élèves et amis de M. E. Gamillscheg ont voulu marquer le cinquantième anniversaire du professeur de philologie romane de l'Université de Berlin en réimprimant dans ce recueil une vingtaine de mémoires, articles, notes ou comptes rendus publiés primitivement dans divers recueils ou périodiques inégalement accessibles aux travailleurs romanistes. Ces réimpressions sont toujours les bienvenues et celle-ci a le mérite particulier de montrer la variété et l'étendue du champ d'études de M. Gamillscheg. Ce m'est une occasion d'exprimer mes félicitations à mon ancien élève de l'École des Hautes Études et de l'École des Langues Orientales en les joignant à celles de ses propres élèves. — M. R.

Miscellanea lexicographica. Etymological and Lexicographical Notes on the French Language and on the Romance Dialects of France by Paul BARBIER [Reprinted from the *Proceedings of the Leeds Philosophical Society (Literary and historical Section)*, vol. IV, 1936]. — Nous avons reçu les fascicules XIII, XIV et XV de ces notes dont nous ne pouvons donner que le sommaire, comme nous l'avons fait pour le fascicule XII (*Romania*, LXII, 138) ; elles s'appliquent d'ailleurs pour une bonne part à des mots plus récents que les périodes romanes dont nous nous occupons ici d'ordinaire.

XIII, 1. Fr. *animaliser, -isation* ; — 2. Sens de l'a. fr. *arcage*, rattaché à *arquier* « courber » ; — 3. Fr. *baleiner* ; — 4-6. Fr. *barde, bardelle, bardot* ; —

7. Fr. *bassinière* ; — 8. Fr. *bâtine* ; — 9. Fr. *berce* (plante) ; — 10. Fr. *bidauct* « brun de suie » ; — 11. Moy. fr. *blont* (étoffe) ; — 12. Fr. *bousculer* et variantes dialectales, *boutesaque*, *saquebute* ; — 13. Fr. *brancade* adj. — 14. Moy. fr. *braquemart* ; — 15. Fr. *brédir* « coudre des cuirs » ; — 16. Fr. *brise-tout* ; — 17. Fr. *brodequin* ; — 18. Anc. fr. *brueil* « foule » ; — 19. Moy. fr. *bruguemar* « bière de Bruges » ; — 20. Fr. *buveron* « buvée » ; — 21-22. Fr. *carde*, *carder*, *cardière* ; — 23. Fr. *certificatoire* ; — 24. Fr. *chromule* ; — 25. Fr. *chute*, *échute*, *rechute* ; — 26. Fr. *circuite* et formes voisines et représentants français de mots en -itus ; — 27. Fr. *claquebute* « canonnière, jouet d'enfant » ; — 28. Fr. *clouquer*, *glouglouter* ; — 29. Fr. *conservatoire* ; — 30. Fr. *couverturier* ; — 31. Moy. fr. *dadelier* « dattier » ; — 32. Moy. fr. *demi-lièvre*, mod. *demi-castor* ; — 33-34. Fr. *doublon* ; — 35. Fr. *drègue*, *drague* ; — 36. Fr. *éclamé*, *esclame* ; — 37. Fr. *éclipser*, *équiper*, *égliper* ; — 38. Fr. *écran* ; — 39. Fr. *gache*, *gacher*, *gachis* appliqués à des étoffes ; — 40. Fr. *ginseng* (plante) ; — 41. Fr. *gribane* (bateau) ; — 42. Sens du fr. *gribiche* ; — 43. Fr. *gribouri* ; — 44. Fr. *jaque*, *jaquette*.

XIV, 1. — Fr. *archéologie* ; — 2. Fr. *bringuer* et dérivés, *brimbale*, etc. ; — 3. Fr. XVIe s. *bringaine* ; — 4. Fr. *chaînon* ; — 5. Fr. *contrôle* ; — 6. Fr. *couteler*, *coutelure* ; — 7. Fr. maritime *éclingure* ; — 8. Guernesey *édrôquer* ; — 9. Fr. dial. *embremer* ; — 10. Fr. *entrebas*, *-at* ; — 11. Fr. *esprit* « aigrette de plume » : le plus ancien exemple de M. B. est de 1802 ; en voici un, plus ancien de quinze ans, que j'extrais du *Livre-journal* de Mme Eloffe, marchande de modes ordinaire de Marie-Antoinette, à la date du 31 mars 1787, « 1 héron rose, enté de plumes de pintades garni de plumes d'esprit... » ; — 12. Lorr. *halette* « coiffe de femme » ; — 13. Moy. fr. *hourson* « garniture de casque » ; — 14. Anc. fr. *legnas*, *-lignas* « bois à brûler » ; 15. Fr. *lin* « conferve », *lime de marée*, *limer*, *limoner* ; — 16. Fr. nord. *macaud* « tâché » ; — 17. Fr. *macle* ; — 18. Fr. *macler*, *démacler* ; — 19-20. Anc. fr. *mainmole*, *mainpart*, fr. *maintenir* et autres composés dont *main* est le premier élément ; — 21. Fr. *manœuvre*, *manœuvrer* ; — 22. Fr. N. E. *manoque*, *manotre* ; — 23. Fr. *maquereau*, moy. fr. *maillot* « taches sur les jambes chauffées de trop près » ; — 24. Fr. *mic-mac* ; — 25. Fr. *paquet* ; — 26. Fr. *patriote* ; — 27. Fr. XVIe s. *pétrinal*, *poitrinal* ; — 28. Moy. fr. *polette* ; — 29. Fr. *pourtour* et autres substantifs se rattachant à des verbes composés de *tourner* ; — 30. Fr. *râler*, *râle*, *racler*, *racle*, etc. ; — 31. Fr. *rhizome* ; — 32. Fr. XVIe s. *ruffaut* ; — 33. Fr. *salinière* ; — 34. Fr. *sarrau* ; — 35. Fr. *théosophe* ; — 36. Fr. *tonte* ; — 37. Fr. marit. *tonture*, *tonturer* ; — 38. Boulonnais *truvet*.

XV, 1. Anc. fr. *abeivre*, *aboivre* ; — 2. Anc. et moy. fr. *avantpis* ; — 3. Fr. *babilan* ; — 4-5. Fr. *bardeau* ; — 6. Fr. *bière* ; — 7. Fr. *biscayen*, *biscain*, etc. ; — 8. Fr. *branqueter*, *bransqueter* ; — 9. Fr. *bravo*, *brave* ; — 10. Fr. *bricole* ; — 11. Fr. *briquet*, *briguet* (espèce de chiens) ; — 12. Fr. *cabrole* (plante) ;

— 13. Fr. *cordage, corde*; — 14. Fr. *cranequin*; — 15-16. Anc. fr. et fr. mod. *débarder*; — 17. Fr. *décoller, recoller*; — 18. Fr. *équipet, esclipot, esquipot*; — 19. Fr. XIVe s. N.-E. *esclemir*; — 20. Fr. *étoupille*; — 21. Fr. XVIe s. *étreinte, estretre, strette* (termes militaires); — 22. Fr. N.-E. *goudet* (nom de couleur?); — 23. Fr. *halecret*; — 24. Fr. Ouest *hédin, houdin, hudin* (plante épineuse); — 25. Fr. *heurtequin, mouchequin, trousse-quin*; — 26. Fr. *juste* « mesure pour liquides »; — 27. Fr. *laitée* « portée d'animaux »; — 28. Fr. *lambrequin*; — 29. Anc. fr. *lamier* « ouvrier en lames pour tissages »; — 30. Fr. *lamière* « pièce d'armure de plates »; — 31. Fr. N.-E. *lamon, hamon*, wall. *lamai* « bâton pour entraver les animaux »; — 32. Fr. *lampette* (plante); — 33. Sens du fr. *luquet*; — 34. Fr. *molette* « tumeur du boulet ou épi de poils, chez le cheval »; — 35. Fr. *pied-droit*; — 36. Fr. *protubérance*; — 37. Mots fr. en *-quin* correspondant au moy. néerl. *-kijn*. — M. R.

J. M. Remouchamps, *Carte systématique de la Wallonie précédée d'une note sur la frontière linguistique et d'une double nomenclature des communes belges de langue romane d'après le recensement du 31 décembre 1930*; Bruxelles, Commission royale de toponymie et de dialectologie, 1935; in-8, 65 pages et une carte. — Extraite du tome IX (1935) du *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, cette brochure, due à l'actif directeur du Musée de la Vie Wallonne, met au courant une carte antérieure publiée en 1937 : elle sera d'un utile secours pour l'intelligence des questions de langue dans le pays belge. — M. R.

Le toponyme ardennais fa (fè, fwè), par Jean Haust. Lecture faite à l'Acad. R. de Langue et de Litt. franç. de Belgique (*Bulletin*, 1937, pp. 121-152). — *Fa* est un toponyme fort répandu dans la province de Liège, le Luxembourg belge et l'arrondissement de Dinant (prov. de Namur) : outre une carte, M. H. a joint comme *preuves* à sa démonstration une collection de près de cinq cents lieux-dits, avec, dans la mesure du possible, leurs formes anciennes. De cette enquête historique et toponymique il résulte que *fa* n'a rien à voir avec *fagen* : « mot de la forêt » et fossile, il représente un primitif *fain* ou *faing*, forme masculine de *fagne*; *fain(g)* s'est dénasalisé par la suite en *fa, fè, fwé* à voyelle brève (*Bernafain* en 1216 — *Bienhafa* en 1425). — A. Henry.

Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, par Maurice Grammont, quatrième édition revue et corrigée; Paris, Delagrave, 1937; in-8, 508 pages. — Ce livre, justement renommé, avait eu trois éditions à la librairie Champion; M. Grammont l'a apporté à la librairie Delagrave après l'avoir revisé; nous en avons ici une réimpression complète.

Li Fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suétone et de Lucan, texte

*du XIII*e *siècle publié pour la première fois d'après les meilleurs manuscrits*, par L.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel; tome premier : *texte critique*; Paris, Droz, et Groningue, Wolters, s. d. [1937]; in-8, viii-750 pages. — Les deux éditeurs ont consacré déjà à ce texte, depuis cinq ou six ans, des livres et des articles, et ils ont montré la valeur propre de cette compilation, son succès en France et hors de France jusqu'au xvie siècle et par conséquent son importance pour l'histoire de la connaissance de l'antiquité latine au moyen âge. Mais nous manquions encore d'une édition de ce texte ; les deux impressions qui en ont été faites à la fin du moyen âge étant aussi rares qu'inexactes et une précédente publication de M. Flutre n'ayant reproduit que les sept premiers chapitres du premier livre avec toutes les variantes. MM. Fl. et Sn. de V. ont donc entrepris la longue tâche de donner cette édition avec introduction littéraire et philologique, étude des sources de la compilation, index des noms propres et glossaire. Nous avons dans ce premier volume seulement le texte, non pas avec les variantes de tous les manuscrits, — ce qui, étant donné le caractère de la tradition de cette œuvre, n'aurait eu, ainsi que l'a montré précédemment M. Flutre, qu'un intérêt médiocre, — mais tel que nous l'a transmis un ms. ancien et de bonne qualité, le ms. Vat. Reg. 893, corrigé au besoin d'après le ms., aussi bon, mais incomplet, fr. 1391 de la Bibliothèque nationale. Nous souhaitons vivement la publication prochaine du second volume qui doit contenir les études et index annoncés. — M. R.

The dissemination of the liturgical drame in France by Edith A. Wright [Dissertation de Bryn Mawr College]; Bryn Mawr (Pensylvania), 1936; in-8, vii-201 pages. — Étude géographique par régions ecclésiastiques des rapports entre les témoignages qui nous sont parvenus de représentation de drames liturgiques en France et l'activité des diverses églises.

A Study of the themes of the Resurrection in the mediaeval french drame by Jean Gray Wright [Dissertation de Bryn Mawr College]; Bryn Mawr (Pennsylvania), 1935 ; in-8, v-149 pages. — Cette dissertation, comme la précédente, se rattache à l'enseignement de Mme Grace Frank, qui s'est, ainsi que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le signaler, particulièrement intéressée, et de la façon la plus heureuse, à l'histoire du théâtre français médiéval. Miss J. G. Wright, à qui nous devons l'édition du mystère anglo-normand de la *Résurrection* dans la collection des *Classiques français du moyen âge*, étudie dans sa dissertation les thèmes mis en œuvre dans les divers jeux relatifs à la Résurrection : histoire de Longin, Jésus au tombeau, emprisonnement de Joseph d'Arimathie, les soldats gardiens du sépulcre, la descente aux enfers, les trois Marie, les apparitions du Christ. — M. R.

Henry of Lancaster and his « Livre des seintes medicines » by E. J. F. Arnould with two facsimiles [Reprinted from the « *Bulletin of the John Rylands Library* », vol. 21, n° 2, October 1937]; Manchester, Manchester University Press, 1937; in-8, 37 pages. — Ce livre d'édification et parfois de confession personnelle, œuvre de Henri duc de Lancastre, comte de Derby, etc., sénéchal d'Angleterre, brillant soldat et courtois seigneur, est daté de 1354. M. A. en donne une notice assez développée d'après le ms. de Corpus Christi College à Cambridge et surtout d'après le ms. 128 de la Bibliothèque de Stonyhurst College. — M. R.

Le Mors de la pōme, edited by Leonard P. Kurtz; New York, Publications of The Institute of French Studies, s. d. [1937]; in-8, 16 pages. — Ce poème de 420 vers octosyllabiques (que l'éditeur n'a pas numérotés), accompagnés d'une trentaine de miniatures, se trouve dans le manuscrit français 17001 de la Bibliothèque nationale, exécuté vers 1470. — Prologue (v. 1-58). « Qu'est-ce que l'homme », demande David (*Ps.* VIII, 5). Ame raisonnable liée à un corps fragile et périssable, répond Aristote. Dieu forma l'homme à son image et lui accorda le libre arbitre afin qu'il usât de sa volonté « par raison ». Que l'homme veuille donc entendre l'histoire de la morsure de la pomme qui sert à lui montrer ce qu'il est et ce qu'il deviendra. C'est ce qu'il verra ici « par figure ». Le premier homme, bien que Dieu l'eût mis dans un lieu de délices, enfreignit la défense de goûter au fruit de l'arbre de science. Mais aussitôt le péché commis, il se repentit. Pour le sauver de la damnation, Dieu voulut que son fils mourût. Néanmoins, la Mort obtint de Dieu le « mandement criminel ». En signe du pouvoir dont elle est revêtue, la Mort porte trois dards dont elle « maintient son règne ». A l'heure du trépas, l'âme va au paradis ou dans l'enfer, ou bien au purgatoire. L'homme doit penser à sa fin, c'est ce que lui rappelle l'histoire de la morsure de la pomme. *Intelligite haec qui obliviscimini Deum* (*Ps.* IL, 22). Dans les quatrains qui suivent, et dont chacun est accompagné d'un verset de la Bible, parlent « l'acteur », Dieu le Père, Adam et Ève, l'ange. La Mort, en une trentaine de vers à rimes croisées, annonce la commission qu'elle a reçue de faire comparaître tous ceux qui descendent d'Adam et d'Ève. Les mortels, dont les plaintes devant les rigueurs de la Mort sont énoncées (ici les quatrains reprennent), apparaissent pour la majeure partie par couples : Adam et Caïn, la « pucelle » et la femme, le vieillard et la jeune fille, l'enfant et la mère, le laboureur et le semeur, le chapelain et le chanoine, le pape et le cardinal, l'homme d'armes et le champion, le changeur et le bourgeois, la reine et le roi, le « docteur » et le fol, l'amoureux et l'amoureuse. Il est facile de voir que cette composition, d'ailleurs d'une parfaite banalité, est de la même veine que les danses macabres et les dits des Trois morts et des trois vifs. — L'éditeur a maintenu la disposition de

chaque page de l'original, le haut de la page étant occupé par une ou deux miniatures. Il a conservé les abréviations du manuscrit, ce qui n'est d'aucune utilité, et a muni le texte d'une ponctuation souvent erronée. La correction de sa transcription inspire des doutes. Un carton collé à la fin rectifie quatre erreurs de lecture ou de ponctuation. Mais ces corrections sont loin d'épuiser la matière. V, 54. *Ouest* est peut-être une faute d'impression pour *Qu'est*; 69. *Demourez*, corr. *demourer*; 95. *Moustreris*, faute d'impression pour *moustreras*; 189. *.Uni.* doit être lu *.viij.* (huit); 195, rubrique. *Noe et l'arche*, corr. *en l'arche*; 202. *Destendre le feray en terre*, lire *descendre*; 320. *Vouldrar*, faute d'impression pour *vouldray*.

Les citations bibliques fourmillent de toutes sortes de fautes [1]. Sont-elles dues au copiste ou à l'éditeur ? Si celui-ci avait pris la peine de les identifier, non seulement il aurait pu fournir un texte lisible, mais il aurait aussi fait cette curieuse constatation qu'elles proviennent toutes des Psaumes, à deux exceptions près qui sont tirées du Deutéronome. On comprendrait l'auteur s'il s'était limité aux seuls Psaumes, qui ont fourni, comme on l'a vu, le point de départ de son exposé. Mais il est malaisé de deviner pour quelle raison il a fait deux exceptions en faveur du dernier livre du Pentateuque. La plus singulière des erreurs de M. K. est la méconnaissance de l'abréviation *rc.* (c'est-à-dire *etc.*) qu'il transcrit par *recte, rectus, rectum*...

Les trois pages de l'introduction contiennent, en plus de quelques généralités, une description sommaire des miniatures. Mais aucun commentaire linguistique n'est donné. On peut se demander si tous les lecteurs de M. Kurtz savent sans qu'on le leur dise, p. ex., que *verront* est le futur (picard) de *venir*. — A. Långfors.

Tristan par André Mary ; Paris, Gonin, 1937; in-8, 232 pages. — La page de titre complète : *La merveilleuse histoire de Tristan et Iseut, de leurs folles amours et de leur fin tragique, avec toutes les aventures s'y rapportant, restituée en son entier et nouvellement écrite dans l'esprit des grands conteurs d'autrefois, selon la droite poétrie et rhétoriqus gallicane.* M. Mary explique dans des *Notes et Gloses* placées à la fin du volume comment il a été tenté de redonner un *Tristan* français après celui de M. Bédier : « J'ai pensé qu'après ce récit bref et un peu grêle, il y avait place pour un roman plus étoffé, dans le ton des vrais conteurs de jadis. Reprenant l'ensemble de la tradition et des textes connus, j'ai donc cherché à marier le familier et le pittoresque de Béroul, le pathétique de Thomas et le raffinement de Gottfried, et à mettre dans une prose le mouvement, le coloris, l'ampleur de ces récits, tels que les aimaient les contemporains de la reine Aliénor ou de Philippe-

1. P. ex., après le v. 288, l'éditeur imprime *Cum judicatur ex ea condemnatur*, ce qui n'a pas de sens. La Vulgate porte en effet *exeat condemnatus* (*Ps.* CVIII, 7).

Auguste. » Quant à la forme, M. M. pense que « la langue moderne avec ses abstractions et ses prosaïsmes, si on ne la retrempait à cette fontaine de Jouvence qui est l'ancien français, serait incapable d'atteindre à cette naïveté qui fait le charme de la narration médiévale. » Aussi M. M., « selon la droite poétrie et rhétorique » de cette école gallicane dont il est l'initiateur et le héraut, s'est imprégné de mots et de tours de l'ancien français. Il en résulte dans son récit un mélange qui donne, me semble-t-il, assez souvent une impression de disparate et d'effort plus que de renouveau et de naïveté. J'ai dit déjà ici combien les versions archaïsantes étaient d'exécution difficile et d'effet incertain. L'essai de M. M. n'en est pas moins intéressant tant par le relief de la forme que par l'ampleur du récit. — M. R.

Grace FRANK, *The authorship of* Le Mystère de Griselidis [Extrait de *Modern Language Notes*, avril 1936, pp. 217-222]. — Mme Frank est portée à croire que l'auteur du mystère tiré de la traduction de la *Griselidis* de Pétrarque par Philippe de Mézières est Philippe lui-même ou du moins que celui-ci a été l'inspirateur direct de l'œuvre dramatique ; cette œuvre serait elle-même en rapport avec les négociations pour le mariage entre Richard II d'Angleterre et Isabelle de France. On sait que dans son *Épître à Richard II*, où il est justement question de ce mariage, Philippe fait allusion à l'histoire de Griselidis ; on sait d'autre part que Philippe s'est intéressé à la représentation de drames liturgiques. Ce sont là des arguments de valeur, plus que ceux tirés des picardismes du mystère ou de la très précise utilisation de la traduction de Philippe. — M. R.

Ph.-Aug. BECKER, *Die Narrenspiele des neuentdeckten Mischbands von Treppereldrucken* ; Leipzig, Hirzel, 1936 ; in-8, 52 pages [*Berichte über die Verhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-historische Klasse*, 87 Bd., 1935, 2. Heft]. — Le *Recueil Trepperel* publié par Mlle Eug. Droz, ou du moins le tome I de cette importante publication, fera l'objet, dans la *Romania*, d'un compte rendu de M. E. Philipot, le savant le plus qualifié pour en marquer l'intérêt. L'article de M. Ph.-Aug. Becker est lui-même un compte rendu fort instructif et qui apporte, pour l'interprétation du très difficile texte de ces *Soties*, des propositions ou des doutes dignes de la plus grande attention. Nous noterons aussi (p. 48) un essai de chronologie de quelques-unes des pièces du recueil. — M. R.

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXVIII.

AVIS DE LA RÉDACTION

Le changement d'adresse de la rédaction de la *Romania*, peut-être des erreurs postales, peut-être aussi des irrégularités dans le service des revues ou collections qui nous sont adressées, ont fait que nous n'avons pas toujours reçu tous les numéros des périodiques ou collections que nous avons coutume d'annoncer. Nous prions de nouveau les directeurs de ces revues ou collections de noter que tous les envois doivent être faits à l'adresse ci-dessous :

RÉDACTION DE *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

Voici maintenant l'indication des lacunes constatées dans les envois de revues qui nous sont faits d'ordinaire régulièrement; nous serions reconnaissants aux directeurs intéressés de combler ces lacunes pour nous permettre de mettre à jour nos comptes rendus; nous remercions ceux qui ont bien voulu nous envoyer, d'après les listes précédemment publiées, les fascicules manquants.

Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, IX (1936).
Hispanic Review, V, 1 (1937).
Philological Quarterly, XIV (1935) et suite.
Revista Lusitana, XXXIII (1935).
Revue belge de philologie et d'histoire, XIV (1935) et suite.
Studi di filologia italiana, IV et suite.
Studi albanesi, I, III et suite.

D'autre part, la *Romania* s'est toujours efforcée de faire connaître à ses lecteurs les recueils jubilaires, dont la mode ne passe pas, et où des contributions intéressantes risquent de rester ensevelies, si les bibliographies ne les signalent pas systématiquement. Encore est-il nécessaire que ces recueils ne restent pas des publications privées. Il arrive malheureusement parfois que nous ne soyons même pas informés de la préparation ou de l'apparition de ces volumes. Ainsi nous ne connaissons que par des envois amicaux de tirages à part ou par des comptes rendus la publication, en Roumanie, d'un recueil présenté à M. Nistor et, en Tchécoslovaquie, de Mélanges offerts à M. Haškovec et à M. Chlumský. Nous serions reconnaissants aux promoteurs de ces publications de les faire parvenir à la rédaction de la *Romania* et aux organisateurs de futures manifestations de nous aviser de leurs projets et de la réalisation de ceux-ci.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — Chèques Postaux : *Paris 1881.69.*

La Société « Romania » a décidé de ne pas augmenter pour l'année 1938 les prix d'abonnement et de vente des volumes de la *Romania*.

Prix de l'abonnement annuel :

Pour Paris, les départements et les colonies françaises..... 70 fr.
Pour les pays étrangers..... 80 fr.

Prix des volumes antérieurs a l'année en cours :

Paris, départements et colonies françaises..... 120 fr.
Étranger..... 125 fr.

L'année 1934 (t. IX) ne comporte que deux fascicules, nos 237 et 238 ; il est inutile de nous demander, comme on le fait encore, les nos 239 et 240 que l'ancien éditeur de la *Romania* n'a pas fait paraître. Pour cette année 1934 les prix de vente sont réduits de moitié.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

7*. — Les Chansons de Colin Muset.

éditées par

Joseph BÉDIER

deuxième édition corrigée et complétée

1938 ; XLII-75 pages..... 15 fr.

35*. — Maistre Pierre Pathelin.

farce du XV^e^ siècle

deuxième édition revue par

Richard T. HOLBROOK

1937 ; XXIV-133 pages..... 15 fr.

41*. — Aucassin et Nicolette.

Chantefable du XIII^e^ siècle.

éditée par

Mario ROQUES

deuxième édition, nouveau tirage revu et complété

1936 ; XXXVIII-107 pages avec notes additionnelle (*a-g*)..... 12 fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VI^e^)

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXVIII